



# DÉFIS SUD

LES AGRICULTURES EN DÉBAT

## La jeunesse parle de l'économie rurale

**Afrique**

Soixante ans  
après  
les indépendances

**Systemes  
alimentaires**

La relocalisation  
en débat





Pour vous abonner  
à la newsletter  
mensuelle  
de *Défis Sud*,  
envoyez un mail à :  
[info.be@sosfaim.org](mailto:info.be@sosfaim.org)

**Directeur de la publication :** François Graas

**Rédacteur en chef :** Pierre Coopman

**Ont collaboré :** Laura Bachelier, Nicolas Barla, Sacha Bronfort, François Corbiau, Patrice Debry, Marc Mees, Emmanuel Juste, Lola Pochet, Laurence Roudart, Merveille Saliboko, Sabine Schrader, Marie Mboup, Patrick Veillard, Naïs El-Yousfi | **Réalisation - infographies :** Studio Marmelade | **Impression :** Van Ruys Printing.

**Couverture :** Philippe De Kemmeter

**Illustrations :** Isabelle Busschaert, Alain Corbel, Yves Dewulf, Yuzu Eto, Philippe de Kemmeter, Marmelade, masha\_fee, Juan Mendez, Melissa Olieslaeger, Carl Roosens.

**Site :** [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)

Tous droits de reproduction réservés | Imprimé sur papier recyclé.

**Editeur Responsable :** Olivier Hauglustaine, 4 rue aux Laines, 1000 Bruxelles.

Défis Sud bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement (DGD).

# Confier les plans de relance aux populations rurales



L'éditorial de Pierre Coopman  
Rédacteur en chef de *Défis Sud*

**L'**affirmer est banal : la crise du Covid-19 a été une alarme de plus pour les systèmes alimentaires mondiaux. À l'heure de clôturer cette édition annuelle de *Défis Sud*, les espoirs que les signaux seront suivis d'effets à la hauteur des enjeux sont pourtant maigres.

En 2014 déjà, durant une conférence à Bruxelles à la fin de son mandat de Rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter expliquait que nos dirigeants sont très informés des dangers, mais que lorsqu'il s'agit de passer à l'action, le « *business as usual* » reprend le dessus. Cette dissonance cognitive concerne les décideurs du plus haut niveau. À l'échelle de l'Union européenne, un chaînon paraît manquer (page 24) : « *Compte tenu des nombreux cloisonnements institutionnels, il semble difficile de réformer différentes politiques simultanément et d'y ajouter davantage de cohérence.* » Il n'y a donc pas que des contraintes techniques ou économiques au changement, les blocages sont également politiques.

Cette année, *Défis Sud* publie une analyse (page 36) des déséquilibres qui verrouillent les possibilités de transformation des systèmes alimentaires. Les États, dans le monde entier, sont prisonniers d'impératifs de concurrence qui les empêchent de prendre des mesures transformatrices par crainte « *d'empiéter sur le pouvoir des acteurs économiques dominants* ». Néanmoins, dans ses conclusions (page 4), Laurence Roudart, professeure à l'Université libre de Bruxelles (ULB), rappelle que « *les initiatives agricoles et alimentaires alternatives se multiplient* ». Et elle s'interroge : « *Comment articuler ces initiatives aux politiques publiques nationales et internationales, de manière que les secondes intègrent les aspirations exprimées dans les premières ?* »

Car les aspirations ne suffisent pas. Il faut financer les projets des jeunes ruraux. Notre dossier (page 43) illustre par quelques témoignages que les politiques d'appui aux jeunesses rurales doivent prendre en compte une grande diversité de contextes. Ces appuis doivent être contrôlés par la sphère publique dans le cadre de processus réellement participatifs et démocratiques.

2020 marquait également les soixante ans d'indépendance de nombreux États africains où travaillent les partenaires de SOS Faim. Nos articles (pages 70 à 89) qui tirent le bilan de ces six décennies en Afrique de l'Ouest et en République démocratique du Congo constatent un désinvestissement historique des États dans leurs secteurs agricoles. Dans l'interview qu'elle nous a accordée (page 82), Victorine Vasyanira, paysanne congolaise, conclut sans détours que les plans de relance devraient désormais être confiés aux populations rurales par des politiciens qui ont véritablement le sens de l'État.

Après la crise du Covid-19, les États et leurs dirigeants doivent écouter, soutenir et accompagner les populations rurales. Il en va de la transformation et de l'avenir des systèmes alimentaires durables. ■

ÉDITORIAL

**Confier les plans de relance aux populations rurales**

page 1



GRAND ANGLE

**Pour un protectionnisme agricole concerté à l'échelle internationale**

La pandémie du Covid-19 a relancé les débats sur la souveraineté, la sécurité alimentaire, l'autosuffisance alimentaire et le protectionnisme agricole.  
page 4

ENJEUX

**Pandémie Covid-19 : bilan et perspectives pour les systèmes alimentaires**

Depuis le début de la pandémie du Covid-19, SOS Faim a réalisé une veille des publications portant sur les questions agricoles, alimentaires et nutritionnelles.  
page 13

**Le Sahel à l'horizon 2030**

La guerre qui sévit au Sahel depuis presque deux décennies a connu un tournant sombre ces dix dernières années.  
page 19



**Le chaînon manquant des politiques européennes**

Dans un contexte politique ébranlé par la pandémie de Covid-19, les incohérences des politiques agricoles européennes sont d'autant plus apparentes.  
page 24

SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

**La relocalisation alimentaire en débat**

Avec la crise du Covid-19, le mot relocalisation est dans toutes les bouches. Mais comment doit-on relocaliser sans impacter les pays du Sud ?  
page 30



**Faire sauter les verrous en Amérique latine et en Afrique**

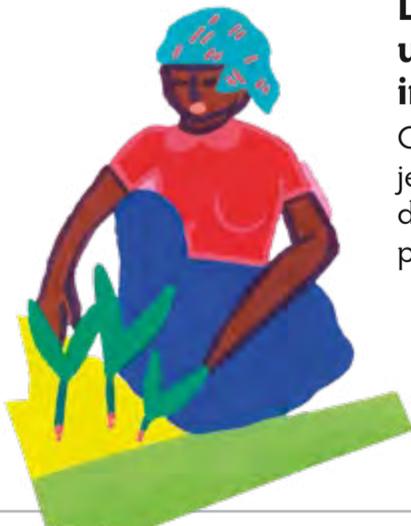
Comme de nombreuses autres organisations belges, SOS Faim et Oxfam-Belgique appellent à une transition urgente vers un système alimentaire mondial plus juste et plus durable.  
page 36



PAROLES AUX JEUNES

**La jeunesse est une chance encore inexplorée**

Comment orienter la jeunesse vers des emplois dans l'agriculture ?  
page 45



**Jeunesses paysannes et mobilités circulaires**

Dans un contexte de forte pression démographique et de sous-emploi, ce sont principalement les jeunes qui sont amenés à se déplacer.  
page 48



**« S'y consacrer corps et âme »**

Interviews de Jean-Baptiste Kabore et d'Abdel Aziz Bara.  
page 51



## PAROLES AUX JEUNES (SUITE)

### « Ce sont les jeunes qui ont la force »

Une analyse de Mahamadi Porgo.  
page 55



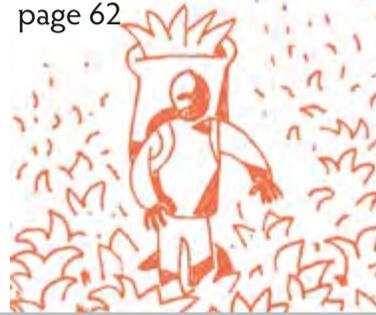
### « Je rêve grand »

Interviews de Ousmane Watt et de Boubacar Faye.  
page 58



### Le sens inverse de l'exode rural au Kivu

Une interview de Mby Nlemvo Elysée.  
page 62



### Les ambitions affirmées des jeunes ruraux boliviens et péruviens

Du 23 au 26 septembre 2019 s'est tenu, en Bolivie, un atelier-rencontre réunissant une trentaine de jeunes ruraux.  
page 65

## 60 ANS APRÈS LES INDÉPENDANCES



### Afrique de l'Ouest : quel bilan agricole ?

Depuis les indépendances en Afrique de l'Ouest, au début des années 60, les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux ont joué un rôle majeur dans la construction des politiques nationales.  
page 70

### Enfin une politique agricole pour le Congo ?

Le 30 juin 1960, l'indépendance du Congo était proclamée. Les dirigeants qui se sont succédé à la tête du Congo ont exploité les ressources naturelles du pays au détriment de l'agriculture durable.  
page 75



### La femme congolaise doit être mieux considérée

En République démocratique du Congo, ce sont les hommes qui gèrent l'argent tiré de l'agriculture, alors que les femmes y sont plus actives que les hommes.  
page 82



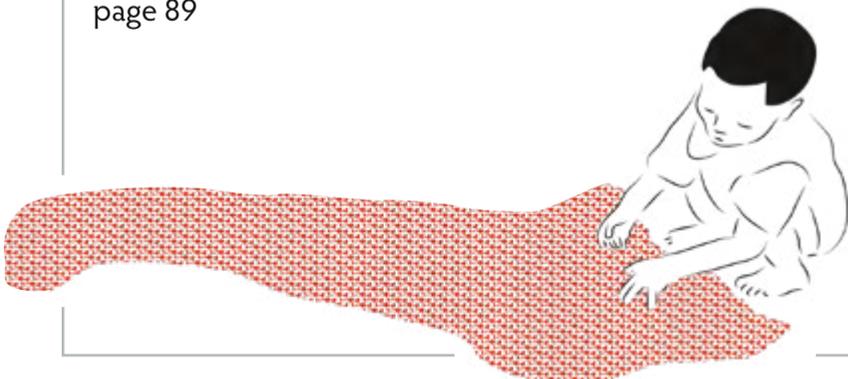
### Une politique congolaise trop éloignée des réalités locales

la promotion de l'agriculture familiale ne se fera pas à partir de plans conçus dans des bureaux.  
page 85

## TRANSVERSALES

### Le travail des enfants : interdire ou réglementer ?

L'agriculture emploie de plus en plus d'enfants en mettant en danger leur sécurité, leur santé et leur avenir.  
page 89



## LECTURES

### LIVRES

#### Rêver est encore permis

Le livre d'Amadou Moustapha Bèye se situe à mi-parcours entre souvenirs personnels et professionnels pour proposer un autre modèle agricole. page 95

### CHRONIQUE

#### Demain l'agriculture familiale

passé en revue l'actualité des agricultures dans le monde. Extraits choisis d'où émergent les tendances de l'année écoulée.  
page 99

La pandémie du Covid-19 a relancé les débats sur la souveraineté, la sécurité et l'autosuffisance alimentaires, ainsi qu'un débat qui leur est très lié, celui sur le protectionnisme agricole. Dans cet article, Laurence Roudart commence par distinguer ces différentes situations alimentaires. Elle aborde ensuite certains aspects théoriques du commerce agricole international, puis elle traite des pratiques et des négociations dans ce domaine. Elle conclut par des pistes de réflexion sur un protectionnisme agricole régulé à l'échelle internationale.

# Pour un protectionnisme agricole concerté **à l'échelle internationale**

| Un article de Laurence Roudart |

**BIO** LAURENCE ROUDART est professeure de Développement agricole et présidente du département des Sciences sociales et des Sciences du travail à l'ULB. Membre de l'Assemblée générale de SOS Faim, elle a également été enseignante en économie du développement agricole à l'AgroParisTech. Elle est, entre autres, co-auteure, avec Marcel Mazoyer, de *Histoire des agricultures du monde – Du Néolithique à la crise contemporaine* (Seuil, 2002).

**D**ans les semaines qui ont suivi la prise de conscience officielle, le 11 mars 2020, de la pandémie liée au Covid-19, 88 pays ont pris des mesures de restrictions de leurs exportations dans plusieurs secteurs, et 84 pays ont décidé de faciliter leurs importations. Dans le secteur des produits agricoles, la Russie a restreint ses exportations de céréales, l'Ukraine ses exportations de blé, le Kazakhstan a banni ses exportations de blé, de farine de blé, de sarrasin, de sucre, de tournesol, de pomme

de terre, d'oignon, tandis que le Vietnam, le Cambodge et Myanmar ont suspendu les signatures de certificats d'exportation de riz. D'un autre côté, des pays comme l'Algérie et l'Égypte ont fait des achats de précaution de blé sur les marchés internationaux<sup>1</sup>. Rien de nouveau dans ces comportements: en 2007/08 par exemple, quand les prix des denrées agricoles avaient flambé sur les marchés internationaux, l'Inde, le Vietnam et la Chine avaient restreint ou banni leurs exportations de riz, tandis que les Philippines avaient procédé à des achats de précaution.

## Autosuffisance, sécurité et souveraineté alimentaires: de quoi parle-t-on ?

À l'échelle d'un pays, l'autosuffisance alimentaire est la situation dans laquelle toutes les denrées alimentaires, ou au moins toutes les denrées vivrières de base, nécessaires à la population sont produites à l'intérieur du pays lui-même. Cette idée, très populaire

<sup>1</sup> Mathieu Q., Pouch T., «Covid-19: la menace qui plane sur la sécurité alimentaire mondiale», in *Analyses et perspectives*, Chambres d'agriculture France, avril 2020.



dans les milieux du développement jusqu'à la fin des années 1970, a été battue en brèche par le concept de sécurité alimentaire qui a émergé dans le contexte néolibéral du début des années 1980. Selon la FAO, «*la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, économique et social à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active*». Cette définition a une perspective individuelle, elle mentionne l'accès à la nourriture, la stabilité dans le temps de cet accès, ainsi que la bonne utilisation physiologique des aliments (ce qui conduit à une vie saine et active). Elle mentionne également la *disponibilité* en aliments, en quantité et en qualité,



des systèmes agroalimentaires; sur les relations de pouvoir entre ces acteurs. Pour LVC et d'autres mouvements sociaux, ces questions s'inscrivent dans une réflexion politique qui a deux grands objectifs: la critique du système alimentaire actuel et la transformation de ce système vers plus de justice sociale et environnementale. Il s'agit fondamentalement d'un projet d'émancipation des catégories opprimées, à bien distinguer de certains discours d'extrême droite qui reprennent des idées et des mots liés à la souveraineté alimentaire, mais pour un projet qui n'a rien à voir avec l'émancipation. Il faut donc être vigilant, identifier le sens mis dans chaque mot: dans cet article, souveraineté alimentaire n'est pas synonyme de localisme ou de nationalisme alimentaire.

## Souveraineté alimentaire n'est pas synonyme de localisme ou de nationalisme alimentaire.

mais elle ne dit rien sur leur origine: il peut s'agir de la production locale ou d'importations, l'idée sous-jacente étant qu'il est plus judicieux d'importer des denrées vivrières à bas prix que de les produire à l'intérieur de ses frontières à des coûts plus élevés. Ce concept a été contesté à son tour, notamment par les tenants de la souveraineté alimentaire qui le jugeaient défectueux car apolitique. Selon La Vía Campesina (LVC), la souveraineté alimentaire est «*le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires sans que ceux-ci portent préjudice aux droits des autres peuples*»<sup>2</sup>.

Les débats sur la souveraineté alimentaire posent en effet des questions très politiques, par exemple sur la nature des acteurs économiques qui contrôlent l'usage des ressources productives, en particulier la terre, l'eau et les semences; sur la répartition de la valeur créée entre les différents acteurs

## La théorie des avantages comparatifs

La théorie des avantages comparatifs, énoncée en 1817 par David Ricardo dans son livre *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, continue d'influencer la pensée sur le commerce international. Considérant deux pays, deux denrées et un volume de travail donné, son raisonnement démontre que si l'un des pays est moins productif que l'autre pour les deux denrées, ces pays peuvent quand même avoir intérêt à se spécialiser et à échanger. Ce raisonnement repose sur les coûts d'opportunité: produire une certaine quantité de la denrée A implique de renoncer à produire une certaine quantité de la denrée B; chaque pays se spécialise dans la denrée qui implique le renoncement le plus faible à l'autre denrée; ainsi, la production globale des deux pays pour les deux denrées augmente. Cette démonstration a été étendue par Eli Hecksher, Bertil Ohlin et Paul Samuelson sous la forme d'un modèle (dit HOS, d'après les initiales des noms des auteurs) qui prédit, entre autres, que les pays tendent à se spécialiser dans les secteurs pour lesquels ils sont dotés de facteurs de production relativement abondants. Cependant, les études empiriques ne confirment pas, en général, ces prédictions.

<sup>2</sup> Cette définition résulte de la compilation de plusieurs définitions proposées par LVC, qui ont évolué au fil du temps.

## Le pain et la paix économique

**Deux personnalités notoires, parmi d'autres, se sont exprimées, les siècles passés, sur le commerce agricole ou sur le protectionnisme.**

Au 18<sup>e</sup> siècle déjà, l'abbé Ferdinando Galiani s'opposait aux physiocrates qui prônaient la libéralisation du commerce agricole en écrivant: «le pain est un trop grand besoin de l'homme. Ce besoin général, continu, pressant, est précisément ce qui rend le blé le moins propre au commerce. (...) Voilà ce qui excite la cupidité et ce qui empêche le commerce honnête et louable (...) tout autre commerce va de soi-même, parce que dans tout on a quelque espace de temps, et cet intervalle suffit pour remettre l'équilibre. Mais l'approvisionnement du pain est pressant, il faut y veiller, l'équilibre arriverait trop tard et lorsque le peuple serait déjà mort de faim».

John Maynard Keynes, qui prônait le libre-échange au début de sa carrière d'économiste, défendit un certain protectionnisme dans un article publié en 1933, tout en mettant en garde contre ce qu'il estimait être les trois principaux risques inhérents au nationalisme économique, à savoir la stupidité doctrinaire, la précipitation et l'intolérance: «*Nous devons être aussi peu soumis*

*que possible à l'influence des changements économiques décidés ailleurs, afin de pouvoir faire nous-mêmes les expériences que nous souhaitons, pour aller vers la République sociale idéale du futur. Je pense qu'une démarche délibérée vers une plus grande autosuffisance nationale et un plus grand isolement économique nous faciliterait la tâche, dans la mesure où cela n'aurait pas un coût excessif. (...) Nous avons considéré qu'il nous fallait absolument ruiner les paysans et détruire une économie fondée sur des traditions très anciennes pour gagner quelques centimes sur une miche de pain. Rien ne devait échapper à l'autel de Moloch et de Mammon réunis; nous devons tout sacrifier à ces monstres dont le culte nous permettrait de vaincre la pauvreté et conduirait sûrement et aisément la prochaine génération, portée par l'intérêt composé, vers la paix économique.»*

Sources: Galiani F., *Dialogues sur le commerce des blés*, Société française d'étude du dix-huitième siècle, non daté. Keynes J.-M., "National Self-Sufficiency", in *The Yale Review*, 22 (4), 1933. Traduction: 3w.les-crises.fr

Le raisonnement de D. Ricardo est juste dans la mesure où les hypothèses qu'il a lui-même posées sont respectées: le capital et le travail sont mobiles à l'intérieur de chaque pays, ils peuvent donc être utilisés pour la denrée A ou B; en revanche, ils ne sont pas mobiles entre les pays. Or, dans le monde actuel, il y a bien mobilité internationale du capital: une condition fondamentale de validité du raisonnement de D. Ricardo n'est donc pas respectée. De plus, un tel raisonnement comporte des points aveugles: quelle est la répartition des gains entre les deux pays, autrement dit quels sont les termes de l'échange entre les denrées A et B? Comment les gains sont-ils répartis entre les catégories sociales à l'intérieur de chaque pays? Y a-t-il des perdants? Quels sont les coûts de reconversion (partielle ou totale) pour les producteurs? Quels sont les coûts de transport entre les deux pays? Si

l'une des denrées est stratégique et si les relations entre les deux pays se dégradent, quelles sont les conséquences? Ces réflexions critiques contribuent à expliquer pourquoi de nombreux gouvernements n'ont pas poussé leur pays loin dans la voie de la spécialisation et du libre-échange.

### Protectionnisme: avantages et inconvénients

Le protectionnisme dans un pays désigne toute mesure de politique publique ayant une influence sur le commerce extérieur et favorable aux producteurs de ce pays. Les mesures les plus couramment employées à cet effet sont: les droits de douane; les quotas d'importation; les subventions aux producteurs locaux, qui abaissent leurs coûts de production et les rendent donc plus com-

pétitifs à l'international; les subventions à l'exportation, qui permettent l'écoulement des produits sur les marchés internationaux à des prix inférieurs aux prix intérieurs ou inférieurs aux coûts de production: on parle alors de *dumping*<sup>3</sup>. Mais, d'autres mesures protectionnistes existent: normes sanitaires, ou techniques, ou environnementales, ou sociales; autorisations administratives; préférence donnée aux entreprises locales pour des marchés publics; limitation des investissements étrangers sur le territoire national. La politique de change peut aussi être utilisée pour décourager les importations et favoriser les exportations.

Le protectionnisme a pour principal inconvénient d'engendrer des coûts pour les pays étrangers qui perdent des débouchés, extérieurs et intérieurs, ainsi que des coûts pour le pays protectionniste lui-même où l'intervention étatique peut être source d'inefficacité dans l'allocation des ressources. L'ampleur des coûts et les catégories sociales affectées varient en fonction des mesures utilisées. Cela étant, les nouveaux modèles du commerce international, qui prennent en compte le fait que les marchés réels ne sont pas des marchés de concurrence pure et parfaite, montrent que le protectionnisme peut, dans certains cas, accroître le bien-être collectif dans le pays qui le pratique<sup>4</sup>.

D'autres arguments généraux plaident en faveur du protectionnisme. Parmi eux, le soutien des revenus et de

3 Sur ces deux définitions différentes du dumping, voir Berthelot J., «Faut-il sortir l'agriculture de l'OMC?», in *Défis Sud*, 2002.

4 À ce sujet, voir par exemple Krugman P.R., *Rethinking International Trade*, MIT Press, 1990.

l'emploi pour certains groupes de population. Dans les pays d'Asie et d'Afrique où la part de la population agricole dans la population active est élevée, respectivement plus du tiers et plus de la moitié, et où les opportunités d'emplois dans d'autres secteurs économiques sont faibles, ce sont des centaines de millions de personnes, dont la grande majorité est pauvre ou très pauvre, qui peuvent bénéficier d'un protectionnisme agricole raisonné.

Autre argument, dans un monde où les systèmes socio-productifs sont très différents les uns des autres, notamment en matière de normes sanitaires, sociales et environnementales, la concurrence par les prix tend à éliminer les systèmes où les coûts de production et les normes sont les plus élevés; au contraire, le protectionnisme permet de compenser, au moins en partie, les inégalités de coûts de production et donc de réparer certaines des «distorsions» existantes entre les systèmes de production<sup>5</sup>. Cet argument est particulièrement pertinent pour le secteur agricole. En effet, les agricultures du monde contemporain sont le produit d'écosystèmes originels très diversifiés – tels qu'ils occupaient la planète il y a dix mille ans, après la fin de la dernière glaciation – puis d'histoires écologiques, sociales et culturelles fort diverses. En conséquence, les agricultures contemporaines ont des niveaux de productivité du travail, de coûts de production et donc de compétitivité extrêmement inégaux. Leur mise en concurrence

5 Sur cette idée du protectionnisme réparateur de distorsions, et non pas source de distorsions, voir Lordon F., «La «menace protectionniste», ce concept vide de sens», in *Le protectionnisme et ses ennemis*, Chang et al., Les liens qui libèrent / Le Monde diplomatique, 2012; et Giraud G., «L'épouvantail du protectionnisme», in *Projet*, n° 320, 2011.



conduit à la ruine des moins compétitives<sup>6</sup>, alors même que la majorité des agriculteurs ainsi ruinés n'ont pas d'autre possibilité d'emploi et de revenu.

Parmi les autres justifications du protectionnisme, A. Smith lui-même, qui est bien connu pour avoir défendu la liberté du commerce, estimait que des droits de douane étaient justifiés pour les industries stratégiques pour la défense nationale : c'est bien le cas des activités produisant des aliments. Enfin, aujourd'hui, les dommages environnementaux dus au transport de marchandises sur de longues distances plaident en faveur d'une réduction des échanges<sup>7</sup>.

Dans le cas spécifique des produits alimentaires, d'autres arguments encore plaident en faveur du protectionnisme. Les aliments, ou tout au moins les denrées vivrières de base, sont des produits vitaux, nécessaires chaque jour à la population. Dès lors, dépendre largement des marchés internationaux pour l'approvisionnement est un risque qui peut être jugé inacceptable. Cela d'autant plus que les prix sur les marchés internationaux de produits agricoles sont extrêmement volatils, ils peuvent flamber très rapidement comme l'expérience l'a montré en 1972/73 et en 2007/08. Et, comme il s'agit de marchés résiduels, l'offre peut disparaître durant plusieurs mois si les principaux pays exportateurs en décident ainsi : ce fut le cas pour le marché international du riz en 1973<sup>8</sup>.

Enfin, les produits alimentaires, leurs modes de préparation, font partie intégrante des cultures des sociétés et pourraient être protégés à ce titre, comme le sont d'autres formes d'expression culturelle (cinéma, théâtre, littérature) selon la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Le protectionnisme présente donc des avantages et des inconvénients. Les économistes calculent ses coûts sous différentes

hypothèses. Mais, ces coûts ne sauraient constituer une raison suffisante pour exclure le protectionnisme : c'est là que les débats et les arbitrages politiques ont leur place. Jusqu'à combien un peuple est-il prêt à payer pour sécuriser ses approvisionnements alimentaires, pour abriter un secteur agricole dynamique offrant des emplois et des revenus décents ? Quels instruments utiliser et jusqu'où pour ne pas nuire aux autres peuples ? Quelles catégories sociales doivent bénéficier du protectionnisme et dans quelle mesure ?

## Les produits alimentaires font partie intégrante des cultures des sociétés.

Cette question de la répartition des avantages avait été bien posée par Jean Jaurès dans un discours à l'Assemblée nationale (France) en 1887 : «*Il est donc parfaitement légitime, si la protection s'impose à nous pour le salut de l'agriculture, de faire que cette protection aille non pas au capital foncier, mais au travail rural. La grande propriété, quand elle réclame pour les métayers et pour les fermiers, ressemble un peu à ces nourrices qui s'allouent les meilleurs morceaux en disant que c'est pour le petit. Eh bien ! Assurons-nous, si vous le voulez, que le petit aura sa ration*»<sup>9</sup>. Cette analyse demeure d'actualité, sachant qu'il faut prendre en compte aussi aujourd'hui les acteurs de l'agro-industrie et de la distribution alimentaire dans l'analyse de la répartition des avantages.

## L'expérience historique du protectionnisme agricole

De nombreux gouvernements ont choisi dans le passé, ou choisissent aujourd'hui, le protectionnisme agricole. J. Jaurès, que nous venons de citer, s'exprimait dans le contexte des débats qui eurent lieu au cours du dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle, en France et dans d'autres pays

6 Pour une présentation détaillée de ces questions, voir Mazoyer M., Roudart L., *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, Seuil, 2002.

7 L'argument des industries naissantes, développé notamment par Friedrich List au 19<sup>e</sup> siècle, selon lequel de jeunes industries ont besoin de protection le temps de faire leur apprentissage et de devenir compétitives, n'est pas applicable tel quel aux activités agricoles car celles-ci remontent à des milliers d'années dans la plupart des régions du monde.

8 Timmer P., "Reflections on food crises past", in *Food Policy*, n° 35, 2010.

9 Jaurès J., *A qui profite le protectionnisme ?*, Les petits matin / Alternatives économiques, 2012.

européens, sur la manière de limiter la crise agricole qui sévissait suite à l'afflux massif de céréales, de laine et de viande en provenance des Amériques, d'Australie et d'Afrique du Sud. La France et l'Allemagne choisirent alors d'instaurer des droits de douane pour protéger leurs secteurs agricoles. Avant cela, de 1773 à 1846, le Royaume-Uni avait appliqué les fameuses *Corn Laws* qui protégeaient les producteurs de céréales par des droits de douane ou même, durant plusieurs années, par une interdiction d'importer cette denrée quand son prix tombait en dessous d'un certain seuil.

## Les pays d'Asie lancés dans la Révolution verte taxaient les importations de denrées vivrières de base.

Plus récemment, des décennies 1960 à 1980, la Politique agricole commune (PAC) européenne appliquait des droits de douane variables sur tout un ensemble de produits stratégiques – céréales, produits laitiers, sucre, viande bovine – de manière à élever leurs prix à des niveaux considérés comme souhaitables. Une politique de stockage public complétait ce dispositif. Aux États-Unis, à la même époque, l'instrument utilisé consistait plutôt à verser à posteriori aux agriculteurs des subventions compensant les écarts entre prix de marché et prix souhaités. Quant aux pays d'Asie qui s'étaient lancés dans la Révolution verte (Inde, Indonésie, Thaïlande, Philippines), ils taxaient les importations de denrées vivrières de base. Toutes ces politiques étaient productivistes, elles visaient une forte augmentation des productions de certaines denrées vivrières pour se rapprocher de l'autosuffisance et si possible la dépasser, ainsi que des prix abordables pour les consommateurs. Elles ont atteint leurs objectifs mais, aux États-Unis et dans la Communauté économique européenne (CEE), elles ont aussi conduit à l'accumulation d'excédents coûteux et à une guerre commerciale pour conquérir des

marchés à l'exportation<sup>10</sup>, faisant apparaître la nécessité d'une coordination des politiques agricoles. Dans le contexte néolibéral du début des années 1980, c'est le Gatt (*General Accord on Tariffs and Trade*) – une structure dédiée depuis 1947 au démantèlement du protectionnisme – qui fut choisi comme enceinte de discussion. Jusque-là, beaucoup de gouvernements, dont ceux des États-Unis et de la CEE, estimaient que l'agriculture était un secteur beaucoup trop stratégique pour qu'on en traite vraiment au Gatt.

## Du Gatt à l'OMC

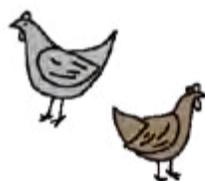
Les négociations eurent lieu de 1986 à 1994 et furent organisées selon trois axes : réduire les obstacles aux importations ; diminuer les subventions à l'exportation ; restreindre les transferts de ressources en faveur de l'agriculture à l'intérieur de chaque pays. Elles aboutirent à la signature de l'Accord sur l'Agriculture (AsA) du cycle de l'Uruguay, dont le préambule mentionne que l'objectif est « d'arriver à des engagements contraignants » en vue « d'établir un système de commerce des produits agricoles qui soit équitable et axé sur le marché ».

De fait, cet accord a influencé surtout les politiques agricoles conduites à partir de 1995 dans les pays à revenu élevé signataires. Dans ces pays, la protection de l'agriculture a baissé, mais peu. Ce sont surtout les instruments utilisés qui ont évolué : le soutien des prix de marché a diminué, en général, et les baisses de revenus agricoles qui s'en sont suivies ont été en partie compensées par des aides directes. Celles-ci sont censées être découplées – c'est-à-dire non liées au volume produit lors de l'année en cours et n'ayant donc pas d'influence directe sur le commerce international – dans toute la mesure du possible.

Les négociations sur l'agriculture ont repris en l'an 2000 dans le cadre de l'OMC, en vue de poursuivre le démantèlement du protectionnisme. Cependant, elles ont redémarré sous des auspices très défavorables : en décembre 1999, à Seattle où avait lieu une Conférence de l'OMC, de nombreuses organisations de la société civile, au premier rang desquelles des organisations

<sup>10</sup> Ces politiques ont aussi entraîné des coûts environnementaux et sociaux, que nous n'avons pas la place d'aborder dans cet article.





paysannes, ont monté des manifestations de contestation retentissantes. Au fil des négociations, il s'est avéré que différents groupes de pays avaient des désaccords profonds sur les questions agricoles, au point d'empêcher l'élaboration d'un nouvel accord de l'OMC portant sur l'ensemble des sujets en discussion. Si les pays du groupe de Cairns ont été relativement constants dans la défense de positions libérales, d'autres groupes tels que le G-10, le G-20 et le G-33 ont revendiqué avec force des mesures protectionnistes<sup>11</sup>. Par exemple, l'Inde a défendu les programmes d'achats publics à des agriculteurs pauvres, à des prix fixés par l'État, de manière à alimenter des stocks pour la sécurité alimentaire. Le G-33, dont l'Inde, a plaidé pour un mécanisme de sauvegarde spéciale par lequel les pays en développement pourraient élever rapidement des barrières douanières pour éviter des afflux massifs et soudains d'importations agricoles. Les positions protectionnistes ont été affirmées avec plus de force encore suite à la flambée des prix agricoles sur les marchés internationaux en 2007/08 et aux crises d'accès à l'alimentation qui en ont résulté dans les pays importateurs pauvres.

De fait, depuis les années 2000, certains pays en développement ou émergents – parmi lesquels la Chine, l'Indonésie, les Philippines, le Costa Rica – ont instauré des mesures de protection de leurs agricultures, en privilégiant les droits de douane sur les importations. Par exemple, la Chine protège ainsi ses producteurs de riz, de blé, de maïs, de colza, de viande de porc, de volaille et de bœuf; l'Indonésie ses producteurs de riz, de maïs, de soja, de sucre et de viande bovine. C'est le cas aussi dans les pays développés du G-10 (Suisse, Japon, Norvège, Is-

lande) qui appliquent différentes formes de barrières aux importations. En conséquence, dans de nombreux pays, les prix payés aux agriculteurs pour certains de leurs produits sont supérieurs aux prix sur les marchés internationaux. Pour les denrées vivrières de base, ces prix internationaux sont largement déterminés par une très petite fraction d'agriculteurs équipés de machines très performantes, utilisant beaucoup d'engrais d'origine industrielle et de pesticides, ayant des coûts d'accès à la terre, au travail et au capital très faibles, et payant peu d'impôts (Argentine, Brésil, Ukraine, Russie).

## Pour une nouvelle organisation internationale des échanges agricoles

Les trente dernières années ont été placées officiellement sous le signe de la libéralisation des secteurs agricoles. Pourtant, l'expérience a montré que les pays ou régions soutenant beaucoup leur agriculture ont continué de le faire<sup>12</sup>; que de nombreux pays, particulièrement en Asie, ont développé des politiques protectionnistes avec pour instrument privilégié les droits de douane; qu'en cas de crise internationale, les engagements marchands se délitent, faisant place aux restrictions sur les exportations voire aux interdictions. La volonté est donc manifeste, chez de nombreux gouvernements, de protéger leurs secteurs agricoles et d'avoir des prix intérieurs supérieurs aux prix sur les marchés internationaux. En conséquence, l'OMC, qui est vouée à la libéralisation du commerce international, n'est pas l'enceinte adéquate pour négocier les politiques agricoles.

Pour autant, une coordination multilatérale des politiques agricoles est bel et bien nécessaire, une coordination dans laquelle chaque pays, quelle que soit sa puissance, peut faire valoir son point de vue de manière égale. En effet, l'expérience a montré

11 Pour une présentation relativement détaillée des différents groupes de pays et de leurs positions dans les négociations agricoles à l'OMC, voir Roudart L., « Politiques agricoles et négociations internationales », in *Encyclopaedia universalis*, 2018.

12 Pour une analyse de la manière dont la PAC a anticipé, puis appliqué, l'AsA voir : Agriculture stratégies, Note de référence stratégique. Pour une réforme en profondeur de la PAC dans un cadre multilatéral à renouveler, Paris, 2018.



## Les ressources naturelles de la planète suffisent pour nourrir correctement 9,7 milliards d'humains.

aussi que les politiques protectionnistes des uns peuvent nuire aux autres, le cas des subventions à l'exportation ayant été particulièrement étudié. D'un autre côté, les travaux de prospective agricole et alimentaire, parmi lesquels ceux d'Agrimonde-Terra<sup>13</sup>, montrent que l'Asie, l'Afrique subsaharienne et la région Moyen-Orient/Afrique du Nord auront besoin d'importer beaucoup de produits alimentaires au cours des décennies à venir. Le commerce international des denrées agricoles est et restera nécessaire. Il est compatible avec des politiques protectionnistes, comme l'a montré l'expérience de la CEE qui était un importateur agricole de premier plan. Enfin, les accords commerciaux bi- et plurilatéraux, qui se sont multipliés au fur et à mesure que les négociations à l'OMC s'effritaient, ne sauraient être substitués à des négociations multilatérales car ils tendent à avantager les pays les plus puissants, et leur perspective n'est pas mondiale.

Dans ces conditions, nous plaçons pour une nouvelle organisation internationale des échanges de produits agricoles dans laquelle les États gèrent comme un commun la sécurité des approvisionnements alimentaires des grandes régions du monde. Nous proposons une organisation fondée sur : de grands marchés communs agricoles regroupant des pays où les niveaux de productivité du travail de la majorité des agriculteurs sont proches ; une protection de ces marchés par des droits de douane d'autant plus élevés que la productivité moyenne du travail agricole est faible ; la mise en place de normes sanitaires, environnementales et sociales qui engagent la transition écologique et sociale ; des accords par produit entre les principaux pays exportateurs et importateurs, visant notamment à stabiliser les prix sur les marchés internationaux<sup>14</sup>.

13 Le Mouël C., de Lattre-Gasquet M., Mora O. (dirs), *Land use and food security in 2050: A narrow road* – Agrimonde Terra, éditions Quae, 2018.

14 Mazoyer M., Roudart L., op. cit.

Il peut sembler étrange de penser à des États pour gérer un commun. Mais, dans l'état actuel des institutions, quel autre type d'acteur pourrait prendre en charge à court terme un objectif commun à l'échelle mondiale et imposer aux États justement la mise en œuvre de décisions concertées ? En disant cela, nous ne sous-estimons pas la difficulté de telles négociations. Mais, seront-elles plus difficiles que les négociations internationales déjà entreprises, à juste raison, sur le changement climatique ou la biodiversité ? Plusieurs obstacles nous paraissent particulièrement difficiles à surmonter, parmi lesquels : la hantise du protectionnisme comme non-pensée dominante<sup>15</sup> ; la collision entre États et firmes agroalimentaires transnationales, ces dernières ayant pour objectif le profit et non la sécurité des approvisionnements alimentaires ; la volonté chez de nombreux gouvernements de nourrir à bas prix les populations urbaines, au détriment des agriculteurs locaux même si ceux-ci constituent une part importante de la population. Ces obstacles renvoient à la question plus générale de la représentativité des États dans les négociations internationales : qui représentent-ils ? Leurs peuples ? Les intérêts d'une caste ? Nous voici revenus à des questions posées par les tenants de la souveraineté alimentaire.

Dans le monde d'aujourd'hui, les initiatives agricoles et alimentaires alternatives locales se multiplient, dont certaines sont gérées comme des communs. Une autre question politique, au moins tant qu'il existe des États, est : comment articuler ces initiatives aux politiques publiques nationales et internationales, de manière que les secondes intègrent les aspirations exprimées dans les premières ?

Les travaux d'Agrimonde-Terra montrent que les ressources naturelles de la planète suffisent pour nourrir correctement 9,7 milliards d'humains. Mais, comme Philippe Collomb l'écrivait en 1999, la voie vers cela sera étroite<sup>16</sup>. Dans sa tribune publiée en 2019/20 dans *Défis Sud*, Philippe Baret invitait à « défricher les champs du politique ». C'est bien là en effet que résident les principaux obstacles à la sécurité et à la souveraineté alimentaires. ■

15 Sur ce sujet, voir Giraud G., op. cit., et Chang H-J et al., op. cit.

16 Collomb P., *Une voie étroite pour la sécurité alimentaire d'ici à 2050*, FAO / Economica, 1999.

## ENJEUX

Depuis le début de la pandémie du Covid-19, SOS Faim a exercé une veille des publications portant sur les questions agricoles, alimentaires et nutritionnelles. Une veille révélatrice d'un certain nombre de tendances. Qu'en tirer comme bilan, à la fois en termes de diagnostic et de solutions envisagées ?

# Pandémie Covid-19 : bilan et perspectives pour les systèmes alimentaires

| Un article de Marc Mees (SOS Faim) |

Un rapport publié dès le mois d'avril par le Groupe Banque mondiale attirait l'attention sur le sujet<sup>1</sup> de l'impact économique du Covid-19. Les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires locales enregistraient des perturbations, y compris un accès réduit aux intrants et aux services, des mouvements limités de main-d'œuvre, des blocages au niveau des transports et des routes, ainsi que des difficultés d'accès au crédit ou aux liquidités.

Le Covid-19 était dès lors susceptible de créer une grave crise en termes de sécurité alimentaire, en particulier en Afrique subsaharienne. La contraction de la production agricole était estimée de 2,6 % dans le scénario optimiste, jusqu'à 7 % dans le scénario avec blocages commerciaux. On annonçait une baisse considérable des importations alimentaires (de 13 à 25 %) en raison de la combinaison de coûts de transaction plus élevés avec une demande intérieure réduite.

1 « Evaluation de l'impact économique du COVID-19 et des réponses politiques en Afrique subsaharienne » – *African Pulse*, volume 21 – Groupe Banque mondiale – Avril 2020.

## Les conséquences néfastes d'un marché globalisé

La crise sanitaire du Covid-19 a mis en évidence une très forte dépendance des pays les plus défavorisés par rapport à leur approvisionnement alimentaire et a également entraîné une crise économique importante.

Dans le même ordre d'idées, les chambres d'agriculture françaises<sup>2</sup> considéraient dès le mois d'avril 2020 que la pandémie était une sorte de crash test inédit dans l'histoire de la mondialisation. Celle-ci est basée sur des frontières ouvertes, géographiques, commerciales et financières. Or, avec le Covid-19, c'est la fermeture qui l'a emporté. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) estime que les flux auront diminué entre 13 % et 32 % en 2020.

Le paradoxe, c'est que les chiffres de production mondiale alimentaire de grains

2 « COVID-19 – La menace qui plane sur la sécurité alimentaire mondiale » – *Analyses et perspectives* n° 2006 – Chambres d'agriculture (France) – Avril 2020.

## Les pays africains sont exportateurs de denrées non-essentiels pour les rations alimentaires.

pour 2019-2020 (et la projection 2020-2021) sont au vert, avec la constitution de stocks abondants, couvrant 4 mois de la consommation mondiale (contre seulement 2 mois en 2008-2009, au plus fort de la crise alimentaire).

La fermeture des frontières a touché particulièrement l'agriculture, aux dépens des pays les plus fragiles. De fortes tensions sur le marché du riz étaient signalées, où plusieurs pays ont suspendu leurs exportations dès mars 2020 (Vietnam, Cambodge, Myanmar), laissant le marché international à l'Inde et à la Thaïlande. Le confinement en Inde a fortement ralenti les exportations et seule la Thaïlande a continué à exporter à un rythme « normal ». Le Vietnam a cependant repris ses exportations à partir du 11 avril 2020, mais on estime qu'elles seront inférieures de 40 % par rapport à 2019.

Ce sont les pays africains qui paraissent les plus sensibles à ces tensions. En particulier le Sénégal, le Bénin et la Côte d'Ivoire qui importent à eux trois 10 % du total des flux internationaux de riz. Une des difficultés des pays africains est qu'ils sont exportateurs de denrées qui ne sont pas essentielles pour les rations alimentaires (cacao, thé, noix de cajou, fleurs), contrairement au riz ou au blé. D'où la nécessité pour ces pays de se recentrer sur des politiques agricoles nationales et régionales pouvant assurer la sécurité alimentaire.

### Une crise économique sans précédent qui touche les plus vulnérables

En avril 2020, un rapport d'Oxfam International s'inquiétait<sup>3</sup> : « la crise économique actuellement à l'œuvre s'annonce plus profonde que la crise financière mondiale de 2008 ». Il cite notamment une analyse publiée par l'Institut mondial de recherche sur

l'économie du développement de l'Université des Nations unies (UNU-Wider) : « Ce sont les plus vulnérables qui seront les plus touchés, c'est-à-dire les deux milliards de personnes travaillant dans le secteur informel, sans le moindre droit à des indemnités en cas de maladie. » Le travail informel représente 90 % de l'emploi dans les pays en développement (faibles revenus). Et dans les pays les plus pauvres, 92 % de la main-d'œuvre féminine occupe un emploi informel.

Dans son rapport publié le 7 octobre 2020, le Groupe de la Banque mondiale<sup>4</sup> relevait qu'entre 9,1 % et 9,4 % de la population mondiale risquent de se retrouver dans l'extrême pauvreté (vivant avec moins de 1,9 € par jour). Ces pauvres sont en majorité ruraux (80 %), jeunes et sous-scolarisés.

### Une famine plus meurtrière que la pandémie ?

Un document publié en juillet 2020 par Oxfam Solidarité<sup>5</sup> donnait l'alerte : « La famine pourrait tuer jusqu'à 12.000 personnes par jour d'ici la fin de l'année 2020, en raison des impacts économiques et sociaux de la pandémie du nouveau coronavirus. » L'ONG souligne que la faim ferait ainsi davantage de victimes que le Covid-19. La pandémie « met à mal un système alimentaire mondial déjà vacillant, exposant des millions de personnes supplémentaires à la famine ».

Pour sauver ces millions de vies menacées par la famine, Oxfam Solidarité demandait alors aux gouvernements du monde entier de soutenir l'appel humanitaire des Nations unies et de s'assurer que l'aide atteigne ceux qui en ont le plus besoin. Elle plaidait également pour l'annulation de la dette des pays en développement, ce qui leur permettrait de libérer des fonds en faveur des soins de santé et de la protection sociale.

### Repenser la manière de produire

Une forme de consensus se dessine donc au niveau du diagnostic et des conséquences de la pandémie. Mais pas forcément autour

<sup>4</sup> Poverty and shared prosperity 2020 – Reversals of fortune – World bank group – October 2020

<sup>5</sup> Le virus de la faim : comment le coronavirus sème la faim dans un monde affamé – document d'information médias d'Oxfam – juillet 2020.



Illustration © Yves Dewulf

## L'e-commerce une solution pour éviter le naufrage ?

Selon Andrew Mude qui pilote la division Recherche agricole, production et développement durable de la Banque africaine de développement (BAD), « le Covid-19 a accéléré l'utilisation des technologies numériques et mobiles dans le secteur agricole ». L'économiste kenyan rappelle par ailleurs que ces dernières années, « on avait déjà observé une croissance des marchés en ligne et mobiles pour les intrants agricoles (semences, engrais, etc.) et les sortants (produits bruts, livraisons de nourriture, etc.) envoyés directement aux consommateurs ». Un phénomène qui s'est donc encore accéléré puisque le Covid-19 menace toujours les économies et la sécurité alimentaire.

Alors que le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une récession de 3,2% en Afrique subsaharienne en 2020, l'e-commerce apparaît donc comme l'une des solutions pour éviter le naufrage du secteur agricole. Mais, pour Olukemi Afun-Ogidan, coordinatrice du programme dédié à l'agriculture digitale de la BAD, il reste encore une vraie marge de progression dans ce secteur puisque, à ses yeux, le potentiel agricole de l'Afrique n'est pas encore pleinement exploité. En effet, si l'on en croit les derniers travaux du cabinet de conseil BearingPoint, les lacunes des réseaux de commercialisation des denrées agricoles causent la perte de plus de la moitié des récoltes.



Illustration © Philippe Dekemeter

des réponses à apporter et des solutions. Selon les Nations unies<sup>6</sup>, la pandémie Covid-19 tire également la sonnette d'alarme sur la nécessité urgente de transformer les systèmes alimentaires mondiaux. En effet, à l'échelle mondiale, les systèmes alimentaires restent un des principaux moteurs du changement climatique et de la crise environnementale planétaire.

Les systèmes alimentaires contribuent à près d'un tiers de toutes les émissions de gaz à effet de serre et ont déjà contribué à une perte substantielle de biodiversité. Il est urgent de repenser rapidement la manière dont nous produisons, transformons, commercialisons, consommons nos aliments et éliminons les déchets. Cette crise pourrait donc servir de tournant pour rééquilibrer et transformer nos systèmes alimentaires, en les rendant plus inclusifs, plus durables et plus résistants.

### Continuer le plaidoyer pour l'agriculture familiale

La crise sanitaire a commencé au début de la deuxième année de la Décennie de l'agriculture familiale qui est portée par les Na-

<sup>6</sup> Policy brief: the impact of COVID-19 on food security and nutrition – United Nations – June 2020.

tions unies, en particulier via ses agences spécialisées en agriculture et alimentation : la FAO et le Fida. Le site dédié par la FAO à l'agriculture familiale<sup>7</sup> plaide en tous les cas en faveur des agriculteurs familiaux : « Pour atténuer les impacts de la pandémie sur le système alimentaire, des interventions mondiales et nationales doivent être prises simultanément sur différentes échelles : les mesures destinées à préserver et à réajuster les chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales doivent être agrémentées par des solutions contextuelles exploitant les ressources et les biens disponibles au niveau local. Les agriculteurs familiaux sont particulièrement bien placés pour fournir des solutions contextualisées et complètes. L'agriculture familiale, ses organisations ainsi que ses coopératives sont ancrées dans les territoires et dans les communautés. En ce qui concerne les activités de production des agriculteurs familiaux, elles dépendent de leur propre production (ou reproduction) de ressources productives ou des intrants disponibles au niveau local. En travaillant avec eux, les gouvernements peuvent relever de multiples défis et atteindre des objectifs qui incluent les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable ».

## Sur le fil du rasoir

En l'espace de quelques semaines, le Covid-19 a mis au grand jour les risques, les fragilités et les inégalités sous-jacents des systèmes alimentaires mondiaux en les rapprochant du point de rupture. Nos systèmes alimentaires se trouvent sur le fil du rasoir depuis des décennies : des enfants se retrouvent à un repas scolaire de la faim, des pays à une barrière douanière de la pénurie alimentaire, des familles de régions pauvres à une journée de salaire de l'insécurité alimentaire et des fermes à la veille d'un grave déficit en main d'œuvre. Les confinements et les perturbations provoqués par le Covid-19 ont démontré la fragilité de l'accès des populations aux biens et services essentiels. Dans les systèmes de santé et les systèmes alimentaires, des faiblesses critiques, des inégalités et des injustices ont été mises en lumière. Ces systèmes, les biens publics qu'ils génèrent et les personnes qui les soutiennent, n'ont pas été appréciés à

<sup>7</sup> <http://www.fao.org/family-farming/rejoignez-nous/fr/>

Les moments de crise ont toujours été exploités par des acteurs puissants pour imposer des approches non durables.

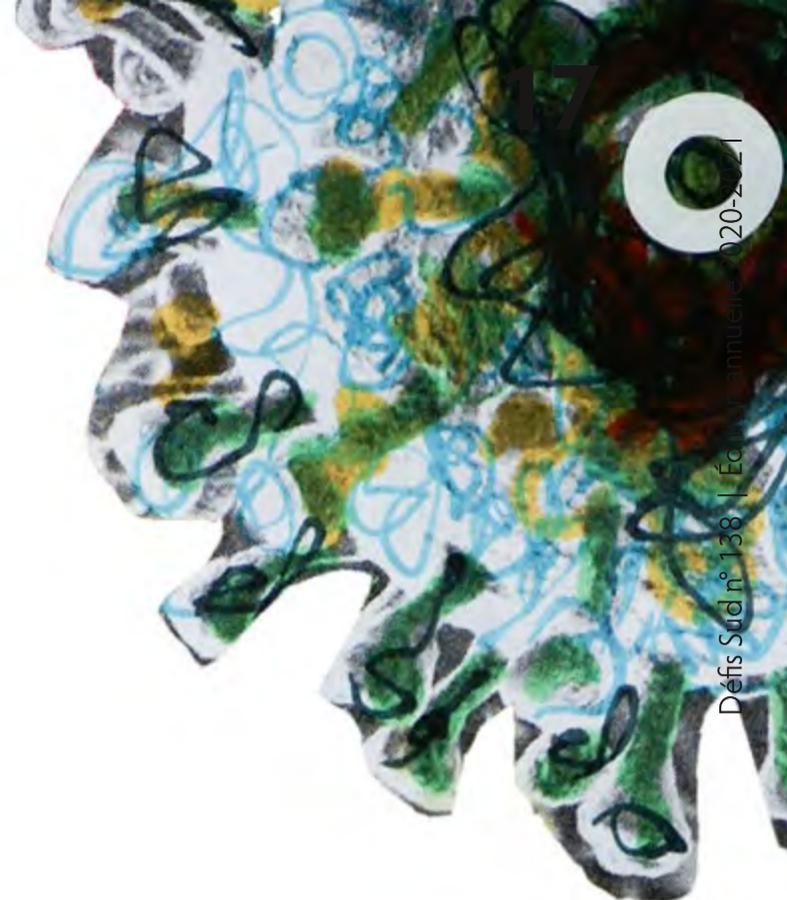
leur juste valeur et n'ont pas été suffisamment protégés.

En d'autres termes, le Covid-19 est un signal d'alarme pour les systèmes alimentaires. La crise a permis d'entrevoir de nouveaux systèmes alimentaires, plus résilients, alors que les communautés se rassemblent pour combler les lacunes des systèmes alimentaires et que les autorités publiques adoptent des mesures extraordinaires pour garantir la production et l'approvisionnement de nourriture.

Cependant, les moments de crises ont toujours été exploités par des acteurs puissants pour aller encore plus loin dans des approches non durables et maintenir le statu quo sous prétexte de répondre à la crise. Il faut donc tirer des leçons du passé et s'opposer à ces tentatives, tout en veillant à ce que les mesures adoptées pour enrayer la crise deviennent le point de départ d'une transformation des systèmes alimentaires porteuse de résilience à tous les niveaux.

## La modernité digitale

Outre la mise en avant de l'agriculture familiale et de la nécessité de penser des systèmes alimentaires locaux, la digitalisation





est également avancée comme une solution à la crise. La Banque mondiale<sup>8</sup> défend depuis quelque temps déjà qu'un recours massif aux services financiers numériques favorise le développement économique et la réduction de la pauvreté. Dans son travail avec les pays en développement du monde entier, elle a en effet constaté que là où les systèmes financiers sont plus développés, la croissance est plus dynamique, le taux de pauvreté baisse plus rapidement et l'égalité de revenus progresse plus vite.

Avec la pandémie, le rôle majeur de ces services numériques dans l'accès des citoyens et des gouvernements à des outils financiers sûrs, peu coûteux et sans contact devient encore plus manifeste. La forte pénétration des téléphones portables dans de nombreux pays en développement a permis l'éclosion de la première génération de services financiers dématérialisés et l'essor de l'argent mobile. À ce jour, plus de 850 millions de comptes utilisant la téléphonie mobile sont recensés dans 90 pays et ils enregistrent 1,3 milliard de dollars de transactions quotidiennes. L'Afrique subsaharienne est à la pointe en la matière : un cinquième de la population adulte y dispose d'un compte d'argent mobile.

Par exemple, la société de micro-assurance Pula, créée il y a quatre ans à Nairobi (Kenya), offre une protection à des personnes disposant de peu de revenus, et notamment à 1,7 million de petits agriculteurs de dix pays en Afrique et en Inde. Elle utilise entre autres des données satel-

lites et l'intelligence artificielle pour intégrer le risque estimé d'indemnisation au montant des primes et pour déterminer si un sinistre s'est produit. Grâce à son modèle d'entreprise innovant, Pula conçoit et vend des assurances indexées sur les conditions météorologiques et des rendements sous forme de forfaits, la police d'assurance étant intégrée au coût des semences, des engrais ou d'un crédit. Ce système évite par ailleurs d'avoir à mandater un expert sur place pour constater un sinistre, tandis que l'indemnisation s'effectue par SMS.

## Échec du crash test

Au niveau des prises de positions sur le diagnostic lié à la présence de la pandémie, on a pu observer une relative unanimité qui mettait l'accent sur le fait que le système tel qu'il existait au niveau mondial ne résistait pas à ce crash test et qu'il fallait changer de modèle. Trois grandes pistes ont émergé : les agricultures familiales ou paysannes, les circuits locaux et le digital. Le monde ne serait plus comme avant ! Et pourtant, au fil du temps, et malgré une deuxième vague, certes moins marquée en Afrique, les signaux d'un retour au « *business as usual* » se renforcent, confirmant peut-être les craintes de cet ordre émises dès avril 2020 par le think tank d'experts Ipes Food<sup>9</sup>. ■

**Rédaction : Marc Mees**

8 Les services financiers numériques peuvent aider aujourd'hui les économies en développement à faire face à la crise et stimuler la croissance de demain – Blog de la Banque Mondiale – Mai 2020.

9 Le COVID-19 et la crise dans les systèmes alimentaires : symptômes, causes et solutions potentielles – Avril 2020.

## ENJEUX

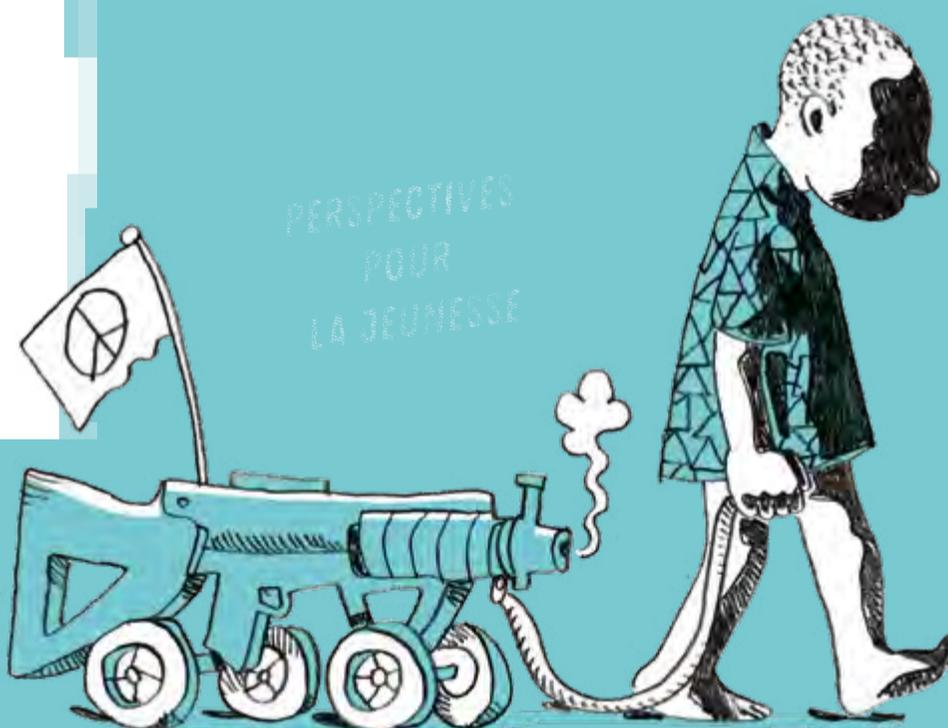
Le Sahel est un terme géographique qui résonne souvent dans la sphère publique et dont la singularité recouvre une pluralité de réalités hétérogènes et complexes. La guerre qui y sévit depuis presque deux décennies a connu un tournant sombre, notamment dans la zone des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. La porosité des frontières, la circulation des armes, des populations et des acteurs de violence ont participé à la diffusion des conflits.

# Le Sahel à l'horizon 2030 : une course contre la montre

Un article de Naïs El Yousfi

## DANS CET ARTICLE

> **THIERRY HOMMEL**, économiste, enseignant à l'École nationale des ponts et chaussées, directeur du Forum prospectif de l'Afrique de l'Ouest et conseiller scientifique de Futuribles International propose quelques perspectives et solutions pour le Sahel à l'horizon 2030.



Illustrations © Juan Mendez

La réponse sécuritaire domine. Or, sous la toile de fond du jihadisme, on trouve la mauvaise gouvernance des États et la gestion aléatoire des conflits, la pauvreté endémique ou encore le manque de perspective chez les jeunes. Des causes structurelles, profondes et protéiformes, qui ont créé au fil des années un terreau fertile aux dynamiques actuelles des conflits.

À ce problème multifactoriel, il faudrait une réponse pluridisciplinaire. Les racines économiques, identitaires, religieuses et politiques du conflit se nourrissent les unes des autres. Ainsi, la lutte militaire contre le terrorisme ne représente qu'un seul aspect des actions à mettre en place pour l'amélioration de la situation au Sahel. Le développement dans toutes ses dimensions doit



sous-tendre tous les axes d'intervention: la place des femmes, le futur des jeunes, la transition des systèmes alimentaires, etc.

Selon Thierry Hommel, qui dirige pour le think tank Futuribles un forum chargé d'étudier les grandes tendances d'évolution de l'Afrique de l'Ouest sur vingt à trente ans, il faut « *entrer dans un dialogue social, reconnaître des niveaux de qualification, développer l'éducation, faciliter les accès aux crédits, connecter les entreprises à l'électricité et aux transports, pour ensuite collecter des taxes qui viendront soutenir le développement du secteur agricole* ». Le chercheur ajoute

échelle nationale pour des politiques budgétaires et sectorielles cohérentes, échelle régionale (au niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest-Cedeao) pour des politiques monétaires et commerciales qui favorisent le développement endogène. En vue d'une efficacité pérenne, les différents types de pouvoirs et d'acteurs doivent s'accorder: les responsables religieux, les gouvernants, la société civile, les acteurs économiques, etc.

## Développer le secteur agricole

L'élevage et l'agriculture demeurent les deux activités principales des populations du Sahel et doivent constituer par conséquent les axes privilégiés des mesures à mettre en place. Largement informelles, ce sont d'abord des activités de subsistance, peu productives et fragiles face aux aléas économiques et climatiques. Les États sahéliens doivent se résoudre à consacrer bien plus que 3% de leur PIB à ces secteurs et mettre en place des politiques alimentaires cohérentes qui favorisent les petites exploitations car ce sont elles qui produisent la nourriture la plus diversifiée, mais aussi la plus abondante. Ces politiques doivent être réfléchies: l'industrialisation de l'agriculture ne fait qu'aggraver la dépendance aux intrants et l'appauvrissement de sols déjà fragilisés. L'agroécologie apparaît ainsi comme la meilleure trajectoire possible: intensive en main-d'œuvre, elle permet-

## L'élevage et l'agriculture demeurent les activités principales des populations du Sahel.

toutefois que ces taxes ne doivent pas être ressenties comme des sanctions, au risque de ne pas être acceptées ni pérennisées.

Par ailleurs, ces actions doivent être déployées à plusieurs échelons territoriaux selon une répartition stratégique des compétences, mais articulées les unes avec les autres: échelle locale pour des politiques en accord avec les spécificités des territoires,

# Causes structurelles et conjoncturelles de la crise au Sahel

## Pauvreté et manque de moyens étatiques

Malgré les progrès effectués ces dernières années, les États d'Afrique de l'Ouest ne fournissent toujours pas un certain nombre de services dits essentiels : accès à l'eau, à l'électricité, à l'éducation ou encore à la santé. Se pose donc la question des moyens des États disposant de peu de ressources fiscales dans des économies nationales largement informelles. Comment mettre en place des politiques efficaces ? Les secteurs clefs du développement ne sont pas suffisamment financés en termes relatifs : seulement 3 % des budgets nationaux en moyenne pour l'agriculture, alors qu'elle emploie jusqu'à 80 % de la population dans certaines régions.

## Transition démographique et jeunesse

L'espace sahélien n'ayant pas accompli sa transition démographique, des millions de jeunes entrent sur un marché du travail incapable de les absorber. Avant même les débuts de la guerre, de nombreux jeunes choisissaient de quitter leur pays face aux perspectives d'emploi très limitées et à la difficulté de peser dans une société paternaliste. Quelques anciens s'agrippent à leurs fonctions de pouvoir, tandis que les jeunes, bien plus nombreux, rêvent de changement.

## Absence de l'État de droit

Depuis l'implantation des groupes terroristes, l'escalade de la violence concerne autant les jihadistes que les forces de l'ordre. La répression ne fait qu'aggraver le mécontentement ; on l'a vu au Nigeria avec Boko Haram, où la réaction des forces de l'ordre après les attentats a fait plus de victimes que les exactions terroristes. Une situation qui tend à se répéter au Mali et au Burkina Faso.

L'absence de protection de la part des États déliquescents pousse les populations à monter leur propre milice. La religion légitime le combat, mais elle n'en est pas nécessairement à l'origine. Les véritables enjeux sont l'accès au foncier, le tracé des couloirs de transhumance de troupeaux. Les relations des éleveurs peuhls avec les agriculteurs se dégradent car ces derniers grignotent les terres dédiées à la transhumance des troupeaux, sous l'ef-

fet de la pression foncière et de l'assèchement des terres. Les Peuhls ont grossi les rangs de la Katiba Macina, un groupe salafiste qui leur promet de résoudre les problèmes liés à l'usage des terres. Mais aujourd'hui, d'autres ethnies rejoignent le groupe d'Amadou Kouffa, dont des cultivateurs, que l'État ne protège plus.

## Effet domino

Plus de trois millions de réfugiés s'entassent dans des camps. Pour eux, outre les tueries, c'est surtout l'absence de justice qui a attisé les tensions et ruiné la confiance qui existait auparavant entre les communautés. Chacun décide de prendre les armes, de se faire justice soi-même, puisque l'État s'est retiré des zones les plus dangereuses. Les jihadistes profitent du vide politique et instrumentalisent les communautés. Les conflits liés aux usages des territoires existent depuis des années, mais par un effet domino, ils se sont exacerbés.

La présence de puissances occidentales, en premier lieu la France au Mali, avive les sentiments de résistance à l'occupation post-coloniale, à l'impérialisme économique des pays du Nord. Elle discrédite également les gouvernements africains, accusés d'avoir les mains liées par les dirigeants européens.

## Les causes climatiques, économiques et sanitaires

À tout ceci s'ajoutent la situation sanitaire liée au Covid-19, les problèmes climatiques et les crises économiques : des enjeux intrinsèquement liés qui risquent de se renforcer mutuellement dans les années à venir. Dernièrement, la reprise intense des pluies au Sahel a dévasté plusieurs régions au Niger et au Sénégal. Selon les climatologues, on peut s'attendre à la poursuite de l'assèchement de la région, mais avec des intempéries ponctuelles extrêmement violentes comme celles d'août et septembre 2020. Un grand danger pour la sécurité alimentaire si les agricultures ne sont pas capables d'y faire face.



trait d'employer le plus grand nombre, en premier lieu les jeunes. Elle est aussi plus résiliente face aux aléas climatiques, qui s'intensifieront dans les prochaines années. Les politiques alimentaires doivent aussi favoriser les activités de transformation en aval de la production agricole, afin de capter le maximum de valeur ajoutée au niveau local. Par ailleurs, les conflits d'usage des terres appellent à la révision des politiques foncières et à des liens complémentaires entre agriculture et élevage.

## Certains États sahéliens envisagent la mise en place de filets sociaux pour rattraper le secteur informel.

La Cedeao a-t-elle intérêt à protéger son marché agricole de la concurrence extérieure, ou bien à subventionner son agriculture comme le fait l'Union européenne ? L'exemple des poudres de lait réengraissés vendues en Afrique de l'Ouest à un prix inférieur à celui du lait local avait bien illustré la concurrence déloyale à laquelle les producteurs doivent faire face, et qui les empêche de développer leurs filières. Il est évident qu'il faut explorer plusieurs options pour laisser du répit au secteur, le temps qu'il passe d'une logique de subsistance à une logique d'investissement. Au-delà des politiques subventionnistes ou protectionnistes, pour Thierry Hommel il faut aborder

la question monétaire en facilitant le crédit : « Si l'on veut sortir de la répétition saison par saison, augmenter ses revenus et diversifier sa production ou changer de pratique pour aller vers l'agroécologie, on a besoin de pouvoir investir et donc d'accéder à des moyens ». Une condition fondamentale « pour qu'une économie plus diversifiée, moins sensible aux chocs cycliques et donc aux cours mondiaux des matières premières puisse émerger, et pour qu'un développement endogène se dessine ».

## Retour de l'État de droit et construction de l'État Providence

Politiquement, « il faut penser à la séparation des pouvoirs, à un modèle qui transcende les questions religieuses et ethniques. Un lien social fort qui fait que les gens ont un sentiment d'appartenance multiple qui va au-delà de l'altérité ». Et des institutions dans lesquelles les gens ont confiance.

En marge du G5 Sahel, l'émergence d'une coalition citoyenne pour le Sahel traduit la volonté des populations d'être consultées sur les solutions à apporter aux conflits. « Les gens malgré tout ressentent une certaine forme de nationalisme et aimeraient être en mesure d'assurer leur propre destin. À terme, il s'agit avant tout de développer les sociétés civiles locales et leurs interconnexions ». La cohésion de toute la population derrière un État et des collectivités territoriales qui leur fournissent un accès aux services essentiels tels que la santé et l'éducation, permettrait de couper l'herbe sous le pied des jihadistes qui jouent sur le sentiment d'injustice sociale. On constate tout de même une amélioration des accès aux services depuis une quinzaine d'années, mais inégales entre les sous-régions et les États et sans pour autant que les populations le ressentent suffisamment. Pour le moment, les revendications continuent de se multiplier. Certains États sahéliens commencent à envisager la mise en place de filets sociaux notamment pour rattraper le secteur informel. Mais les besoins sont pressants et changeants, surtout concernant l'absorption des jeunes sur le marché du travail.



## Protéger la société sahélienne

Quel peut être alors le meilleur scénario imaginable d'ici 2030 pour le Sahel ? Avant tout, une confiance rétablie entre les communautés et les gouvernants. Ensuite, une transformation économique qui permettrait le développement de la protection sociale dans une région où trop de gens encore sont vulnérables : filets de sécurité, meilleure offre scolaire et de formation professionnelle, amélioration des accès à l'eau, à la santé, et des infrastructures qui protègent face aux aléas mais aussi favorisent les interconnexions entre les territoires. Et au centre, des systèmes alimentaires agroécologiques locaux, respectueux de l'environnement et des populations « du champ à l'assiette ». Une autre manière de produire est possible ; elle devient même impérative. En outre, l'une des pierres angulaires, selon Thierry Hommel, est l'accès « des jeunes femmes et hommes à des fonctions de responsabilité, dans le monde économique formel, dans le monde politique et diplomatique ». Faire de la place aux jeunes et revitaliser un marché de l'emploi -surtout agricole- afin qu'il puisse offrir des perspectives au 330 millions d'actifs qui y entreront d'ici 2025. « C'est une course contre la montre » conclut le chercheur, que le ralentissement des activités lié à la crise du Covid-19 risque malheureusement d'accentuer. ■

## Chronologie d'une année de crise au Sahel

Cela faisait déjà plusieurs années que les experts s'inquiétaient de la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel, plus particulièrement dans la région sensible des « trois frontières » entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. L'année 2020 a malheureusement été celle où les conflits ont connu un sommet inédit, autant dans leur violence que dans la diversification de leurs dimensions.

Au Mali, début juin 2020, les forces militaires françaises tuaient le chef d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, Abdelmalek Droukdal. Le 18 août, les militaires s'emparaient du pouvoir en renversant le président Ibrahim Bou-bacar Keïta, ravivant les souvenirs encore frais du coup d'État de 2012 qui l'avait porté au pouvoir. Devait-on y voir l'occasion pour la population malienne défiante à l'égard du pouvoir d'espérer des changements ? En effet, une grande partie du peuple malien reprochait au président et à son gouvernement leur mauvaise gestion des conflits communautaires et la corruption qui gangrènent la vie politique et sociale.

Au Niger, les conflits se sont renforcés dans les zones frontalières avec le Burkina Faso et le Mali. Vingt civils ont été tués par des groupes armés non gouvernementaux en mai dans la région de Tillabéri. En août, huit civils dont six travailleurs humanitaires français ont perdu la vie dans un attentat revendiqué plus tard par l'État islamique.

Au Burkina Faso, depuis une série d'attaques terroristes au début de l'année 2019, le sentiment d'insécurité grandit. Des milices communautaires, apparues depuis 2014 pour lutter contre la petite délinquance, prennent en charge la lutte contre les jihadistes - jusqu'à parfois remplacer l'État. La milice principale, (les Koglégos « gardiens de la brousse ») sillonne le pays et punit, en faisant souvent fi de la présomption d'innocence. Les forces de sécurité nationales déploient des opérations mais sont accusées de mener des exactions aveugles, accélérant la perte de confiance envers le pouvoir en place.

Souvent dénoncées, les politiques agricoles et commerciales de l'Union européenne entrent en conflit avec sa politique d'aide au développement. Dans un contexte politique ébranlé par la pandémie de Covid-19, les incohérences des politiques européennes sont d'autant plus apparentes. Au sein de l'UE et de ses pays partenaires, les petits agriculteurs n'arrivent plus à écouler leur production sur un marché devenu de plus en plus compétitif.

# Le chaînon manquant des politiques européennes

Un article de Lola Pochet

## DANS CET ARTICLE

- > **HANNELORE BEERLANDT**, directrice d'Agri-cord, un réseau regroupant différentes agences agricoles et ONG ayant pour but de renforcer les organisations paysannes dans les pays en voie de développement (PED).
- > **CHARLES SNOECK**, responsable du pôle *Civil Society Engagement* chez Fairtrade Belgium.
- > **OLIVIER DE SCHUTTER**, ancien Rapporteur pour le droit à l'alimentation à l'ONU.

Les critiques portent surtout sur le manque de transparence et de cohérence des politiques ainsi que leurs nombreux effets indésirables sur les pays partenaires de l'UE. La fluidité des échanges commerciaux entre les différents pays a été priorisée et l'Union européenne s'est alignée sur l'idéologie du libre marché. L'Union européenne est donc en perpétuelle négociation avec un nombre croissant de pays. Entre autres, elle négocie des Accords de partenariat économique (APE) avec la plupart des pays africains, avec le Canada (Ceta), avec le Japon (Jefta), avec

les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay), de la CAN (Colombie, Équateur, Pérou) et avec le Mexique. Malgré la promesse d'un développement économique bénéfique à chacune des parties, ces accords demeurent inégaux. Car en octroyant des avantages préférentiels aux pays signataires (tarifs moindres sur l'import ou l'export), ces accords permettent à l'UE de conserver une forme d'hégémonie économique. De nombreuses clauses sont contraignantes pour les signataires, les empêchent de modifier leurs droits de douane et leur imposent de supprimer leurs taxes de soutien aux exportations. Cela permet à l'Europe de pratiquer le dumping, c'est-à-dire d'écouler le surplus de sa production sur les marchés de ses partenaires, à un prix inférieur au prix de revient.

Cette pratique déloyale a pour effet d'éliminer la concurrence en offrant des prix très attractifs aux clients sur d'autres marchés. Elle a de graves implications pour les filières locales, peu protégées, qui ne reçoivent pas de subsides de leurs propres gouvernements et se retrouvent donc dans l'incapacité de vendre leurs produits.



En octroyant des avantages préférentiels aux pays signataires (tarifs moindres sur l'import ou l'export), ces accords permettent à l'UE de conserver une forme d'hégémonie économique.

## La PAC : un instrument financier clé ?

L'agriculture intensive pratiquée dans les États membres de l'Union européenne est subsidiée grâce à la Politique agricole commune (PAC). C'est l'une des politiques les plus importantes de l'UE en termes budgétaires (38% du budget de l'UE en 2018). Elle conditionne les évolutions du système agricole et alimentaire européen. Cette politique d'attribution de subsides représente un soutien financier essentiel pour les agriculteurs des différents États membres et permet de préserver l'économie rurale sur le continent... du moins, en théorie. En pratique, les petites fermes disparaissent très rapidement, se voyant remplacées par de grandes propriétés foncières. Les terres étant accaparées par l'agrobusiness d'exportation, et le prix des terrains agricoles atteignant des sommets, l'accès au foncier représente un frein important à l'installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs.

Les plus importants bénéficiaires de la PAC sont de grosses exploitations. Selon Greenpeace, en 2015, 30% des aides de la PAC ont été allouées à seulement 1,5% des exploitations. L'attribution des aides financières ne tient pas compte des modes de production utilisés, encore moins de la gestion de l'environnement ou des conditions de vie des animaux et des travailleurs. En d'autres termes, cette répartition inégalitaire se fait au détriment des agricultures familiales ou de ceux qui tentent une gestion plus respectueuse de la nature.

Au-delà des frontières de l'UE, « la Politique agricole commune (PAC) constitue l'une des principales politiques européennes ayant des impacts sur les pays du Sud, et plus particulièrement sur leurs paysanneries, avec un potentiel de contradiction avec les objectifs de cohérence avec le développement et de respect des droits humains » souligne un rapport publié par Coordination Sud en 2019. C'est le cas notamment en Afrique de l'Ouest, où le blé et la poudre de lait sont importés et vendus à bas prix grâce aux subventions de la PAC.

## Une question de choix

« L'exportation n'est cependant pas un mauvais réflexe », affirme Hannelore Beerlandt, directrice d'Agricord, un réseau regroupant différentes agences agricoles et ONG ayant pour but de renforcer les organisations paysannes dans les PED. « Mais il est nécessaire d'informer davantage les gouvernements signataires quant aux contenus des différentes clauses et d'aider ces derniers à mettre en place des outils de subvention pour soutenir leur propre production. Il existe de nombreuses possibilités pour les pays partenaires de protéger leur marché, d'investir dans leurs agriculteurs et dans l'efficacité de leur propre système. Il s'agit avant tout d'une question de choix. En allouant des subventions, vous permettez aux producteurs d'avoir un espace pour prendre en compte la dimension écologique, sociale et le bien-être animal. Sans soutien financier, les bases mêmes de la vie des producteurs ne sont pas assurées, ce qui laisse ces derniers sans autre choix que d'être compétitifs ».

Sans soutien financier, les bases mêmes de la vie des producteurs ne sont pas assurées.

Il est bien sûr possible que certains gouvernements décident en connaissance de cause de ne pas tirer profit de ces clauses alors qu'elles pourraient leur permettre de se protéger des externalités négatives. Ils le font en général dans le but de protéger les consommateurs urbains en leur procurant des produits à bas prix. Les décideurs politiques craignent les soulèvements urbains. Ils font donc tout pour maintenir les prix bas, prenant souvent des mesures ad hoc sans réflexion sur le long terme. « C'est ce biais urbain qui finalement pousse les gouvernements de beaucoup de pays du Sud à accepter d'importer des produits peu chers. Et cela se fait au détriment des producteurs locaux » rapporte Hannelore Beerlandt.

Selon Charles Snoeck, responsable du pôle Civil Society Engagement chez Fairtrade

Belgium, « la protection du consommateur urbain sur le long terme est souvent ignorée et réduite à une relation transactionnelle instantanée ». De l'autre côté du spectre, les communautés d'agriculteurs sont généralement emportées dans des cycles de pauvreté et contraintes de mettre en place des stratégies de survie au détriment des aspects de durabilité écologique et d'égalité sociale. D'après Charles Snoeck, l'aspect financier est donc crucial dans le développement d'un système alimentaire plus juste, tant en amont, au niveau des producteurs, qui devraient bénéficier d'un revenu vital qui leur permettrait d'adopter des pratiques agricoles plus vertueuses, qu'en aval, au niveau du consommateur, qui souvent doit se rabattre sur une alimentation *low cost* par manque de moyens (ou manque de « capacités », selon les termes de l'économiste Amartya Sen)<sup>1</sup>.

## Le Green Deal et « De la fourche à la fourchette » : entre promesses et réalité

La nouvelle Commission européenne, entrée en fonction en novembre 2019, s'est attelée à développer une nouvelle stratégie alimentaire censée être plus transparente, plus saine, plus juste et plus verte. Cette stratégie, appelée « De la fourche à la fourchette » (*Farm to Fork, F2F*) a été proposée dans le cadre du Green Deal, un ensemble d'initiatives ayant pour but de rendre l'Europe climatiquement neutre d'ici à 2050.

La F2F devrait être basée sur la réduction de l'utilisation de pesticides, de produits antimicrobiens et de fertilisants, la mise en place d'une taxe carbone sur les importations aux frontières, la mise à disposition de fonciers supplémentaires pour y pratiquer l'agriculture biologique et l'insistance sur des choix alimentaires sains, de manière à réduire le taux d'obésité<sup>2</sup>. Il existe en effet



un lien indéniable entre l'agriculture et l'environnement et, outre la préservation des écosystèmes, le facteur économique joue un rôle important dans l'équation : près de 20 % des produits alimentaires sont gaspillés chaque année, ce qui entraîne un coût écologique énorme pour l'Europe, ainsi qu'une perte de revenus de plus de 143 milliards d'euros par an.<sup>3</sup>

« L'UE a raison d'investir ces dimensions, mais doit cependant rectifier quelques points », souligne Olivier De Schutter, ancien Rapporteur pour le droit à l'alimentation à l'ONU. Les politiques commerciales de l'UE semblent ne pas avoir été prises en compte lors des discussions préparatoires de la stratégie F2F. Pourtant, en alignant ces politiques avec la nouvelle stratégie alimentaire, l'UE pourrait imposer des conditions sociales et environnementales plus strictes à ses partenaires économiques. Ces derniers seraient ainsi plus enclins à soutenir les initiatives syndicales et les mouvements sociaux dans les PED, qui réclament en permanence un soutien auprès de leurs gouvernements. De plus, avec l'entrée en fonction de la nouvelle Commission, le budget pour la période 2021-2027 a été revisité et les fonds de la PAC pour le développement rural ont été réévalués à la baisse. Cette décision sur le plan financier entre en contradiction avec les objectifs de la F2F. Finalement, en termes de gouvernance, Olivier De Schutter signale le manque de participation accordé à la société civile pour la mise en place et le suivi de la nouvelle stratégie. Il est vrai que les agriculteurs sont géné-

1 Stanford Encyclopedia of Philosophy, 2016. *The Capability Approach*.

2 Euractiv, 2020. *Leak: EU'S Farm To Fork Strategy Will Be Based On Five Key Targets*.

3 Euractiv.fr, 2019. *Avec Sa Stratégie Alimentaire « De La Fourche À L'Assiette », L'UE est-elle enfin à l'écoute de ses citoyens ?*

ralement peu équipés<sup>4</sup> pour répondre à la complexité des structures européennes. Ils sont pourtant les premiers concernés par ces décisions politiques.

À l'échelle européenne, et compte tenu des nombreux cloisonnements institutionnels, il semble donc difficile de réformer les différentes politiques simultanément et d'y ajouter davantage de cohérence. Pour y remédier, Charles Snoeck propose d'inclure de nouveaux indicateurs dans les analyses préliminaires à l'élaboration des politiques. Le but ? Que le bien-être de l'être humain soit au centre du succès économique. « On a tendance à condamner le libre-échange per se, alors que le problème est surtout l'insistance mise exclusivement sur l'aspect monétaire alors que la dimension sociale passe aux oubliettes ! » explique-t-il.

De tels indicateurs existent déjà. Au niveau macro, la *triple bottom line* (People, Planet & Profit), une notion permettant d'évaluer les impacts des décisions prises au sein d'une entreprise sur le plan social, environnemental et économique, a désormais changé substantiellement de sens. Avec l'institutionnalisation des Objectifs de développement durable (ODD), le troisième P a été remplacé par « Prosperity » indiquant la volonté générale de mettre davantage l'accent sur la dimension de justice sociale. Un autre exemple significatif : le concept de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme qui permet aux entreprises et à tout type d'organisations « d'identifier, d'évaluer, de prévenir et d'atténuer les conséquences négatives, réelles ou potentielles de leurs activités dans le cadre du respect des droits de l'homme »<sup>5</sup>. Au niveau européen, il est important de noter que, depuis 2011, les APE négociés par l'UE comprennent un chapitre relatif au commerce et au développement durable (CDD), contenant des engagements portant sur le droit du travail et la protection de l'environnement, ayant pour but de s'aligner avec les normes et directives internationales, comme celles de l'ONU, de l'OCDE ou de l'Organisation internationale du travail (OIT).

<sup>4</sup> Au niveau national, des initiatives sont mises en place : en Allemagne, le Ministre de l'Agriculture a demandé aux citoyens, aux agriculteurs et à d'autres organisations de proposer leurs idées dans le cadre de la « Stratégie Agricole 2035 », qui se focalisera sur la durabilité, la biodiversité et la sécurisation des ressources.

<sup>5</sup> Toolbox Human Rights, 2020. *Diligence Raisonnable En Matière De Droits De L'Homme Et Des Évaluations D'impact*.

Bien que ces standards ne soient pas (encore) juridiquement contraignants, Hannelore Beerlandt soutient le processus en cours : « Les politiques actuelles ont déjà pris de nombreuses mesures correctives au cours des dernières décennies, et bien que ces mesures puissent sembler insuffisantes ou trop lentes, elles vont cependant dans la bonne direction ».

## Des politiques intégrant la justice sociale ?

Au niveau européen, les agricultures paysannes souffrent du manque d'accès au foncier et du manque de soutien financier, car la majorité des subventions sont attribuées aux grandes exploitations. Lorsque le surplus de la production européenne est exporté, l'UE pratique une forme de concurrence déloyale qui déstructure et affaiblit les structures de production déjà peu stables des agricultures familiales au Sud.

L'UE est une institution fondée sur de nombreuses valeurs morales, telles que l'égalité, la démocratie, la dignité humaine, la liberté. Cependant ses politiques, tant sur le plan commercial, agricole, extérieur, ou en matière d'aide au développement, ne sont pas construites de manière à penser à leurs interférences. En étant cloisonnées, elles

## La dimension sociale passe aux oubliettes.

entrent régulièrement en contradiction avec les discours d'intentions politiques de l'UE. Au lieu de rappeler sans cesse que l'Europe est le plus important contributeur en matière d'aide au développement, ne serait-il pas plus judicieux de traduire cette affirmation en actes en pratiquant un commerce plus juste ?

Dans les pays en développement, la mise en place d'un système de revenu vital d'une part et la distribution de subventions d'autre part offriraient la possibilité aux agriculteurs de pouvoir agir de manière concrète sur leur situation, indépendamment d'une aide financière

## Avec les paysans du Pérou contre le libre-échange

En 2012, l'Union européenne a conclu un accord de libre-échange avec le Pérou et la Colombie. L'Équateur a rejoint l'accord par la suite.



Un récent rapport montre que cette libéralisation des échanges commerciaux avec le Pérou a des conséquences socio-économiques désastreuses pour 95 % des paysannes et des paysans péruviens qui voient arriver sur leurs marchés des produits alimentaires vendus à des prix avec lesquels ils ne peuvent pas rivaliser.

Sur la période 2014-2018, l'Union européenne a exporté au Pérou, en moyenne 26 000 tonnes par an de pommes de terre frites surgelées en prove-

nance notamment de la Belgique et des Pays-Bas, soit une quantité trois fois plus grande qu'avant l'entrée en vigueur de cet accord.

Nos pommes de terre européennes, coupées en frites, surgelées et emballées dans des sachets en plastique parcourent la moitié de la planète pour arriver dans les supermarchés péruviens où elles sont vendues moins chères que les produits locaux. Une aberration d'autant plus grande quand on sait que le Pérou est le pays d'origine de la pomme de terre qui offre la plus grande diversité de patates au monde ! Une infinie variété de pommes de terre andines, cultivées depuis des millénaires par des paysans soucieux d'en préserver toutes les diversités, est aujourd'hui menacée par l'arrivée de frites surgelées et standardisées, en provenance de l'UE.

Ces frites européennes exportées à un moindre coût empêchent les producteurs péruviens de patates de vendre leurs propres produits sur place à un prix juste car la concurrence des pommes de terre européennes est trop forte. Résultat : les paysans péruviens ne parviennent plus à vivre de leur activité agricole.

**Pour soutenir la campagne de SOS Faim : <https://www.sosfaim.be/stop-traite-libre-echange>**

extérieure, et de se rapprocher ainsi d'une forme de souveraineté alimentaire. Comme le rappelle Charles Snoeck, *"il est nécessaire de faire de nos agriculteurs, tout comme des consommateurs, des acteurs de changement, et cela passe nécessairement par l'aspect économique"*. Il s'agit de tenir compte de critères environnementaux et sociétaux dans l'attribution des aides aux agriculteurs, en particulier, aux petits exploitants familiaux.

Cette évolution est nécessaire parce que les politiques de l'UE influencent les prix à l'échelle mondiale, et donc également la sé-

curité alimentaire des pays du Sud. Il y a sans aucun doute un problème de fond lorsque la compétitivité du marché de certains pays sert à justifier des exploitations sur le plan social et environnemental ailleurs.

En plaçant la notion de justice sociale et environnementale au centre des préoccupations et des priorités économiques de nos gouvernements, l'UE aurait la possibilité d'aligner ses objectifs de développement et ses ambitions écologiques avec sa stratégie commerciale. ■

Avec la crise du Covid-19, le mot relocalisation est dans toutes les bouches. Pourtant, les voix s'élèvent déjà depuis de nombreuses années pour réclamer un raccourcissement des chaînes d'approvisionnement mondiales et une diminution de l'impact environnemental de nos modes de production et de consommation. Mais comment doit-on relocaliser sans impacter les pays du Sud ? Éclairage auprès de différents spécialistes des questions alimentaires.

# La **relocalisation** alimentaire en débat

Un article de Patrick Veillard

## DANS CET ARTICLE

- > **MARC DUFUMIER**, agronome et professeur émérite à Agro Paris Tech.
- > **NICOLAS BRICAS**, agro-économiste au Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement).
- > **MANUEL EGGEN**, chargé de recherche et de plaidoyer au FoodFirst Information and Action Network Fian.
- > **LAURENT LEVARD**, expert en politiques commerciales au Gret (Groupe de recherche et d'échange technologique).
- > **OLIVIER DE SCHUTTER**, Rapporteur de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme, ancien Rapporteur pour le droit à l'alimentation.

Les crises sanitaires et économiques liées au Covid-19 ont ravivé une série de (vieux) débats sur la nécessaire relocalisation de nos systèmes de production, en particulier en matière agricole. Face aux risques de pénurie et de nouvelle crise alimentaire, de nombreux acteurs plaident pour une relocalisation accrue, afin d'améliorer la sécurité, la résilience et l'autonomie des systèmes alimentaires.

Comme le rappelait dans une récente interview Olivier De Schutter, Rapporteur de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme, « *tout notre modèle de croissance est fondé sur l'efficacité, c'est-à-dire l'approfondissement de la division internationale du travail, les économies d'échelle, l'automatisation de la production, les chaînes mondiales d'approvisionnement* ». Selon lui, il faut améliorer les termes de la transaction entre cette efficacité et la résilience, en « *favorisant la diversité à l'échelle locale, afin de réduire la dépendance des circuits mondiaux de production et de distribution, dans une approche territoriale qui favorise l'économie locale et a aussi des bienfaits en matière de santé et d'environnement* »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Alter Echos. 15 avril 2020. « Cette crise est vraiment notre dernière chance ».

Il est vrai que les avantages du local semblent nombreux: (re)création de liens entre producteurs et consommateurs, possibilité pour ces derniers de reprendre la main sur leur alimentation, potentielle diminution des coûts et émissions de gaz à effet de serre liés au transport, augmentation de la valeur allouée à la production agricole et amélioration des conditions de vie des agriculteurs du fait de leur réintégration dans des chaînes de valeur locales<sup>2</sup>.

Une fois ces constats posés, de nombreuses questions sur le « comment » apparaissent néanmoins. Quels systèmes de production relocaliser exactement? Sur base de quels critères, notamment au niveau environnemental? Quel rôle pour l'agroécologie dans cette équation? Comment ne pas pénaliser

*culture très vastes afin d'alimenter les villes et les régions périurbaines. Il ne faut donc pas rêver au tout local! Je suis d'ailleurs surpris que certains semblent découvrir aujourd'hui cette réalité ».*

Même constat chez Nicolas Bricas, agro-économiste au Cirad<sup>3</sup>. Comme il a pu le calculer, la moitié de la population française vit dans des départements (bassin parisien, grand Est, arc méditerranéen, etc.) ne disposant pas de la surface agricole suffisante pour la nourrir. « *C'est une grande leçon de l'histoire : les populations ne s'accumulent pas là où on peut les nourrir. La plupart des villes, en particulier côtières, se sont développées au travers du commerce, les villes de la Méditerranée avec le blé d'Égypte, celles du Nord de l'Europe avec le blé d'Ukraine ».*



Illustrations © Philippe Dekemmeter

les pays du Sud, pour beaucoup historiquement spécialisés dans l'export à destination des grands marchés de consommation du Nord? Quelles sont les solutions ou contraintes au niveau commercial?

## Des capacités de production locale limitées

Première interrogation, de quels produits et filières parle-t-on, et sur quelles surfaces? Pour Marc Dufumier, agronome et professeur émérite à Agro Paris Tech, « *la question est très complexe, et il faut bien différencier les produits, par exemple frais, pondéreux tels que le lait, les fruits et légumes, des autres, les céréales notamment. Ces dernières nécessitent des surfaces de*

*L'économiste dénonçait ainsi récemment dans un article d'Agrobiosciences une forme de « légumisation des débats », qui « résumerait la question de l'autonomie alimentaire des villes à celle de l'approvisionnement en légumes ». Pour lui, « nous sommes condamnés à nous approvisionner sur de plus longues distances et en indirect, pas nécessairement à l'autre bout du monde, mais au moins quelques départements plus loin »<sup>4</sup>.*

Dans ce débat, M. Dufumier rappelle qu'il est essentiel malgré tout de « *disposer d'une autonomie, voire une autosuffisance face aux crises sanitaires, phytosanitaires et spéculatives* ». D'où l'importance, en particulier pour les pays les plus pauvres, de « *prioriser*

2 Open Ressources. Juin 2020. La tribune du mois.

3 Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement. <https://www.cirad.fr/>.

4 Agrobiosciences. 12/12/2019. *Le tout local est-il un piège ?*

## Sommes-nous condamnés à nous approvisionner sur de plus longues distances ?



les produits les plus vitaux ou stratégiques, en fonction de leur contenu, tout d'abord en calories, puis en protéines végétales, puis en vitamines, minéraux, protéines animales, etc. ». Sur ce point, il estime indispensable de disposer d'une « souveraineté protéique », dénonçant « la dépendance européenne au soja importé transgénique » (plus des 3/4 étant importés, sans aucun droit de douane).

### Davantage de diversification

Plutôt que de relocalisation, ne faudrait-il pas alors parler avant tout de diversification des systèmes de production et d'approvisionnement ?

Pour Manuel Eggen, chargé de recherche et de plaidoyer au Fian<sup>5</sup>, « la Belgique doit rediversifier ses filières car elle est déficitaire dans de nombreuses cultures et donc trop dé-

pendante des importations ». Dans une carte blanche publiée à l'occasion de la crise Covid, son organisation rappelait ainsi, avec une série de co-signataires, que le taux d'auto-provisionnement de la Wallonie était de 17 % pour les fruits et légumes frais, 33 % pour les céréales panifiables et 10 à 15 % pour les élevages ovins et caprins<sup>6</sup>. Cela implique selon lui qu'il faut « sortir le pays de sa surspécialisation sur quelques produits, tels que les pommes de terre ou le lait », afin de « retrouver davantage de résilience alimentaire, notamment en matière de production maraîchère ».

Mais jusqu'où aller exactement dans cette marche arrière ? Pour N. Bricas, « si l'on est allé trop loin dans la spécialisation, il ne faut pas non plus abandonner l'idée d'échange. On doit trouver un compromis entre le besoin écologique de diversification, à la plus pe-

<sup>6</sup> Le taux d'approvisionnement est le taux de production locale par rapport à la consommation. Le Soir. 12/04/2020. Le Covid-19 montre l'urgence de relocaliser dès maintenant les systèmes alimentaires.

<sup>5</sup> FoodFirst Information and Action Network. <https://www.fian.be/>



tite échelle possible, et l'intérêt économique d'une forme de spécialisation agricole, qui permet notamment de réduire les coûts de l'alimentation ».

Il estime donc nécessaire de « relocaliser de la manière la plus diversifiée possible mais en continuant à échanger, à jouer des complémentarités entre régions et en variant ses sources d'approvisionnement ». Plutôt que de poursuivre le mirage d'une relocalisation complète, il semble donc plus pertinent de réfléchir en termes de complémentarité et de partenariats entre différents territoires, et entre campagnes et zones urbaines.

### Articulation avec d'autres leviers de durabilité

Les systèmes agroécologiques ont sans doute un rôle important à jouer dans ce type de démarche puisqu'ils proposent

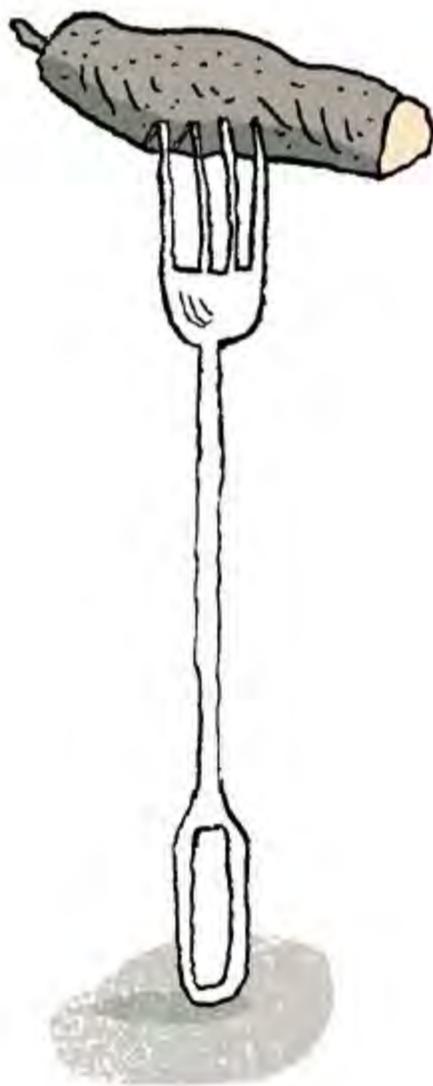
une grande diversité de solutions durables, en opposition au modèle unique de l'agro-industrie aux matières premières standardisées. « L'agroécologie n'est pas en manque de solutions techniques qui valorisent au mieux les potentialités des différents terroirs [...], que ce soit via de l'agroforesterie au Kerala ou de la production de lentilles en Algérie » indique ainsi M. Dufumier. Qui résume : « On doit faire un meilleur usage de l'énergie solaire et de l'azote de l'air, ce sont des ressources universelles qui ne coûtent rien ».

Une approche agroécologique semble d'autant plus cruciale que le caractère local de la production ne constitue pas en soi une garantie de durabilité. Comme le rappelait N. Bricas dans l'article d'Agrobiosciences, « le transport des aliments est assez peu destructeur de l'environnement. En France, il représente moins de 14% des émissions de gaz à effet de serre (GES) des systèmes alimentaires alors que la production agri-

cole pèse pour les deux tiers. Raccourcir la distance d'approvisionnement ne va guère modifier ce pourcentage. En outre, une production peut être locale mais fortement émettrice de GES, par exemple en culture sous serre chauffée »<sup>7</sup>.

Ce type d'incohérence est également souligné par M. Dufumier, qui donne l'exemple de tomates biologiques cultivées en France sous serre chauffée, « l'un des produits dont la demande a le plus augmenté pendant la crise du Covid mais à l'impact climatique nettement plus important que des tomates importées ». Et l'on pourrait dire la même chose à propos des pesticides, dont l'usage n'est pas corrélé à la proximité entre producteurs et consommateurs.

Le local n'est donc pas synonyme de durable, et il faut pouvoir l'articuler avec d'autres dimensions. À titre d'exemple, un calcul de l'outil Parcel<sup>8</sup> à l'échelle de la France montre que le fait d'associer la relocalisation avec 50 % d'agriculture bio et une réduction de 50 % de la consommation de produits carnés réduirait de 50 % les émissions de gaz à effet de serre, tout en atténuant les coûts de dépollution de l'eau. Le tout suffirait à nourrir l'ensemble de la population mais sur une surface agricole diminuée de moitié...



## Quid du Sud ?

Ces logiques articulant relocalisation, diversification et modes de production durables s'appliquent au Sud de manière sans doute plus cruciale encore, étant donné le niveau généralement plus faible de résilience et de sécurité alimentaire qui y prévaut.

« La diversification est un bon principe, encore plus critique pour les pays du Sud » affirme ainsi M. Dufumier. « Ils doivent développer d'urgence des systèmes de production leur permettant une plus grande souveraineté et une plus grande résistance aux chocs, notamment sur les produits les plus stratégiques [...], pas seulement les produits frais mais aussi les céréales et leurs substituts tels que le manioc et l'igname [...]. Après, et

<sup>7</sup> Agrobiosciences. 12/12/2019. Ibid.

<sup>8</sup> Parcel est un outil web développé en France par Terre de Liens, la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) et Le Basic. Il permet d'évaluer pour un territoire donné les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement, ainsi que les emplois agricoles et les impacts écologiques associés à d'éventuels changements de mode de production agricole et/ou de régimes alimentaires. <https://parcel-app.org/>.

heureusement, il n'y a pour l'instant pas eu de grande pénurie avec la crise Covid, qui est arrivée à un moment de production et de stocks mondiaux élevés, tandis que les marchés à terme n'ont pas trop spéculé ».

Quant à l'impact d'une relocalisation alimentaire par ces pays sur leur économie et leurs exportations, « il est clairement à relativiser » selon N. Bricas. « Si l'on prend le cas de l'Afrique, les marchés domestiques ont une valeur globale bien supérieure aux exportations agricoles. Deux cultures, le maïs et le manioc, ont en particulier boosté l'augmentation des surfaces agricoles cultivées, des rendements et des emplois. Cela est très mal rapporté par l'appareil statistique, qui comptabilise surtout les céréales, alors qu'elles ne représentent en réalité, en valeur économique, qu'un tiers environ des marchés. Contrairement à ce que peuvent laisser croire de nombreux discours, l'Afrique a donc un fort marché agricole intérieur, notamment pour les produits animaux, les condiments ou les légumineuses ».

Reste néanmoins pour l'économiste la question de la concurrence par les produits importés, notamment d'Europe. « Même si, contrairement à ce que rapportent de nombreux médias, l'Afrique n'est pas entièrement nourrie d'importations, elle continue d'importer majoritairement son blé et son riz. Une relocalisation a de ce point de vue d'autant plus de sens, sauf pour les régions aux capacités de production agricole plus limitées, tel le Maghreb ».

## Une relocalisation protégée commercialement

Sur ces questions commerciales, il est impossible selon certains auteurs de développer une économie locale et écologique en concurrence avec une économie ouverte pour les échanges de biens.

Laurent Levard, expert en politiques commerciales au Gret<sup>9</sup>, juge ainsi que « proclamer le local ne suffit pas ». Selon lui, « il faut articuler les politiques agricoles et de développement avec des politiques commerciales cohérentes, par exemple par une

<sup>9</sup> Groupe de recherche et d'échange technologique. <https://www.gret.org/>

augmentation des bandes tarifaires. Combinée avec une diminution de la TVA, ce type de politique permettrait de rétablir la compétitivité des produits locaux. Si l'on prend l'exemple du lait africain, cela inciterait les transformateurs à augmenter leur approvisionnement en lait local et donc à développer l'ensemble de la filière »<sup>10</sup>.

M. Dufumier considère également que « les pays pauvres devraient avoir le droit de se protéger, au travers de négociations internationales, des excédents du Nord, le poulet bas de gamme, la poudre de lait, etc. ». Même s'il juge « qu'il ne faut pas tomber

en place de politiques équilibrées et cohérentes en matière de production, de consommation, de commerce, d'environnement, etc.

Pour N. Bricas, ce débat sur la relocalisation des filières d'approvisionnement, exacerbé par la crise du Covid, est clairement faussé. « La crise et le confinement ont créé un repli sur soi. On s'est enfermé dans nos maisons, on a fermé nos frontières... Puis en Europe on a crié à la souveraineté comme si notre alimentation dépendait uniquement de la Chine, de l'Inde ou de l'Amérique latine. En réalité nos importations sont faibles. S'il faut parler de souveraineté alimentaire, parlons plutôt de l'indépendance des pays face aux lobbies industriels. Pour prendre un exemple récent, on a tenté en France de réduire l'utilisation des pesticides mais on s'est vite heurté aux industriels de l'agrochimie. Le problème majeur n'est pas dans une supposée dépendance aux importations, mais dans la transition du système alimentaire vers un système durable et capable de nourrir la population de demain ».

De manière générale, M. Eggen considère qu'il est essentiel de « recentrer ce débat sur le concept global de souveraineté alimentaire, tel qu'imaginé dans les années 90 par le mouvement paysan international La Via Campesina, en réaction aux politiques néolibérales, en particulier de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture. La souveraineté alimentaire inclut des formes de relocalisation, mais pas seulement. Le concept se base sur des principes beaucoup plus larges d'agriculture nourricière, de modes de production agroécologiques, de consommation durable et d'économie sociale et solidaire, d'inclusion des enjeux environnementaux, etc. Aujourd'hui on voit des acteurs de l'agro-industrie en Belgique utiliser l'argument du repli identitaire pour délégitimer les revendications du mouvement pour la souveraineté alimentaire, en amalgamant les deux notions. Un comble ! Il est donc important de démonter cet argumentaire, en montrant que notre vision de la relocalisation signifie, à l'opposé, une solidarité entre les peuples ainsi qu'une transition vers un modèle plus durable ».

## Proclamer le local ne suffit pas.

dans le piège du discours anti-importations systématique. Je préfère une fraise importée du Maroc qu'une fraise cultivée en Espagne sous serre chauffée. D'autant que cette dernière emploie de nombreux travailleurs maghrébins sous-payés, ce qui crée une concurrence indue. Un combat essentiel de ce point de vue est d'améliorer à l'échelle européenne les conditions de travail et de rémunération des travailleurs immigrés ».

N. Bricas estime quant à lui « qu'il faut laisser jouer les avantages comparatifs au sein d'espaces régionaux ayant une certaine cohérence, par exemple à l'échelle de l'Europe. En dehors, on devrait pouvoir se protéger des importations provenant d'autres zones, notamment celles où il n'existe pas de possibilité d'intervenir sur les conditions sociales et environnementales de production ».

## Au-delà de la relocalisation, la souveraineté alimentaire

On le voit, il ne suffit pas de décréter le tout local. Les étapes nécessaires à une relocalisation des systèmes alimentaires sont nombreuses et complexes, incluant la mise

<sup>10</sup> Inter-réseaux. 2019. Faut-il accroître la protection de l'agriculture africaine ? L'exemple de la filière lait.

Le système alimentaire mondialisé qui triomphe progressivement produit des effets profondément néfastes sur le plan socio-économique, sanitaire, environnemental et démocratique. C'est pour cela, qu'à l'instar de nombreuses autres organisations belges, SOS Faim et Oxfam-Belgique appellent à une transition urgente vers un système alimentaire mondial plus juste et plus durable, guidée par un principe de souveraineté alimentaire et par une stratégie d'empowerment économique et politique des acteurs de l'agriculture paysanne.

# Faire **sauter les verrous** en Amérique latine et en Afrique

Un article de Nicolas Barla

## Cinq constats fondamentaux pour transformer les systèmes alimentaires

**E**n dépit des crises successives et des leçons qu'elles enseignent, le modèle de production agro-industriel continue de gagner du terrain en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, au détriment des systèmes de production traditionnels et de l'environnement. Parallèlement, la dérégulation néolibérale des marchés du travail, des biens et des services soumet les producteurs locaux à la concurrence déloyale des agriculteurs du Nord qui bénéficient de subsides et de moyens de production industriels plus développés; expose les travailleurs aux stratégies d'exploitation des grandes firmes multinationales; et soumet les consommateurs aux instabilités d'un marché alimentaire mondial qui leur est extrêmement défavorable.

En Afrique subsaharienne et en Amérique latine, comme dans le reste du monde, l'amorce d'une transition se heurte à de nombreux obstacles, qu'il est nécessaire

d'identifier clairement pour pouvoir déterminer quelles sont les stratégies véritablement transformatrices qu'il faut privilégier. Au cours de ces dernières années, différents panels d'experts se sont employés à dresser le bilan de ces obstacles – comme le panel Ipes-Food dans deux rapports publiés en 2015 et 2016<sup>1</sup>. Mais ces réflexions se focalisent surtout sur les entraves techniques et économiques au changement, négligeant en partie l'importance des verrouillages politiques qui empêchent cette transition. C'est pourquoi Oxfam-Solidarité a jugé pertinent de prolonger la démarche, en questionnant la manière dont la distribution inégale du pouvoir économique et politique entre les différents acteurs des systèmes alimentaires verrouille les possibilités de transformation. Cinq constats sont fondamentaux :

1 Ipes-Food, The New Science of Sustainable Food Systems. Overcoming Barriers to Food Systems Reform, 2015; Ipes-Food, De l'uniformité à la diversité. Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés, 2016.





### Constat n°1 : Les acteurs privés dominants, fondamentalement opposés au changement, exercent une emprise économique croissante et paralysante sur les systèmes alimentaires

En Afrique subsaharienne et en Amérique latine, les différentes tâches de la chaîne alimentaire (agrofourniture, production, transformation, distribution) sont de plus en plus réappropriées par de grandes firmes multinationales issues des pays du Nord. Or, les intérêts financiers de ces firmes sont fondamentalement contradictoires avec l'idée d'une transition vers un modèle juste, démocratique et durable. Leur pouvoir économique croît sous l'effet d'un véritable « *cercle vertueux de la richesse* » : la faible régulation des marchés permet aux grandes firmes d'user de leur prédominance économique pour accroître leurs parts de marché en éradiquant les acteurs locaux ; leur pouvoir d'influence politique leur permet d'obtenir des normes publiques qui leur sont favorables ; et la décennie 2010-2020 aura été marquée par une explosion du nombre de fusions entre les géants de l'agroalimentaire.

À mesure que le pouvoir économique des firmes s'accroît, le pouvoir de résistance et de transformation des petits acteurs locaux diminue. Ceux-ci déploient pourtant toute une gamme de stratégies pour renforcer leurs capacités et survivre face à l'expansion du système agro-industriel : systèmes de microfinance, caisses de protection sociale informelles, réseaux de formation à l'agroécologie, coopératives agricoles, promotion des productions locales auprès de la classe moyenne qui émerge dans les villes, etc. Mais sans soutien des pouvoirs publics, la portée de ces stratégies demeure clairement insuffisante pour amorcer la transition vers un système globalement juste et durable.

### Constat n°2 : La capacité d'intervention des États est de plus en plus limitée

Dans ce contexte de profondes inégalités économiques, seule la puissance de l'État est théoriquement capable de tempérer l'emprise paralysante que les grandes firmes exercent sur le système et de reconstruire un système juste et durable. Mais malheureusement, plusieurs mécanismes réduisent

drastiquement le pouvoir régulateur et transformateur des États d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine.

Premièrement, la capacité budgétaire de la majorité de ces États est profondément limitée. Les dettes asphyxient les finances publiques et leur poids s'est décuplé sous l'effet de la crise du Covid-19, ce pourquoi les appels à l'abolition ou à la suspension de ces dettes se multiplient aujourd'hui. De même, les politiques d'austérité imposées par le FMI et la Banque mondiale depuis la crise de la dette des années 1980 laissent de profondes séquelles économiques et budgétaires. Enfin, la libre circulation des capitaux et des biens qu'auront encouragée les institutions internationales et l'impératif de compétitivité induit par la mondialisation libérale alimentent une course à la défiscalisation (droits de douanes, impôts sur les sociétés, etc.) qui nuit profondément aux recettes des États.

## L'amorce d'une transition se heurte à de nombreux obstacles.

Deuxièmement, guidés par un modèle de développement focalisé sur l'industrialisation des secteurs secondaires et tertiaires, la plupart des pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne ne consacrent depuis longtemps plus qu'une faible part de leur budget à l'agriculture. Et les engagements de Maputo, par lesquels les pays africains se sont engagés en 2003 à allouer au moins 10 % de leur budget à l'agriculture, n'ont été respectés que par une minorité d'États. Par conséquent, seule une maigre portion du budget peut être directement mobilisée pour financer la transformation des systèmes agricoles sans devoir procéder à des coupes budgétaires dans d'autres domaines.

Troisièmement, le modèle de gouvernance néolibéral qui prédomine globalement déforce l'expertise et les capacités techniques des institutions publiques. En effet, la privatisation d'un grand nombre de services publics provoque un transfert d'expertise,



car toute une série de tâches clés sont déléguées au privé. Parallèlement, les investissements publics dans la recherche sont infiniment plus faibles que ceux des fondations privées et des multinationales. De plus en plus, les États sud-américains et subsahariens n'ont donc d'autre choix que de se fier aux avis des acteurs privés dominants pour définir leurs stratégies politiques.

Quatrièmement, enfin, l'impératif de compétitivité auquel chaque État est soumis face à la concurrence économique et géopolitique alimente une sorte de « dilemme

du prisonnier », qui dissuade chaque État de prendre des mesures proprement transformatrices et d'empiéter sur le pouvoir des acteurs économiques dominants. Ce mécanisme est drastiquement renforcé par la multiplication des tribunaux d'arbitrage privés, qui sont habilités à sanctionner toute forme d'atteinte aux intérêts des investisseurs, et par la persistance d'indicateurs comme le « *Doing Business* » de la Banque mondiale, qui dissuadent les investisseurs d'investir dans les États qui mettent en place des réglementations contraignantes ou défavorables au modèle d'agro-business dominant. Face à

cette impasse, l'appui sur un cadre public de régulation et d'arbitrage mondial est le seul moyen de neutraliser ce mécanisme vicieux. Mais le bouleversement des rapports de force internationaux provoqué par l'émergence de nouvelles puissances (Chine, Inde, Brésil) bloque depuis le début des années 2000 les anciennes instances de concertation multilatérales (comme l'OMC). Cette phase d'éclatement géopolitique, impropre à la mise en place de réformes mondiales, est susceptible de durer un certain temps. Et rien n'indique que les nouveaux cadres de concertation multilatéraux qui pourraient à l'avenir émerger ne reproduiront pas les mêmes mécanismes de domination que les précédents, aux dépens des États subsahariens et sud-américains les plus pauvres dont la voix ne porte pas.

### Constat n°3 : La transformation du système alimentaire dominant ne figure pas parmi les priorités des institutions publiques

Plusieurs raisons empêchent par ailleurs la transformation du système alimentaire de figurer parmi les priorités des pouvoirs publics d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne. Tout d'abord, les acteurs économiques dominants (firmes multinationales, fondations), opposés au changement, exercent une influence considérable sur les décisions politiques en déployant diverses stratégies de lobbying officielles ou en participant à des plateformes multi-acteurs dont le nombre va croissant (Scaling Up Nutrition, Gain, etc.). Ensuite, les décisions politiques d'un certain nombre d'instances d'Afrique subsaharienne sont nettement biaisées par la corruption et le service d'intérêts élitaires. Enfin, la majorité des pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne sont particulièrement exposés et vulnérables aux chocs (crises politico-sécuritaires, épidémies d'Ebola, pandémie du Covid-19, catastrophes naturelles). L'attention politique est donc régulièrement accaparée par des problèmes conjoncturels et détournée des enjeux alimentaires proprement structurels.

De surcroît, sous l'influence du discours tenu par les instances internationales et les grandes firmes de l'agro-business, la vision des enjeux alimentaires qui prédomine reste profondément biaisée et dépolitisée. L'impératif de « *sécurité alimentaire*

et *nutritionnelle* » conserve la préséance dans le discours, alors même qu'il élude les questions de pouvoir, d'autonomie, de démocratie, d'égalité, de justice et de durabilité, pourtant incontournables pour identifier les déficiences du système actuel et pour envisager des alternatives. De même, la sous-alimentation est encore largement appréhendée comme un problème de disponibilité alimentaire, et non comme un problème d'inégalité d'accès. Pour répondre aux enjeux alimentaires, ce sont donc des solutions productivistes qui sont promues. Le modèle agro-industriel est dès lors privilégié pour ses rendements élevés par unité de travail, sans tenir compte des externalités négatives qu'il produit sur le plan social. Quant aux enjeux écologiques et sanitaires, la narration qui prédomine n'encourage que des solutions technologiques ou très superficielles (agriculture intelligente, agriculture biologique, recyclage, etc.) sans véritable portée transformatrice.

## Les pouvoirs publics doivent dépasser les inerties.

Cette vision profondément biaisée est celle qui prédomine dans la majorité des plateformes internationales (comme la Nouvelle Alliance pour la Sécurité alimentaire et la Nutrition, créée par le G8, ou l'Alliance pour une Révolution verte en Afrique, financée par la Fondation Gates); dans les institutions financières de développement (comme la Banque africaine de Développement); et dans les structures nationales et internationales qui relaient l'aide au développement (comme la Banque mondiale et les agences de développement des États du Nord). Néanmoins, un contre-mouvement se fait sentir. L'agroécologie fait l'objet d'une attention croissante sur la scène internationale et, depuis 2008, l'Équateur, le Venezuela, la Bolivie, le Mali et le Sénégal ont inscrit le principe de souveraineté alimentaire dans leur Constitution. Mais en dépit de ces avancées, la transition reste idéologiquement compromise.




#### Constat n°4 : La mobilisation citoyenne est, en l'état, insuffisante pour réactiver le pouvoir transformateur des États

Une mobilisation drastique des citoyens est donc nécessaire pour contraindre les États et les institutions publiques à revoir leurs priorités, à réduire l'emprise paralysante que les firmes exercent sur le système alimentaire et à amorcer la transformation vers un modèle plus juste et durable. Mais la capacité d'influence démocratique des citoyens d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne se trouve fortement limitée pour trois raisons :

Premièrement, les moyens de pression démocratique dont disposent les citoyens sont clairement insuffisants. Le système électoral est biaisé ou enrayé dans toute une série d'États (capture élitaire du pouvoir, élections truquées, populisme). Il n'existe peu ou pas d'autres canaux de participation citoyenne officiels et les différents moyens de pression démocratique indirects (presse libre, manifestations, associations de plaidoyer, grèves) sont régulièrement contrôlés ou réprimés. De surcroît, les acteurs les plus directement concernés (consommateurs, producteurs, travailleurs) ne disposent de presque aucun pouvoir d'influence sur les instances internationales et sur la politique des pays du Nord, dont les décisions conditionnent pourtant fondamentalement le fonctionnement des systèmes alimentaires du Sud.

Deuxièmement, la mobilisation citoyenne demeure limitée par un trop faible niveau de conscientisation, par la technicisation du discours politique sur les enjeux économiques liés au système alimentaire, par

la dépolitisation du débat public et par la déconnexion croissante qui s'opère entre le citoyen et la chaîne alimentaire.

Troisièmement, enfin, différents facteurs affectent dramatiquement la cohésion sociale des citoyens subsahariens et sud-américains (inégalités économiques, conflits eth-

### Ne pas reproduire les mécanismes de domination.

niques ou religieux, crises migratoires). Et les groupes de citoyens qui ont le plus grand pouvoir d'influence politique (les classes éduquées, les hommes, les citadins, les ethnies prédominantes, les citoyens des pays les plus riches) sont précisément ceux qui subissent le moins directement les effets négatifs du système actuel.

#### Constat n°5 : La transformation du système alimentaire mondial se heurte à différentes barrières techniques

Toute une série d'entraves ou de verrouillages « techniques » sont enfin souvent pointés du doigt. De manière générale, les systèmes alimentaires sud-américains et subsahariens sont déjà profondément intégrés dans les chaînes alimentaires globales. Système global et systèmes locaux sont donc étroitement liés. Or, le démantèlement ou la transformation des chaînes globales pose deux problèmes majeurs. D'une part, l'interdépendance des différentes techniques

standardisées aux différents échelons (agro-fourriture, production, transport, transformation, distribution) compromet toute tentative de transformation progressive du système. D'autre part, les liens étroits qui lient les chaînes alimentaires globales aux autres secteurs d'activités (finance, technologie, information, etc.) présupposent, pour amorcer la transition alimentaire, d'entreprendre une transformation plus ambitieuse de nos modèles de société.

Un problème d'inertie technique se pose également. Au niveau de la production agricole, par exemple, les différentes pratiques utilisées par le modèle agro-industriel sont toutes interdépendantes (monoculture, recours à une machinerie standardisée, sélection de semence homogène à haut rendement, usage intensif de pesticides et d'engrais, etc.). Ce n'est donc qu'en bloc que le modèle doit être transformé, et ce au prix d'investissements substantiels. Dans le même sens, le retour vers un modèle de production plus agroécologique implique un passage obligé par une période de sous-productivité, le temps que l'écosystème et les sols se régénèrent. Or, ce délai implique un coût qui se révèle prohibitif pour une grande partie des agriculteurs plongés dans la misère. Au niveau de la consommation, enfin, de nombreux consommateurs demeurent financièrement dépendants de l'alimentation *low cost* fournie par les importations et le modèle agro-industriel.

Mais si ces différents obstacles techniques compliquent effectivement l'amorce d'une transition, aucun n'est véritablement insurmontable, pour peu que les pouvoirs publics se donnent l'ambition et les moyens de les dépasser.

## L'urgence d'une réforme des structures de gouvernance nationales et internationales

Un grand nombre de facteurs expliquent donc l'inertie du processus de dégradation des systèmes alimentaires, tant dans le contexte spécifique des pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine qu'à l'échelle mondiale. Mais lorsque l'on dresse un bilan général des obstacles qui entravent la transition vers un modèle plus juste et

plus durable, il devient manifeste que la racine du problème réside dans le caractère profondément inégalitaire des structures de gouvernance. La manière dont le pouvoir économique et politique est réparti entre les différents acteurs concernés par le fonctionnement des systèmes alimentaires est inadéquate : elle ne permet nullement d'orienter l'évolution de ces systèmes selon l'intérêt du plus grand nombre et explique donc les dérives dramatiques qui s'observent aujourd'hui sur le plan social, sanitaire et environnemental.

La porte de sortie se situe donc dans le renforcement drastique des capacités, non seulement économiques mais surtout politiques, de la très grande partie de la population mondiale qui se trouve directement lésée par les déficiences du système (consommateurs, producteurs, travailleurs alimentaires, etc.). Les différents acteurs doivent récupérer un pouvoir d'influence proportionnel à la mesure dans laquelle le fonctionnement de ce système affecte leur existence. C'est cette idée que soutiennent les défenseurs du principe de « *souveraineté alimentaire* », diffusé par la Via Campesina. Et c'est cette même volonté d'*empowerment* politique qui sous-tend également l'engouement pour le concept d'*agentivité* (*agency*), récemment mis à l'honneur dans le dernier rapport du *High Level Panel of Experts* du Comité de la Sécurité alimentaire mondiale. Il est néanmoins grand temps de mettre en application ces principes en redémocratisant les modèles de gouvernance à l'échelle locale, régionale, nationale et mondiale. De telles réformes ne pourront voir le jour que sous l'impulsion d'une mobilisation citoyenne massive. Et pour cela, la fébrilité politique qui est aujourd'hui sensible chez les citoyens face à la crise du Covid-19 offre peut-être une opportunité inédite. ■

**Rédaction : Nicolas Barla**



# Paroles aux jeunes

## INTRODUCTION

Il y a en 2020 plus de jeunes qu'il n'y en a jamais eu dans l'histoire de l'humanité : 1,8 milliard, âgés de 10 à 24 ans. Près de 90 % vivent dans des régions en développement, où ils constituent la tranche la plus nombreuse de la population. Ces jeunes souhaitent contribuer au développement de leurs communautés en générant des solutions innovantes et en inspirant des changements politiques. Mais pour qu'ils soient acteurs du développement, de la paix et de la sécurité, il faut leur fournir les moyens de réaliser leur potentiel.

Cette année, le dossier de *Défis Sud* donne essentiellement la parole à six jeunes Africains originaires du Burkina Faso, du Sénégal et de la République démocratique du Congo. Après l'Afrique, le dossier se termine par la présentation des conclusions d'une rencontre entre jeunes ruraux d'Amérique du Sud qui s'est déroulée en Bolivie en septembre 2019. Ce dossier illustre par quelques témoignages qu'il est primordial de tenir compte des différences de contextes avant de mettre en pratique des politiques d'appui à des jeunesses rurales qui englobent une myriade d'acteurs vivant dans des réalités diversifiées et ayant des aptitudes et des aspirations différentes.



Je rêve grand.



## PAROLES AUX JEUNES

Comment orienter la jeunesse vers des emplois dans l'agriculture ? La perspective d'un chômage de la jeunesse en Afrique subsaharienne inquiète. Les économies africaines devront affronter durant les prochaines décennies les conséquences d'une explosion démographique sans précédent. Cette inquiétude concerne surtout les régions rurales où résident les populations les plus pauvres et où l'agriculture demeure le seul « gagne-pain » pour la plupart des familles.

# La jeunesse est une chance encore inexplorée de développement de l'économie rurale

| Un article de Patrice Debry |

### DANS CET ARTICLE

> Un résumé de l'étude sur la jeunesse africaine réalisée par Valérie Mueller et James Thurlow pour l'International Food Policy Research Institute (Ifpri): *Youth and jobs in Rural Africa, Beyond Stylized facts*, Oxford University Press (2019).

**D'**après les stéréotypes, la jeunesse africaine n'aspire pas à travailler dans l'agriculture, « secteur à faibles rendements » qui n'autoriserait pas « des modes de vie urbains et dynamiques ». Mais les perspectives ne sont guère plus encourageantes du côté des villes et la majorité

des jeunes devra, inévitablement, s'insérer dans l'économie rurale, analysent Valérie Mueller and James Thurlow pour l'Ifpri.

La majorité démographique de la jeunesse représente une opportunité nouvelle de développement de l'économie rurale. Cette jeunesse dont le non-emploi est préoccupant constitue cependant un réservoir « d'agents du changement ». La volonté d'agir d'une grande partie d'entre elle autorise à faire preuve d'optimisme.

### De la parole aux actes

L'emploi des jeunes est certes mis en avant comme objectif de nombreuses déclarations politiques mais les moyens d'y parvenir font défaut et peu de réformes ou de projets d'envergure ont pour cible spécifique la jeunesse, par ailleurs trop souvent exclue des processus de décision et de mise



## La transition démographique n'est pas alarmante.

en œuvre. La FAO et le Fonds international de développement agricole (Fida) ont même pu affirmer en 2014 que la jeunesse des zones rurales n'était pas encore perçue comme un groupe spécifique aux besoins particuliers et digne comme les autres d'emplois décents. La plupart des politiques qui visent l'emploi des plus jeunes ne sont tout simplement pas réalistes par manque de connaissance pratique des zones rurales.

La jeunesse reste mal définie. Ainsi, la plupart des rapports des organisations internationales « aplatissent » les différences entre les pays africains et, en continuant à adopter sur le sujet une perspective régionale, ils n'identifient que des tendances communes très générales.

### Des résultats encore trop modestes

Il faut aussi contredire l'idée largement répandue selon laquelle la jeunesse, « mieux éduquée », serait plus à même d'adopter de nouvelles techniques et technologies

## ▮ Là où la jeunesse veut changer l'agriculture, elle le fait.

dans le domaine de l'agriculture ou de développer et de gérer au mieux des entreprises non-agricoles en zones rurales. Cette idée ne se vérifie pas dans les études de cas menées pays par pays : là où la jeunesse montre son ambition de mener l'agriculture vers un changement bénéfique, elle ne le fait guère plus que le reste de la population et le processus de transformation n'aboutit souvent qu'à de modestes résultats.

Les migrations internes augmentent et sont considérées comme un facteur clé de la réussite du processus de transformation de l'agriculture. Les jeunes sont essentiellement motivés dans leurs déplacements par la possibilité de meilleurs revenus dans l'industrie et dans des secteurs d'activité non-agricoles en zone rurale.

De tels déplacements débouchent-ils pour autant sur des emplois s'inscrivant dans des processus de transformation de l'économie rurale ? « Très peu d'études ont jusqu'ici montré que la migration en zone rurale ait quelque rapport avec une diversification des métiers dans les secteurs de la production agricole et de sa commercialisation », analysent Valerie Mueller et James Thurlow. On pense généralement qu'une plus grande productivité du secteur agricole et la commercialisation croissante de ses produits mènent à une expansion d'une économie rurale non-agricole et concentre les travailleurs du secteur non-agricole en zones rurales autour de marchés locaux. Les processus de transformation de l'agriculture entraîneraient une diversification de l'occupation dans les familles d'agriculteurs, à la fois vers ces nouveaux emplois et vers d'autres occupations périphériques au monde de l'agriculture. Ces processus créeraient de nouvelles opportunités que pourrait saisir la jeunesse paysanne, et plus spécialement les travailleurs n'ayant pas accès à la terre.

La même vision suppose que la jeunesse, ayant été mieux scolarisée et étant de toute

manière moins encline à un travail agricole « trop ingrat », serait mieux « positionnée » pour se lancer dans des projets entrepreneuriaux divers selon le stade atteint par la transformation de l'agriculture locale ou nationale, et contribuerait ainsi « vertueusement » à une transformation de la société rurale.

Mais les études de cas réalisées par Valerie Mueller et James Thurlow (en Éthiopie, au Ghana, au Malawi, au Sénégal et en Tanzanie) observent que si que la jeunesse scolarisée est encline à privilégier et à trouver de l'emploi dans des secteurs non-agricoles en zone rurale, elle y est encore peu efficace dans la gestion des affaires et joue jusqu'à présent un rôle très limité dans la transformation des économies rurales et la diversification des métiers. Des analyses plus détaillées seront nécessaires si l'on veut déterminer des politiques de transformation de l'économie rurale qui favorisent une réelle contribution de la jeunesse.

### Un optimisme prudent

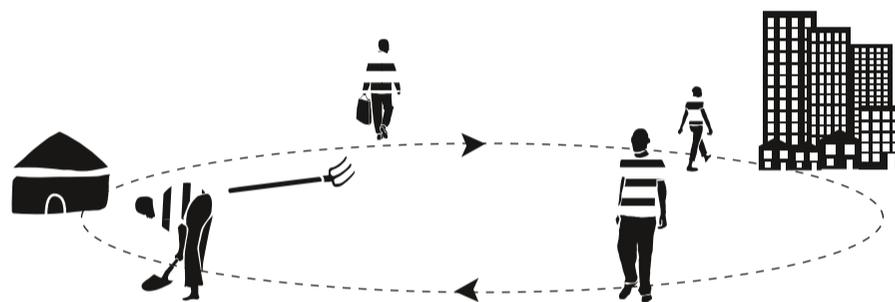
Les auteurs se veulent néanmoins optimistes. La transition démographique en cours en Afrique subsaharienne (marquée par une forte croissance des 15-34 ans) et les tendances de l'économie africaine ne sont pas plus alarmantes que celles qu'ont connues il y a 30 ans d'autres régions du monde. L'Afrique a déjà vu s'améliorer notablement la scolarisation des plus jeunes, même si la progression y est encore inférieure à celle de l'Asie du Sud-est et de l'Amérique latine. « La bulle démographique que constitue une jeunesse bientôt majoritaire dans les pays d'Afrique ne doit pas être considérée comme un facteur limitant. L'Afrique ne connaît pas un problème lié à la jeunesse. Elle peut relever le défi de la transformation des zones rurales au bénéfice de tous », concluent Valerie Mueller et James Thurlow. ■

Rédaction : Patrice Debry

Dans un contexte de forte pression démographique et de sous-emploi, ce sont principalement les jeunes qui sont amenés à se déplacer. Une explication de différentes formes de mobilités permet de mettre en lumière des enjeux clefs pour les jeunesses paysannes.

# Jeunesses paysannes et mobilités circulaires

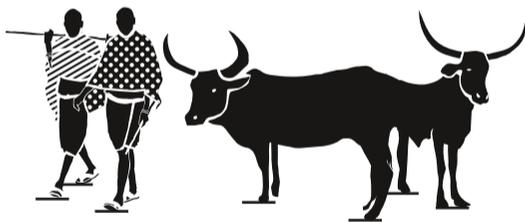
Un article de Nais El-Yousfi



## Migrations circulaires et migrations de travail

Elles recouvrent les mobilités temporaires de « va-et-vient » entre des régions, des pays ou des continents. Elles peuvent être un mouvement entre deux ou plusieurs régions ou pays et répondre à des temporalités différentes mais toujours courtes. Pour soulager leurs familles, les jeunes célibataires cherchent un emploi en ville mais reviennent lors des temps forts du calendrier agricole pour participer aux travaux. Les suivis démographiques officiels montrent que la migration circulaire de courte durée reste largement dominante par rapport aux migrations définitives. Au Sénégal, loin d'être un exode rural, ces mobilités sont en réalité des flux circulaires. Ils prennent de l'ampleur chaque année : en 2014 dans le village de Toucar au Sénégal, 90 % des hommes de 30 à 34 ans et 70 % des femmes de 20 à 24 ans avaient déjà effectué une migration temporaire de travail.

Les migrations circulaires liées aux activités agricoles concernent d'abord les jeunes hommes qui partent lorsque les récoltes sont terminées et reviennent pour les cultures. Ils vivent en ville entre trois et six mois et y exercent des activités diverses telles que chauffeur, maçon, pêcheurs, etc. Ils migrent aussi vers d'autres espaces ruraux pour effectuer des travaux agricoles, tandis que les femmes vont le plus souvent en ville. Elles y travaillent comme domestiques – un emploi réservé aux très jeunes – et sont moins tenues par le calendrier agricole car les revenus qu'elles tirent de leur travail en ville sont considérés plus importants. L'argent qu'elles gagnent sert surtout à diversifier l'alimentation de la famille.

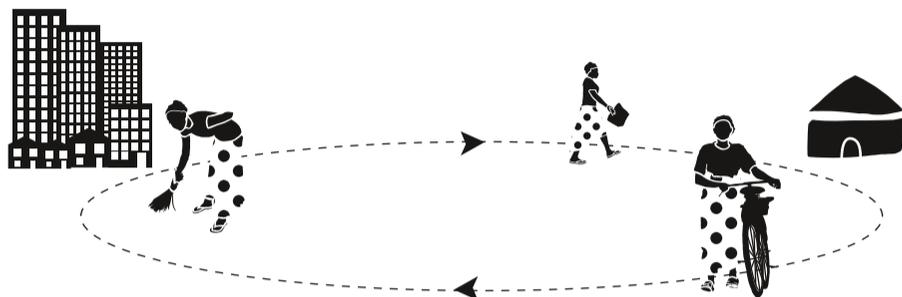


Illustrations © Marmelade

## Les mobilités ancestrales

La mobilité des jeunes est un fait social ancestral. Elle est plus ou moins présente selon les territoires, les ethnies et les contextes socio-économiques. L'élevage transhumant au Sahel fait partie des activités rurales particulièrement bien adaptées au contexte climatique. Les jeunes d'aujourd'hui continuent d'honorer la tradition de l'élevage transhumant dans les régions pastorales. Ce sont de très jeunes garçons qui accompagnent les troupeaux environ quatre mois par an : ils quittent leur village pour aider les éleveurs, qui les payent le plus souvent en nature avec du bétail.

## La mobilité des jeunes est un fait ancestral.

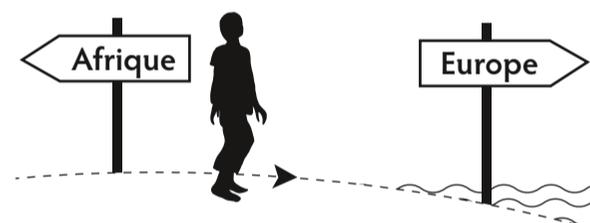


### Mobilité féminine

L'essor des mobilités des jeunes femmes s'inscrit dans un schéma où s'entremêlent motivations collectives et individuelles. Partout en Afrique subsaharienne, les femmes sont en défaveur sur beaucoup de points : accès à la terre, liberté matrimoniale, conjugale, etc. Ainsi, les migrations permettent de modifier profondément les identités des femmes ainsi que leur place au sein des communautés.

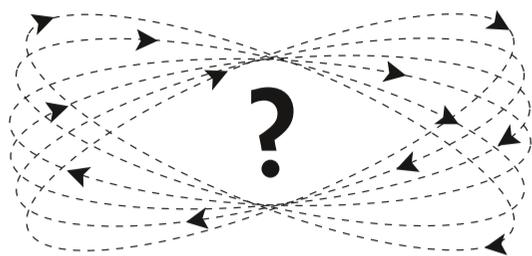
Chez les Bwa, une ethnie du sud-est du Mali, les migrations féminines sont difficilement acceptées par les hommes, mais les jeunes filles refusent l'autorité paternelle et se tournent vers leur mère afin d'obtenir un soutien pour leur départ. Les hommes s'inquiètent de cette émancipation car elle induit une perte du contrôle parental et communautaire sur le corps et la sexualité des jeunes filles. De plus, grâce à leur travail, les filles peuvent se procurer des vêtements et des ustensiles qui viennent constituer un trousseau qui leur était traditionnellement offert par leur belle-famille au mariage. Les migrations remettent en cause le rôle familial dans les affaires matrimoniales et procurent aux femmes de nouveaux outils de négociation.

L'argent gagné sert à diversifier l'alimentation.



### La migration circulaire vers l'Europe

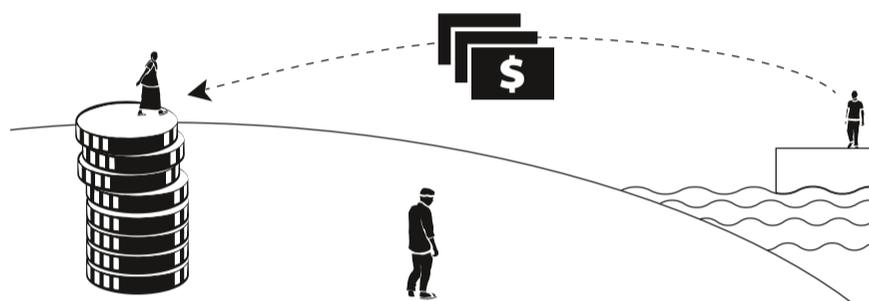
Un exemple : plus de 45 % des jeunes migrants en provenance du Sénégal se dirigent vers l'Europe. Les autres migrants vers d'autres pays africains, dont beaucoup restent bloqués dans les pays transitoires du Maghreb dans l'espoir de rejoindre les côtes européennes. Installés malgré eux au Maroc, en Algérie ou encore en Égypte, ils participent surtout aux travaux agricoles et envoient de l'argent aux familles restées au pays. Contrairement au cliché d'une population rurale peu qualifiée, nombre d'entre eux possèdent des diplômes d'enseignement supérieur. Les jeunes partis en Europe espèrent accumuler suffisamment d'argent à l'étranger pour revenir construire une maison et se marier. En cas de réussite, cela confère aux jeunes de retour un statut au sein de la communauté, à la fois par leur expérience et par les biens qu'ils peuvent acquérir. Ils souhaitent revenir, mais dans une forme d'autonomisation par rapport aux générations plus anciennes.



## Le futur des migrations de travail : vers une accélération ?

Dans cinq ans, 330 millions de jeunes actifs entreront sur le marché du travail africain, dont deux tiers en zone rurale. L'état actuel de ce marché offre très peu d'opportunités économiques en dehors des activités agricoles ou du petit artisanat. Lorsqu'il leur est demandé les raisons principales de leur migration, les jeunes citent en majorité le chômage. Ils témoignent parfois leur désintérêt pour les professions agricoles, qui s'explique par des facteurs qui touchent particulièrement les jeunes et d'autant plus les femmes : faible reconnaissance du travail, difficultés d'accès au foncier et aux moyens de production, absence de crédit adapté, faible rémunération de l'activité. L'inéquation des politiques publiques rurales et agricoles avec les réalités de terrain a marginalisé les espaces ruraux des processus de développement. Ils sont bien moins dotés en équipement tels que des routes, des centres de santé ou de loisirs, que les villes.

En outre, l'offre de formation professionnelle dans les campagnes propose peu de pistes d'insertion, souvent peu adaptées aux réalités locales et aux contextes ruraux en perpétuelle métamorphose. Intégrer la formation dans le cadre de la scolarisation permettrait aux jeunes d'acquérir des savoirs et compétences nécessaires à la production agricole.



## Des inégalités préexistantes renforcées

L'analyse sociologique des migrants met en lumière les inégalités locales, car le départ pour l'étranger nécessite des ressources à la fois matérielles et humaines. Une « aide à partir » est constituée par les autres membres de la famille, qui comptent ensuite bénéficier des fruits de la migration. Le départ est aussi facilité lorsque le migrant possède un réseau de personnes dans le pays de destination. Pour les plus pauvres et ceux qui ne disposent pas d'un réseau social préexistant, il s'agit souvent d'économiser pendant des années dans l'espoir de faire démarrer une « chaîne de migration ». Comme les femmes gèrent le budget familial, elles économisent très tôt pour faire partir l'aîné, qui à son tour aidera les cadets. D'autres foyers ne peuvent tout simplement pas financer les projets migratoires : ces inégalités de départ s'en trouvent renforcées lorsque les fruits du travail en Europe profitent seulement à quelques familles de la communauté.

Les effets de la migration sur le niveau de vie et le développement local sont donc à nuancer. Les migrants investissent avant tout dans leur famille et non pas dans la communauté dans son ensemble. Quelques familles liées à un ou plusieurs migrants s'enrichissent, loin de l'idée d'un développement local « homogène ». Il est vrai que le contexte africain est caractérisé par une forte solidarité, mais celle-ci est d'abord intergénérationnelle, au sein de la famille. Les jeunes hommes se doivent d'apporter leur soutien aux parents les plus proches. Dans un contexte économique peu favorable aux jeunes, la migration devient un moyen pour les hommes d'assurer le rôle qui est attendu d'eux. En revanche, certains aînés s'inquiètent de cette « fuite » des jeunes, car à grande échelle, la migration apporte peu de changements significatifs. ■

Rédaction : Naïs El-Yousfi

## PAROLES AUX JEUNES

Manque de moyens, goût de l'aventure, attrait de « l'argent facile », situation familiale difficile, influence des pairs, insécurité... Les différentes formes de migration des jeunes sont le fruit de facteurs multiples aux interactions complexes. Au Burkina Faso, *Défis Sud* est parti à la rencontre de deux jeunes agriculteurs pour tenter de comprendre les logiques qui les ont poussés sur les routes du voyage.

# « S'y consacrer **corps** et **âme** »

| Un article de Sacha Bronfort |

### DANS CET ARTICLE

> JEAN-BAPTISTE KABORE a quitté son village pour chercher du travail dans la capitale burkinabè, à Ouagadougou, avant de retourner s'occuper de sa famille.

> ABDEL AZIZ BARA a voyagé en Afrique avant de rentrer au pays avec la vision et l'ambition d'un jeune agro-entrepreneur.

Environ 70% de la population du Burkina Faso est rurale et vit de l'agriculture et de l'élevage, dans des conditions agro-climatiques variables et souvent difficiles. Depuis plusieurs décennies, les communautés rurales sont confrontées à la décision de certains jeunes de quitter leur village natal. Cet exode rural s'accélère au fil des années, et conduit à des déséquilibres sociaux, qui menacent la sécurité alimentaire des populations. En effet, ces jeunes qui partent à l'aventure représentent une source de main-d'œuvre indispensable à la réalisation de certains travaux physiques, qu'ils soient agricoles ou communautaires. Pourtant, le phénomène est là et ne diminue pas, au contraire. La faible pluviométrie,

les disparités climatiques, les écarts du développement économique entre le Burkina et les pays côtiers voisins, la forte demande en main-d'œuvre dans les plantations, les villes ou les sites d'orpaillage et l'insécurité, sont autant de facteurs déterminants qui conduisent à des expériences de migration.

« Je cherchais seulement un lendemain meilleur »

Pour Jean-Baptiste Kabore, un jeune agriculteur de 34 ans, l'influence de ses pairs et sa volonté d'améliorer sa situation économique l'ont poussé à quitter son village natal pour rejoindre, à pied, la capitale burkinabè, une cinquantaine de kilomètres plus loin. « À ce moment-là, je cultivais et je pratiquais aussi l'élevage », explique-t-il, « mes camarades du village partaient en Côte d'Ivoire (ndlr: la Côte d'Ivoire est la première destination des émigrants burkinabès) ils travaillaient dans les plantations et puis ils revenaient. Donc je me suis dit que pratiquer l'agriculture, c'était un peu fatigant et dérangeant car mes revenus ne me satisfaisaient pas. Quand les autres revenaient de Côte d'Ivoire, ils s'achetaient des motos coûteuses, des postes radio à 4 ou 6 piles. Quand j'étais au village, j'avais des difficultés à obtenir cela. Quand je voyais ça, j'avais en-

vie de faire pareil. J'ai marché à pied jusqu'à Ouaga. Je n'avais rien avec moi, pas de sac, juste un sachet pour mettre 2 ou 3 habits. Je cherchais seulement un lendemain meilleur, je n'avais aucune idée de comment cela allait se passer. Je travaille ici, si ça ne va pas, je change, et ainsi de suite jusqu'à ce que tu trouves un meilleur travail.»

Pour Abdel Aziz Bara, un jeune agri-entrepreneur de 31 ans, la décision de quitter son foyer fut liée à une situation familiale complexe et à sa détermination de rapidement soutenir financièrement sa mère. «Je viens d'une famille polygame, dans laquelle mon papa a plusieurs femmes. Quand il prend une nouvelle épouse, elle devient sa préférée, et le reste ne le préoccupe plus. Du coup j'ai eu des problèmes familiaux et mes parents se sont séparés. Je voulais faire le maximum pour ma maman. Je voyais que passer par les études ça allait être vraiment très long. Donc il fallait trouver des raccourcis pour pouvoir aider ma maman. C'était vraiment difficile à ce moment car je ne faisais rien, j'étais élève. J'avais un grand frère qui était étudiant en Europe. C'était vraiment dur et il fallait trouver des solutions. La solution idéale c'était de sortir, d'aller à l'aventure. Je n'aimais pas la voie classique. À ce moment, j'étais juste à la recherche d'un travail.»

« Le salaire...  
ce n'était pas trop ça »

La recherche d'un emploi décent permettant de gagner suffisamment d'argent est vécue comme une expérience semée d'embûches et empreinte d'une certaine désillusion : arnaques, rémunérations insuffisantes, multiplication de petits boulots... Jean-Baptiste a commencé par pousser des barriques d'eau dans la ville de Ouagadougou, un métier très physique et mal rémunéré : «lorsque je poussais les barriques d'eau, je ne pouvais pas gagner d'argent. Les gens sur lesquels je me suis appuyé pour avoir le travail, ce sont eux qui bouffaient l'argent et qui me laissaient sans presque rien. C'était ça le problème. Après avoir poussé des bar-

riques d'eau, je transportais du sable dans une charrette à partir duquel je faisais des briques que je revendais ensuite pour avoir de l'argent. Mais cette fois, la demande n'y était pas. S'il n'y a pas de demande, il n'y a pas de travail... Je suis ensuite devenu boucher à proximité des bars (ndlr : les maquis et bars des villes burkinabè sont souvent entourés par un bataillon de restaurateurs proposant diverses grillades), ce qui était déjà plus rentable pour subvenir à mes besoins ».

Après avoir vendu sa moto pour financer son voyage, Abdel Aziz quitte le Burkina Faso avec l'idée de rejoindre le Gabon, un pays avec une forte demande en main d'œuvre bénéficiant d'une convention de migration avec le Burkina. « Quand je suis arrivé à Lomé j'ai cherché un travail, mais je n'ai pas eu grand-chose qui me permettait d'envoyer suffisamment au Burkina. Mon premier travail c'était de laver les véhicules. Ensuite je suis allé vers le domaine de la restauration, où j'ai vu aussi que le salaire... ce n'était pas trop ça. Je me suis dit que si je continuais à Cotonou (Bénin), peut-être que j'aurais plus de chance. Mais j'ai vu qu'il n'y avait pas une grande différence entre Cotonou, chez moi (Ouaga-

Abdel Aziz Bara



Portraits © Philippe Dekemeter

## J'ai vendu ma moto et j'ai voyagé.

dougou, Burkina Faso) et Lomé (Togo) et j'ai donc continué au Nigeria. Là-bas... il y a beaucoup de caïds, ce n'est pas un pays facile». Abdel Aziz ne s'attarde pas sur cet épisode dans les villes nigérianes. «J'ai continué jusqu'à la frontière camerounaise, une rivière que l'on devait traverser en pi-

rogue», poursuit-il. «L'argent que j'avais sur moi ne me permettait même pas de prendre cette pirogue. Les prix étaient vraiment énormes et tu n'as pas le choix, soit tu traverses là-bas, soit il te faut un visa. Si tu n'en as pas, tu te fais arrêter par la gendarmerie. Donc on a appris à couper notre respiration pendant longtemps pour pouvoir traverser la rivière. On était une dizaine, on s'est formé pendant des jours en coupant notre respiration, en plongeant notre tête dans un seau d'eau.» C'est en se levant avec des pierres qu'Abdel Aziz et ses jeunes compagnons de voyages franchissent la rivière séparant le Nigéria du Cameroun.

« Ici au moins il y a de l'argent »

Pour Abdel Aziz, son voyage fut une révélation. C'est à cet instant qu'il comprend qu'il veut vivre de sa terre. En traversant les plantations des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale, il découvre une grande diversité d'espèces d'arbres et de systèmes de production. L'idée de reproduire une plantation similaire au Burkina commence à germer en lui. Il raconte comment ce déclic lui est apparu : «J'ai vu que l'agriculture était vraiment étoffée dans cette zone-là. J'ai vu des grands plants que je n'avais jamais vus au Burkina. J'ai traversé de grandes forêts, des plantations. Le système était plus développé. Je me suis dit que si je pouvais revenir chez moi et me lancer dans ce domaine-là, ça va porter ses fruits. J'ai décidé de maximiser, de travailler dur pour avoir un peu d'argent et puis de revenir. Parce qu'à ce moment-là les terres n'étaient pas chères, il n'y avait pas encore de spéculation. Donc je me disais que c'était l'occasion de rentrer et de faire le maximum pour avoir des champs, des superficies. Et voilà, depuis j'ai arrêté l'aventure et je suis rentré. Avec le soutien de mon grand frère on a pu acheter des terres». Il possède à ce jour plusieurs hectares sur lesquels poussent des plantations de papayers et de moringa (arbre



Jean-Baptiste Kabore

J'ai arrêté l'aventure et je suis rentré.

des régions tropicales à croissance rapide, dont les feuilles et fleurs sont réputées pour leurs valeurs nutritives et leurs vertus thérapeutiques).

«Je ne vais aller nulle part. Ici c'est chez moi. J'ai décidé de devenir le plus grand producteur de papaye de ce pays, et ça me suffit largement. Même si je ne suis pas très riche, je suis vraiment très bien ici. Grâce à moi il y a pas mal de gens qui profitent, j'ai des employés, des contractuels. J'ai une équipe qui fonctionne sous mes ordres. Je ne veux pas changer cette situation-là».

Les raisons du retour de Jean-Baptiste dans son village natal sont différentes. Alors qu'il est à Ouagadougou, il apprend que son père, malade, vient de décéder. Il est alors contraint de retourner au village. «Je ne pensais pas revenir de sitôt au village. Mais mon vieux avait une maladie, qui l'a ensuite emporté. Seule la vieille (ndlr : dans le contexte burkinabè, appeler ses aînés «vieux» est très courant et n'est pas synonyme d'un manque de respect) restait au village. Je me suis dit que si je restais à Ouagadougou pour subvenir à mes besoins, envoyer quelque chose à ma mère allait devenir compliqué. Comme la vieille était seule, j'ai jugé bon de revenir pour prendre soin d'elle». Au village, il rencontre sa future épouse, qui lui donnera par la suite des enfants. Depuis, il pratique l'agriculture sur les terres héritées de son père, tout en cherchant à lancer un

petit commerce qui l'occupera pendant la saison sèche. Il ne regrette pas ce choix de vie: «*Je ne partirai plus nulle part. Je vais rester ici pour travailler. Ici au moins il y a de l'argent, même si c'est le minimum pour vivre. L'agriculture et l'élevage que je pratique, je ne vais pas les regretter*».

«*Tout le monde sait que le bio, c'est l'avenir*»

Dans l'exercice de son métier, Jean-Baptiste est cependant confronté à la dégradation de ses terres, qui deviennent de moins en moins fertiles. Ses quelques têtes de bétail ne lui permettent pas d'avoir suffisamment de fumure pour faire du compost et amender naturellement ses champs. Dépendant d'un cercle vicieux, il doit donc investir dans des engrais coûteux et des semences améliorées, qui creusent son budget. «*Actuellement l'agriculture demande des moyens, si tu n'en as pas c'est un peu compliqué. C'est le matériel agricole, et puis l'engrais, les semences... Si tu n'as pas mis des moyens dans ton champ, tu risques de ne rien avoir*».

Abdel Aziz, lui, aborde différemment la problématique de la fertilité des sols. Il a opté très tôt pour des pratiques durables et moins coûteuses, sans engrais ni produits chimiques de synthèse. Sa méthode de fertilisation a consisté à pratiquer de l'élevage pendant quelques années sur ses futurs champs de papayers et de moringa, afin de les enrichir naturellement avec de la fumure organique. Il est catégorique: «*Utiliser l'engrais ce n'est pas pérenne. 50 kg de NPK (engrais conventionnel) coûtent dix fois plus cher que 2 tonnes de fientes de poules (un engrais naturel). Cette année j'ai utilisé au moins 100 tonnes de compost. Si c'était du NPK, à quel prix j'aurais décroché ça?*». Il relativise les avantages procurés par l'utilisation des engrais de synthèse, dont l'usage est très répandu au Burkina Faso. «*À court terme cela te donne des résultats, mais à long terme tu n'as rien*», nous explique-t-il, philosophe. «*Moi je ne suis pas pressé. J'ai le temps de travailler la terre pour qu'elle soit très bien et qu'elle soit riche. Je préfère que ça commence un peu et que cela soit sur la longue*

«*Je ne partirai nulle part, je resterai ici pour travailler*».

*durée plutôt que cela ne me donne tout en un coup, et rien par la suite. Tout le monde sait que le bio c'est l'avenir. D'ailleurs, mon champ est certifié Bio SPG»* (ndlr: label de certification biologique alternatif, adapté au contexte local et peu coûteux).

«*Que tous ceux qui ont la possibilité de travailler dans la terre s'y mettent*»

Abdel Aziz conclut avec un message à l'adresse des jeunes Africains de sa génération: «*Ce que j'aimerais vraiment ajouter, c'est que si tout le monde, toute la jeunesse africaine et la génération passée, les vieux, pouvait se concentrer vraiment à l'agriculture, je pense que l'Afrique aura tout à y gagner. Déjà on va faire la matière première qu'on peut transformer. On va pouvoir s'autoalimenter. J'aimerais que tous ceux qui ont la possibilité de travailler la terre, s'y mettent. Il faut être patient et travailler dur. Au début ça va être difficile mais une fois que tu as le filon, c'est le bonheur. Je demande à toute personne, à tout jeune Africain qui a l'opportunité de se lancer dans ce domaine d'y aller à fond la caisse et de s'y consacrer corps et âme*». ■

**Propos d'Abdel Aziz Bara recueillis avec le soutien technique de Mme Cynthia Sawadogo. Propos de Jean-Baptiste Kabore traduits par Mr Fabrice Kabore**

## PAROLES AUX JEUNES

Mahamadi Porgo est animateur dans une union paysanne proche de la ville de Ouahigouya, dans le nord du Burkina Faso. Cette région est notamment connue pour les sites d'orpaillage artisanaux (et souvent illégaux) qui attirent de nombreux jeunes. Il nous éclaire sur les logiques sous-jacentes aux migrations des jeunes et leurs conséquences sur leurs communautés.

# « Ce sont les jeunes qui ont **la force** »

Un article de Sacha Bronfort

### DANS CET ARTICLE

> Analyse de MAHAMADI PORGO, animateur à l'Union des Groupements Naam de Ninigui (une organisation d'agriculteurs comptant environ 2200 membres).

Mahamadi Porgo



Portraits © Philippe Dekemeter

À chaque moment de la vie nous avons des besoins, et en fonction de ceux-ci, les questions financières ont une grande importance pour les assumer. Quand on n'a pas d'argent, on est obligé de bouger dans un autre endroit en espérant trouver ce que l'on cherche». Selon Mahamadi Porgo, il est tout à fait possible d'assumer ses besoins en pratiquant l'agriculture, si les infrastructures et aménagements hydrauliques le permettent: « On peut gagner de l'argent dans sa zone s'il y a déjà suffisamment de choses spécifiques pour les jeunes. Dans le cas typique de la région du Nord, qui est la zone par excellence de production maraîchère au Burkina Faso, cela permet de rapidement avoir des fonds pour mener tes activités. Mais le frein c'est l'indisponibilité



Illustration © Juan Mendez

des eaux de production. Il n'y a pas assez de collecte d'eau en saison hivernale qui pourrait servir à la production maraîchère en saison sèche. Si on faisait face à cette difficulté là, ce serait déjà pas mal. »

## L'État doit faire plus pour accompagner l'agriculture familiale.

« S'ils ne sont pas là, cela handicape l'activité familiale »

Régulièrement confronté aux migrations saisonnières des jeunes qu'il encadre dans son association, Mahamadi nous démontre les conséquences négatives de cet exode rural des jeunes sur le reste de la communauté. « Parfois ces jeunes ont envie de quitter leur localité pour les sites d'orpaillage, ou pour aller en ville et tenter d'avoir des sous pour soutenir leur famille. Souvent, durant la campagne hivernale [ndlr: la campagne hivernale a généralement lieu entre le mois de juin et d'octobre, et est marquée par des précipitations qui permettent les grandes cultures] ils restent avec un parent au village pour les aider dans l'agriculture. Après les récoltes, en saison sèche, ces jeunes partent pour d'autres localités, soit vers la ville, soit vers les sites d'orpaillage. Les difficultés se situent au niveau de la préparation de la campagne hivernale, à la fin de la saison sèche. Il faut fertiliser les sols et amener du fumier qu'il faut ensuite épandre sur toute la superficie du champ. Ce sont les jeunes qui ont la force pour faire ce travail éprouvant. S'ils ne sont pas là, cela handicape l'activité familiale car il y aura un impact sur le rendement. »

Il invite les jeunes à prendre du recul. Selon lui, choisir de migrer n'est pas forcément un choix logique quand on est à la recherche d'argent. « Quand quelqu'un se déplace, c'est dans le but d'aller chercher de l'argent. Il y a beaucoup de choses qui sont impossibles à réaliser sans argent. Mais quand on prend du recul, on voit que la majorité

du Burkina Faso, soit 80 % de la population [ndlr: 80 % dans les années 2000, à présent la proportion avoisine les 70 %] vit de l'agriculture. On dépend tous de ce que nous produisons. Étant donné les conséquences que cela a sur les quantités de production en saison hivernale, cela peut baisser tes revenus et faire perdre ce que tu as pu gagner en saison sèche. Tu n'as pas pu avoir une récolte qui sera suffisante pour ta famille, et pour atteindre la période de soudure, tu es obligé d'acheter des vivres. Cela crée un autre problème. »

« On est très peu accompagné »

Mahamadi attire l'attention sur la responsabilité de l'État dans cette problématique. « L'État doit faire plus pour accompagner l'agriculture familiale. Or, on est très peu accompagné, que ce soit au niveau de l'agriculture ou au niveau de la jeunesse. C'est presque comme si cela n'existait pas. On parle de mécaniser l'agriculture: dans la région du Nord, entre 2015 et 2020, seulement 3 tracteurs ont été mis à disposition des agriculteurs, c'est beaucoup trop peu. Il n'y a pas cette politique de l'accompagnement de la jeunesse et de l'agriculture ». L'association dont il fait partie, l'Union des Groupements Naam de Ninighi, exerce un plaidoyer auprès des autorités étatiques pour la prise en compte du problème des mines artisanales et ses effets ravageurs pour la jeunesse. « Si toutes les conditions étaient réunies et que ces jeunes-là pratiquaient l'agriculture comme il se doit, cela serait une bonne chose par rapport aux déplacements massifs vers les sites d'orpaillage qui représentent beaucoup de dangers. Parfois ils arrivent à avoir des sous, mais il y a du banditisme, la drogue et des risques de mourir » conclut-il. ■

**Propos recueillis par Sacha Bronfort**

Après des études universitaires à Dakar, Ousmane Watt est retourné dans son village, à plus de 7 heures de route de la capitale sénégalaise, pour reprendre l'exploitation familiale. Ce jeune entrepreneur déterminé à transformer l'agriculture locale nous explique son choix à travers son parcours. L'agriculture familiale reste une source d'inspiration et de revenus pour les jeunes. L'entrepreneuriat agricole est une voie pour sortir de la précarité.

## « Je rêve **grand** »

| Un article de Marie Mpoub et de Laura Bachelier |

### DANS CET ARTICLE

- > OUSMANE WATT, 28 ans, agriculteur et éleveur de volailles.
- > BOUBACAR FAYE, 22 ans, agriculteur et gardien dans une ferme agricole.

Ousmane Watt



Portraits © Philippe Dekemmeter

**Ousmane Watt :** J'ai 28 ans, je suis diplômé en droit, en journalisme et en communication. Je suis agriculteur, éleveur de volailles et animateur à l'Ujak (Union des Jeunes Agriculteurs de Koyli Wirnde). Beaucoup de jeunes diplômés de mon âge ne trouvent pas d'emploi qui correspond à leurs diplômes. Le chômage est un facteur qui m'a poussé à reprendre l'agriculture et l'élevage. J'ai créé une ferme avicole et j'ai repris les activités de mes parents. Ils faisaient de l'élevage et un peu d'agriculture. Mon exploitation et la ferme avicole se situent dans le nord du Sénégal, dans le département de Podor et plus précisément dans le village de Guia.

### « Des emplois pas rémunérateurs »

Après mes études à l'université de Dakar, j'ai eu à faire beaucoup d'autres petits boulots en attendant. Si vous êtes dans une situation où vous ne gagnez pas suffisamment d'argent pour subvenir à vos besoins, vous allez forcément émigrer et aller trouver un emploi dans un autre endroit. L'émigration est le premier problème que rencontrent nos jeunes. J'ai beaucoup de frères qui ont déjà quitté leur village, qui sont allés soit en Mauritanie, soit en Europe via l'émigration clandestine en passant par la Méditerranée. Mais il y a aussi un autre phénomène qui est inquiétant : ce-

Boubacar Faye



## « J'aimerais bien un jour retourner en Casamance »

Boubacar Faye, 22 ans, agriculteur et gardien dans une ferme agricole, a quitté sa région pour trouver un emploi agricole. Il espère un jour y retourner pour monter sa propre exploitation agricole.

Boubacar Faye: J'ai 22 ans, j'ai arrêté mes études en classe de troisième au collège en 2015. J'ai dû faire un choix vu que ma famille se trouvait dans une situation très difficile pour survivre. Chez nous, au village, tout petit on faisait de l'agriculture, même en étant élève. Aujourd'hui, je suis agriculteur et gardien d'une ferme agricole qui se trouve à Thiès. Je suis originaire de Casamance mais je travaille à Thiès. En 2015, on m'a proposé d'aller y travailler dans une ferme. Les conditions se sont avérées très difficiles et je n'arrivais toujours pas à subvenir à mes besoins. Une autre opportunité s'est présentée à proximité: être agriculteur et gardien dans une ferme. J'ai décidé d'aller travailler dans cette ferme pour améliorer mes conditions de vie.

Depuis mon enfance, je n'avais jamais quitté ma région natale jusqu'en 2015 pour venir à Thiès. C'était très difficile de pouvoir me déplacer car je n'avais pas beaucoup d'argent, même pas pour payer le transport entre la Casamance et Thiès. Une fois arrivé, je ne n'avais pas de contacts.

J'aimerais bien un jour retourner en Casamance, acheter une ferme et pouvoir y cultiver. Pour cela je voudrais suivre une formation. En Casamance il y a des formations qui me permettraient au moins d'avoir un diplôme en agriculture. J'aimerais aussi faire des stages dans les fermes qui se trouvent en Casamance. Et pouvoir trouver de la terre.

Selon moi, il faut essayer de trouver des accords avec les rebelles en Casamance. Les conflits font des dégâts aux terres de nos parents. Il faut revoir la façon de céder les terres, car c'est une source de dissensions chez nos parents. Et une fois qu'on aura réglé ces problèmes, on pourra penser à une instauration définitive de la paix et de la sécurité.

**Propos recueillis et traduits du wolof par Marie Mpoub, retranscrits par Laura Bachelier.**

*lui de l'émigration saisonnière. C'est-à-dire que bon nombre de jeunes font la culture trois ou quatre mois pendant l'année et ensuite quittent le village pour trouver des métiers un peu rémunérateurs.*

*J'ai fait le tour de la banlieue dakaroise pour trouver un emploi. J'ai été boulanger, j'ai travaillé dans une fabrique de recyclage de matières plastiques... Ces emplois n'étaient pas rémunérateurs. J'ai sillonné les régions de Saint-Louis, de Dakar et de Thiès pour trouver du boulot. Rien ne me permettait de gagner ma vie. Dans ce contexte, je me suis dit: pourquoi pas retourner au village, puisque là-bas nous avons véritablement du bétail et beaucoup d'atouts qui permettent de développer une entreprise. On y pratique de la culture maraichère, de l'élevage de bovins et d'ovins.*

**« J'ai appris au fur et à mesure »**

*Aujourd'hui, je pratique une production intégrée, je fais de l'agriculture, de l'élevage de bovins, de l'élevage de volailles et de moutons. Je me suis fixé au village. Aujourd'hui ma situation économique s'améliore de jour en jour.*

*Après ma reconversion, bien évidemment j'ai eu pas mal de difficultés. Mais j'étais persuadé que je pouvais réussir. Je n'avais pas*

suffisamment de formation sur la conduite de l'élevage. J'ai eu des problèmes pour choisir quelle race élever. Il faut aussi maîtriser l'alimentation de la volaille. J'ai compris qu'il faut produire des céréales pour les poulets mais aussi produire du fourrage pour le bétail. La volaille consomme aussi beaucoup de verdure et des protéines. J'ai donc lancé un élevage de vers de terre. Toutes ces pratiques je les ai apprises au fur et à mesure que mon exploitation grandissait.

Je suis issu d'une famille d'éleveurs pasteurs. Ici on suit la transhumance : pendant 7 mois de l'année, les animaux quittent la zone Nord vers le centre du pays, à plus de 200 km au Sud. J'ai été confronté à un refus d'adopter l'élevage sédentaire. Cela a causé des réticences. Mais après quelques discus-

de poussins et créer une chaîne de valeur qui puisse avoir plus de retombées économiques. Pourquoi pas envisager que ces poulets soient nourris avec du maïs et des céréales cultivés dans la zone par d'autres jeunes. Je veux créer une entreprise agricole qui emploie des jeunes mais que, eux aussi, puissent créer leurs entreprises à partir de mon couvoir.

Il faut des moyens financiers. Je n'ai pas encore bénéficié de soutiens financiers. Mais je me débrouille à partir de mes propres moyens, mon activité est rentable. L'appui financier c'est le casse-tête pour tous les jeunes. Les soutiens techniques, j'en ai bénéficié avec les formations de l'Ujak et de leur partenaire SOS Faim. Je pense qu'à l'avenir, on ira vers une production inté-

## J'ai vu ma situation économique nettement s'améliorer.

sions, quelques médiations, j'ai convaincu mes parents de s'installer. Depuis les années 2000, la situation climatique s'est dégradée. La plupart des éleveurs ont perdu plus de 40% de leurs cheptels à cause du manque de pâturage. Les persuader de fixer leurs élevages est un défi.

### Mettre au travail d'autres jeunes

Je rêve grand ! Depuis que je me suis installé au village, j'ai vu ma situation économique nettement s'améliorer. Et déjà, je rêve de créer une ferme avicole de très grande dimension. Et peut-être aussi cultiver la terre, mettre en place une entreprise agricole. C'est avec cela que je pourrais améliorer significativement ma situation économique. Puisque ma spécialité c'est la reproduction des volailles, je voudrais mettre en place un couvoir qui puisse produire suffisamment

grée, qu'il est possible d'agrandir l'exploitation familiale, d'augmenter la production, de travailler avec d'autres agriculteurs dans la zone pour augmenter nos capacités. Il faut diversifier nos activités pour avoir plus d'impact économique.

Aujourd'hui, il y a une grande précarité des exploitations familiales. De plus en plus de personnes abandonnent leurs exploitations familiales sans que d'autres n'en créent. Il faut qu'il y ait une bonne conscientisation des jeunes, qu'ils puissent se rendre compte des atouts qu'ils ont dans leur environnement. Il faut permettre aux jeunes de créer des entreprises et des exploitations familiales qui produisent et vendent. La prospérité économique va également permettre d'améliorer la paix et la sécurité. ■

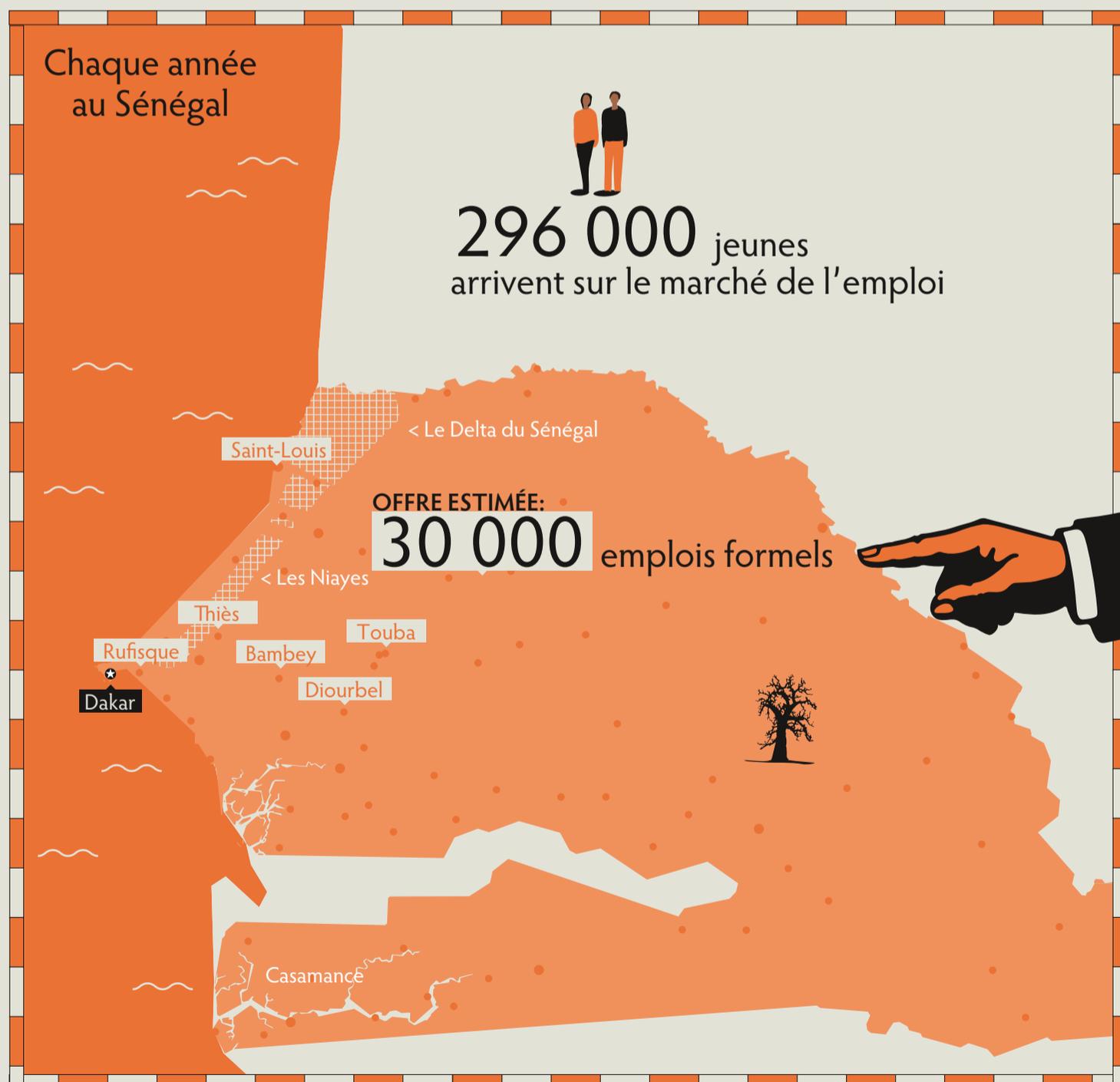
**Propos recueillis à Podor par Marie Mpoub, retranscrits par Laura Bachelier**

## Sénégal : un déficit structurel d'emplois pour les jeunes

Le Sénégal est un pays de forte migration internationale et interne. Ce phénomène touche particulièrement les jeunes en provenance des milieux ruraux. Ils sont à la recherche d'opportunités économiques pour diversifier les revenus de la famille et parfois aussi en quête de modernité.

Selon une étude réalisée par la FAO et le Cirad en 2018, 296 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché de l'emploi au Sénégal pour une offre

estimée à 30 000 emplois formels par an. Pour les secteurs secondaires et tertiaires, cette offre est concentrée dans les villes, en particulier sur l'axe urbain qui relie Dakar, Thiès et Touba. Les activités agricoles sont elles aussi concentrées dans les Niayes (zone maraîchère au Nord-Ouest du pays) et autour du Delta du fleuve Sénégal (cultures irriguées au Nord).



La République démocratique du Congo fait face à l'exode rural des jeunes. Les paysans se recrutent parmi les vieux. En RDC, des millions de personnes souffrent de malnutrition. Un constat, dans un pays pourtant béni par la nature, qui révolte Mby Nlemvo Elysée.

# Le sens inverse de l'**exode rural** au Kivu

Un article de Merveille Kakule Saliboko

## DANS CET ARTICLE

> **MBY NLEMVO ELYSÉE**, un jeune citadin de Butembo installé depuis trois ans en milieu rural.

**L'**insécurité alimentaire en RDC est justifiée par le mépris de l'agriculture, lequel entraîne une disette devenue chronique. » Il y a trois ans, Mby, 25 ans, a quitté la ville de Butembo, au Nord-Kivu dans l'est de la RDC, pour s'installer à la campagne. Il est venu y étudier à l'Institut Technique Agricole et Vétérinaire de Mulo, en territoire de Lubero, dans la même province. « On a toujours montré une mauvaise image de l'Afrique. À la télé, le plus souvent, quand j'étais enfant, l'image qu'on montrait de l'Afrique était un enfant maigre, mal nourri, transporté par sa mère, également hyper cachectique... Cette image m'a traversé l'esprit au point que je me suis dit que je ne voudrais plus jamais voir cela. »

## L'impératif de soutien à l'agriculture familiale

Au Congo, aux yeux des autorités étatiques, les mines passent avant les cultures vivrières et pérennes. « Lorsque toutes les mines au-

ront retourné tout le sol arable du pays, et qu'on aura consommé le profit de la vente de ces quelques pierres, quelle valeur aurons-nous donné à ce sol où plus rien ne peut pousser ? Nos dirigeants sont habitués à penser au présent sans aucune planification pour le futur. Bientôt, nous allons en payer le prix s'ils ne changent pas de méthode », s'inquiète Mby. « Et puis, comme idée pour relancer l'agriculture, on a sorti l'intensification agricole, via des parcs agro-industriels. Aujourd'hui, on sait ce qui est arrivé : un vrai



Nlemvo Elysee

Portrait © Philippe Dekemmeter



Illustration © Juan Mendez

désastre ». Mby croit qu'il fallait et qu'il faut soutenir l'agriculture familiale: « Concernant les parcs agro-industriels, je pense que la solution au développement agricole du pays ne réside pas dans la logique de rendre notre agriculture extensive. L'on devrait, au contraire, prôner son intensification en apprenant aux paysans de meilleures pratiques agricoles qui permettent d'accroître le rendement sur la même surface de champ sans

chercher à l'étendre. Nous devrions lutter contre la déforestation, conséquence immédiate de l'agriculture extensive. »

### Se rendre utile à la communauté

Si le jeune Elysée a préféré faire des études d'agronomie à la campagne plutôt qu'en ville, c'est aussi parce que l'exode rural bat

son plein. De nombreux jeunes quittent les villages pour venir gonfler les rangs des chômeurs dans des bidonvilles. D'autres choisissent carrément d'aller voir ailleurs, dans l'eldorado européen ou américain, « où l'herbe serait plus verte qu'ici ».

« Je suis convaincu d'une chose aussi : que la campagne reste le grenier de la ville. Si tout le monde quittait la campagne, que consommerait-on en ville ? Qui pourrait produire ce qui sera consommé en ville ? Les éleveurs

## En Europe, l'herbe serait plus verte qu'ici.

sont moins nombreux en ville, il n'y a pas de prairie vue l'urbanisation qui s'y pratique. L'exode rural des jeunes a également été l'une de mes motivations. Je m'étais dit : comme la plupart de jeunes quittent la campagne, il serait temps que je remplace l'un d'eux pour faire ce qu'il devrait faire ».

### Aller dans le sens inverse

Mais son périple ne sera pas sans questionnement. Au début, il se sent perdu. « En quittant la ville, j'avais une certaine image de la campagne. Comme la plupart des citadins, je n'avais pas encore eu la chance d'expérimenter la campagne pour en connaître le mode de vie. Mais une fois à Mulo, le tableau était sombre : le milieu se vide de ses jeunes, la population restante étant constituée de vieux. À un certain moment, vu le décalage, je me suis demandé : qu'est-ce que je suis venu faire dans ce trou ? »

C'est la volonté de s'attaquer à un problème précis, autre que le vieillissement de la population ou l'exode de la jeunesse, qui l'amène à s'installer durablement en milieu rural. « Les champs que cultivent les paysans deviennent de plus en plus infertiles. Ils ne produisent presque plus. On a tendance à chercher à urbaniser la campagne en faveur de la ville. Ceci augmente la pression qu'exercent les paysans sur leurs médiocres terres, et par rebond, ces dernières se fatiguent beaucoup plus rapidement. Autour de la ville de Butembo, des villages comme

Musienene et Kyambogho, qui fournissaient Butembo en diverses denrées alimentaires, font désormais partie de la ville de Butembo. Les intérêts paysans semblent être insignifiants auprès de nos dirigeants. Les chercheurs, à leur tour, semblent ne pas s'intéresser à la vie que mène le paysan », déplore Elysée.

### Ne pas jouer à l'observateur perpétuel

« Je voudrais quand même être un acteur. L'action, aussi petite soit-elle, devrait impacter la vie du paysan », décide le jeune nouvel arrivant. Pour cela, il lui faut s'adapter au milieu. Mieux, il faut qu'il devienne paysan lui aussi. « Pour comprendre ce que ressent le paysan et lutter contre sa paupérisation, il faut rentrer dans sa peau ». Elysée fait alors la dure expérience de la vie paysanne : « C'est une triste réalité. Le paysan est celui qui fait de son mieux pour nourrir le citadin. Mais étrangement, ce n'est pas le paysan qui fixe le prix de ses produits. »

Il faut, pour améliorer leurs conditions de vie, que les paysans puissent produire en quantité et vendre à bon prix. Le tableau peu reluisant trotte sans cesse dans la tête du jeune étudiant et lui procure des insomnies : « À Mulo, il est presque impossible de trouver une famille qui exploite un terrain d'un hectare de superficie à cultiver. Déjà que le sol est infertile, en plus l'agriculture se fait sur la parcelle même d'habitation à cause de la démographie galopante. »

### La question de l'infertilité des sols

Elysée coupe drastiquement une partie de sa ration alimentaire, se prive de connexion internet. Il met ses bottes et demande à ses camarades étudiants d'effectuer le labour de leurs plates-bandes pendant les heures de pause. Il crée aussi une champignonnière. À cela, il ajoute l'apiculture avec des ruches qu'il construit lui-même. Les ventes de miel, de champignons et les revenus tirés des labours lui permettent de continuer ses études. Son rêve de jeune agronome serait de pouvoir participer à un programme qui inverserait l'infertilité des sols. ■

**Propos recueillis par Merveille Kakule Saliboko**

## PAROLES AUX JEUNES

Du 23 au 26 septembre 2019 s'est tenu, à Cochabamba, en Bolivie, un atelier-rencontre réunissant une trentaine de jeunes ruraux impliqués dans des projets-programmes des partenaires de SOS Faim en Bolivie et au Pérou. Son objectif était de permettre aux jeunes des deux pays d'échanger leurs expériences, de réfléchir aux potentialités des territoires ruraux et de jeter les bases d'un plaidoyer politique en faveur de la jeunesse.

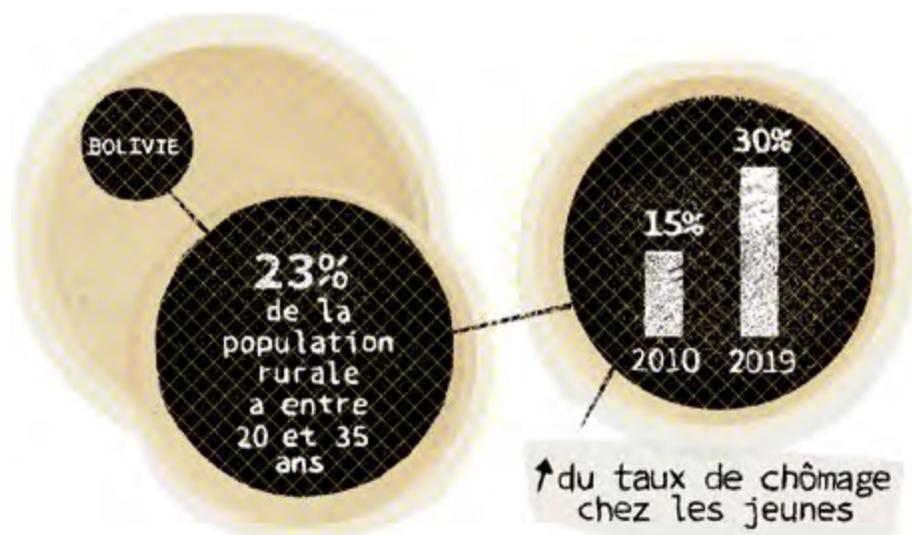
# Les ambitions affirmées des **jeunes ruraux** boliviens et péruviens

**L**a création suffisante d'emplois attractifs pour les jeunes est un vrai défi dans une Amérique latine qui connaît un taux de chômage et d'emploi informel important. Dans cette partie du monde, le taux de chômage chez les jeunes atteint 14%, soit plus du double du taux moyen. Sans compter que sur dix jeunes qui trouvent un emploi, six le font dans le secteur informel, avec les bas salaires, mauvaises conditions et absence de protection et de droits que cela implique.

Au niveau rural, la situation est encore plus précaire. Au Pérou par exemple, le dernier recensement agricole de 2012 indique que la population rurale a encore vieilli par rapport à 2006, se situant majoritairement entre 45 et 54 ans. De plus, le faible niveau d'éducation et de productivité, ainsi que le morcellement de la propriété, rendent les revenus peu attractifs pour les jeunes.

## Refaçonner l'emploi

En Bolivie, 23% de la population rurale a entre 20 et 35 ans. Cette population est davantage prête à travailler et à subvenir aux besoins matériels du foyer que la population urbaine. Mais le taux de chômage chez les jeunes, à l'échelle nationale, a doublé entre 2010 et 2019, passant en gros de 15% à 30%. Les 170 000 Boliviens qui sortent chaque année des universités finissent soit dans des emplois précaires ou informels, soit au chômage. Or, les territoires ruraux, avec tout leur patrimoine culturel et l'ensemble de leurs ressources naturelles, ont la capacité d'absorber une partie de cette population urbaine en recherche d'emploi, de refaçonner la situation de l'emploi dans le pays.



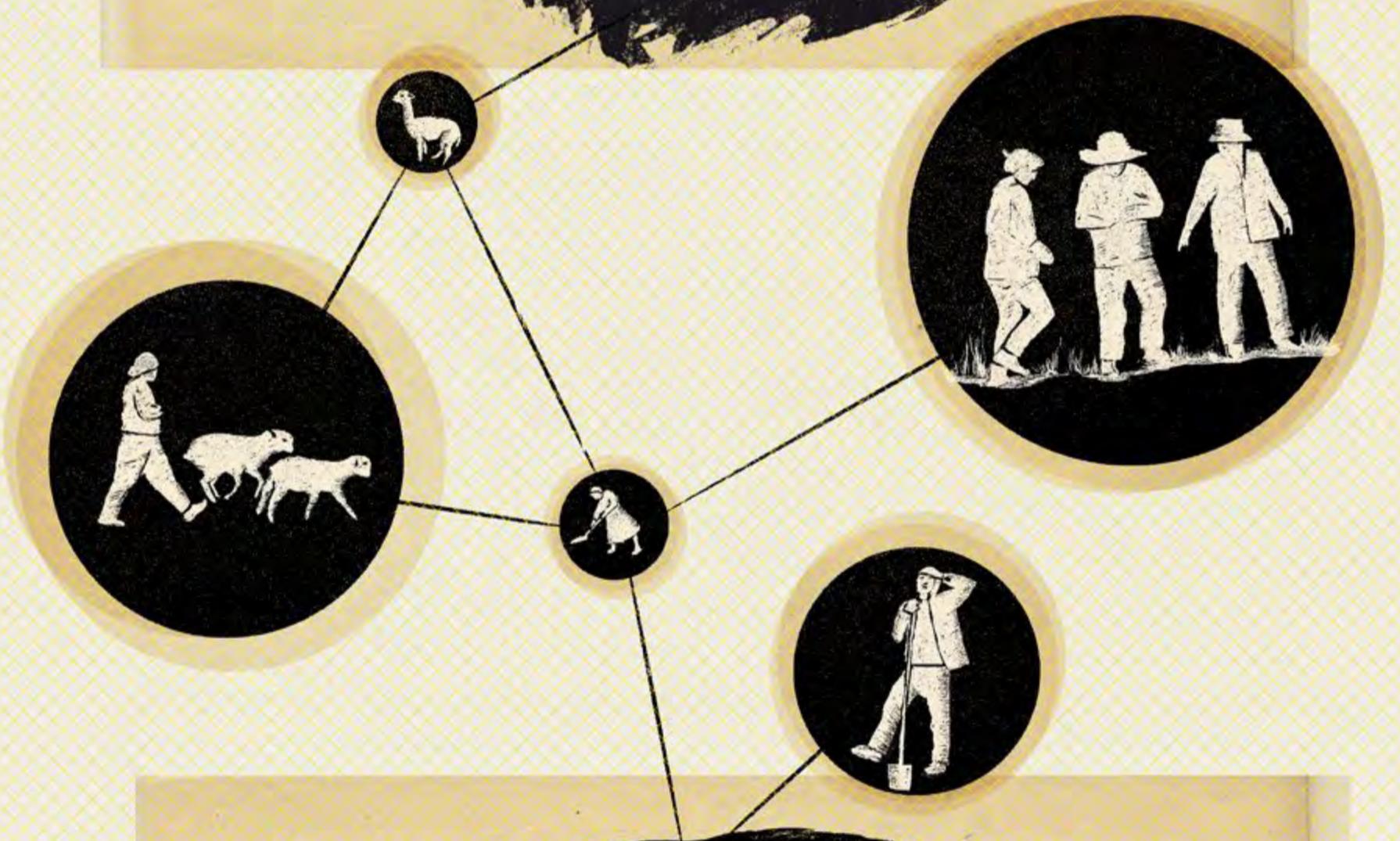


Illustration © Marmelade

Pour la jeunesse rurale bolivienne et péruvienne, les principaux problèmes sont le manque de services médicaux, la discrimination liée à l'âge, l'exploitation au travail, la migration urbaine, le changement climatique, le manque d'opportunités professionnelles, la faible attribution de responsabilités aux jeunes, les prix trop bas des produits (agricoles notamment), le décrochage scolaire, les grossesses non désirées (ou précoces) et le chômage élevé.

## Le développement territorial et la question des valeurs

Lors de l'atelier-rencontre de septembre 2019, les participants ont réfléchi à une vision idéale de l'avenir, associée à certaines conditions pour leur réalisation. Tant au Pérou qu'en Bolivie, les jeunes paysans demandent de meilleures formations, plus de soutien des autorités ainsi qu'un engagement accru en faveur du développement des territoires ruraux.

Trois valeurs communes importantes sont ressorties des échanges de l'atelier: le respect, le sens des responsabilités et l'intégrité. Le diagnostic partagé et les valeurs ont permis de décliner des priorités stratégiques. Pour les deux pays, l'axe politique est fortement ressorti: la création d'espaces de participation des jeunes à la vie politique locale, régionale et nationale, mais également un meilleur accès à l'information et l'élaboration d'alliances stratégiques, notamment avec des organisations d'appui qui animent des processus de développement territorial.

## Des jeunes en faveur de l'agroécologie

Les jeunes paysans se sont prononcés en faveur de politiques environnementales de préservation des ressources naturelles et de la production agricole organique, sans engrais de synthèse ni pesticides. Différentes dimensions de l'agroécologie ont été jugées essentielles, comme la pratique de l'agroforesterie, la nécessité de générer des emplois dans le respect des droits humains (avec une rémunération décente) ou encore la question de la participation active des jeunes dans la définition des politiques publiques.

## Le développement territorial, kézako ?

Les jeunes ruraux boliviens et péruviens réunis à Cochabamba en 2019 ont convenu que les démarches de développement territorial sont des pistes d'avenir pour les économies rurales. Cela nécessite une définition :

Le développement territorial est un processus de transformation d'un espace rural donné pour améliorer les conditions de vie de sa population. Les territoires témoignent en effet « d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes humains qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité ».

La réduction de la pauvreté rurale est un objectif essentiel. Le développement territorial est construit principalement autour de deux axes: d'une part, il favorise la transformation productive et, d'autre part, il impulse le changement institutionnel.

Source: *Dynamiques paysannes*, n° 45, « Le développement territorial de la théorie à la pratique ! » Novembre 2018.

Le caractère primordial de l'éducation a également été affirmé: en particulier l'accès à des formations spécifiques qui s'adressent à des leaders paysans potentiels et à des gestionnaires de développement territorial.

Cette rencontre a permis de confirmer que de nombreux jeunes ruraux croient encore en leur avenir dans les zones rurales du Pérou et de la Bolivie, sans besoin de migrer vers les grands centres urbains. Les démarches de développement territorial sont vues comme porteuses, mais il faut en créer les conditions avec des politiques publiques proactives pour le secteur rural, orientées vers la jeunesse.

« Une conclusion politique, commentait Marc Mees de SOS Faim, qui a participé en tant qu'observateur à cet atelier, qui n'est donc pas vraiment en phase avec les méditations techniques (la multiplication de jeunes entrepreneurs modernes et digitalisés) proposées par les « penseurs » internationaux ». ■



# 60 ans après les indépendances

## INTRODUCTION

Il y a soixante ans, plusieurs pays de partenariat de SOS Faim en Afrique devenaient indépendants. Au mois de juin 60, le Mali et le Sénégal accédaient à l'indépendance sous l'appellation de Fédération du Mali. Le 30 juin, c'était au tour du Congo en Afrique centrale. Le Sénégal étant en sécession depuis août 1960, la Fédération ne tiendra que quelques mois et le Mali proclamera son indépendance le 22 septembre 1960. En août de la même année, le Dahomey (devenu le Bénin), le Niger, la Haute-Volta (devenu le Burkina Faso) et la Côte d'Ivoire avaient rejoint le mouvement des indépendances.

En 60 ans, quelles ont été les évolutions des politiques agricoles et notamment la place des politiques de coopération dans la formulation des politiques agricoles dans ces divers pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest ? Pour répondre à ces questions, *Défis Sud* a rencontré plusieurs spécialistes de l'évaluation des politiques de coopération au développement.

La femme  
congolaise doit être  
mieux considérée.



Depuis les indépendances en Afrique de l'Ouest, au début des années 60, les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux ont joué un rôle majeur dans la construction des politiques nationales. L'indépendance n'a jamais vraiment été acquise en termes de formulation des politiques et de budgétisation des actions. Les politiques publiques nationales ont suivi l'évolution des paradigmes des bailleurs de fonds. La France, en tant qu'ancienne puissance coloniale a continué à jouer un rôle important dans la formulation des politiques, même si son influence a tendance à se réduire.

## Afrique de l'Ouest : quel **bilan** agricole ?

### DANS CET ARTICLE

> JEAN-JACQUES GABAS, spécialiste de l'évaluation des politiques de coopération au développement et enseignant à Sciences Po Paris, chercheur associé au Cirad.

> DOMINIQUE GENTIL, socio-économiste, ancien responsable à l'Iram et spécialiste des problèmes de développement rural.

**Q**u'est-ce qui explique l'absence de prise en main complète des politiques publiques? « Les hommes d'État qui avaient une vision ont été mis à l'écart ou assassinés, tel que Thomas Sankara, président du Burkina Faso, mis à mort en octobre 1987 », commente Dominique Gentil. « Dès lors, il n'y a pas eu de cadres nationaux africains qui proposaient des véritables pensées alternatives. Les bailleurs de fonds voulaient déboursier leur argent. S'ils ne trouvaient pas d'interlocuteur, ils imposaient leurs normes ».

En septembre 1965, Dominique Gentil est affecté par l'Iram<sup>1</sup> au Niger, où il passera cinq ans: « Au Niger, témoigne-t-il, après 60 ans de colonisation le taux de scolarisation était de 4% et il y avait donc très peu de cadres nigériens. Les quelques Nigériens qui avaient suivi une instruction pour devenir instituteurs ont été appelés pour diriger le pays. Cela pouvait sembler surréaliste à certains, mais cela permettait quand même une certaine proximité entre les responsables et la population. Les Nigériens qui avaient travaillé en zone rurale durant la colonisation française connaissaient très bien le milieu rural. Dans un second temps on a assisté au retour au pays des Nigériens étudiants boursiers qui avaient passé plusieurs années dans des universités françaises, mais entre-temps ils s'étaient déconnectés du monde rural, ils avaient perdu leur connaissance profonde des villages. »

### « L'Aventure Ambiguë »

C'était en quelque sorte l'intrigue de *L'Aventure Ambiguë*, un roman de Cheikh Hamidou Kane publié en 1961, qui se véri-

<sup>1</sup> Institut de recherche et d'application des méthodes de développement.

Dominique Gentil



Portraits © Philippe Dekemmeter

fait dans la réalité. Ce roman est l'histoire d'un jeune homme qui passe de l'école coranique à l'école des Blancs, afin d'apprendre cet art de « vaincre sans avoir raison ». « Ce roman posait déjà la question de ce qui avait été appris et perdu avec la colonisation », explique Dominique Gentil. « La compréhension de la modernité était d'imiter l'Europe. Les parents voyaient que pour que leurs enfants progressent, il fallait qu'ils aient de bons résultats scolaires dans un système calqué sur celui de la France. Tout enseignement trop proche d'une réalité rurale dont ils aspiraient extraire leurs enfants était de l'enseignement au rabais pour eux, qui n'offrait pas de débouchés. »

Les organisations paysannes sont les plus belles réussites depuis les indépendances.

La ruralité fut donc dévalorisée durant les trois premières décennies de l'indépendance. « Au Mali, le début d'expérience démocratique avec l'élection d'Alpha Oumar Konaré en 1992, ouvrira la voie à une première décentralisation et à une prise en compte des autres acteurs paysans sur le ter-

rain », rappelle Jean Jacques Gabas, « mais il faudra attendre quelques années encore avant que les représentants des paysans, au travers de leurs fédérations paysannes, aient droit au chapitre dans la formulation des politiques ».

« Au début des années 80, précise Dominique Gentil, la Banque mondiale avait mis en place un programme dénommé "Formation et Visites" (Training and Visit) qui prévoyait un effet "feedback" des paysans qui devaient donner leur opinion. Mais en réalité, on ne les écoutait jamais. Daniel Benor, un consultant israélien, était parvenu à convaincre les économistes de la Banque mondiale d'engager des vulgarisateurs qui visiteraient régulièrement les groupes de paysans. Ceux-ci pouvaient s'exprimer et leurs questions seraient répercutées au niveau national. Il était promis que les rendements agricoles croissent rapidement. Mais il s'est vite avéré qu'il s'agissait surtout de proposer des innovations pas forcément meilleures que les pratiques paysannes. Malgré de nombreuses controverses sur la méthode de "Formation et Visites", auxquelles je participais par la rédaction de nombreux articles critiques, la Banque persévéra dans cette approche et ne reconnut son erreur qu'au début des années 2000. »

## L'émergence des organisations paysannes

À partir des années 80, les Plans d'ajustement structurels (PAS) du FMI et de la Banque mondiale démantèleront le peu de soutiens publics qui étaient attribués aux paysans. Ceux-ci seront contraints de s'organiser pour défendre leurs intérêts. L'émergence de fédérations d'organisations paysannes sera donc un effet collatéral des PAS.

Dominique Gentil : « Les paysans démontreront qu'ils sont capables d'aller manifester, de se battre pour exiger d'être représentés dans telle commission, tel comité. Les organisations paysannes ont parfois été confrontées à des discours leur faisant miroiter un pouvoir qu'elles n'ont pas eu. Elles n'ont pas toujours été accompagnées et les financements n'ont pas toujours suivi. Pour que les décisions puissent être prises par les intéressés qui connaissent le terrain, il faut encore davantage délier les cordons de la bourse. Mais dans l'ensemble, les or-

Jean-Jacques Gabas



ganisations paysannes ont prouvé qu'elles peuvent organiser des circuits de production, des circuits commerciaux et des chaînes d'approvisionnements qui fonctionnent. Elles ont également appris à faire pression sur leurs gouvernements pour exiger une protection face aux produits importés. »

Jean Jacques Gabas souligne que « l'élaboration de la Loi d'orientation agricole au Mali au début des années 2000 a relativement tenu compte des revendications des OP. Mais les financements restent à ce jour trop dépendants du suivi des modèles agricoles imposés par les grands bailleurs, anciens ou nouveaux (tel que la République populaire de Chine), tous orientés par une vision du développement agricole conforme à l'agrobusiness. »

À cet égard Jean Jacques Gabas regrette le démantèlement progressif des contenus les plus intéressants des Accords de Lomé (1975) et de Cotonou (2000). Ces accords associaient des aspects commerciaux et préférentiels. Ils étaient discriminatoires au sens positif du terme pour tenir compte du fait que les États, notamment d'Afrique de l'Ouest, étaient

dans des situations d'asymétrie très fortes, qu'ils ne pouvaient pas se lancer sur un marché mondial où ils seraient perdants, où les gains de productivité étant absolument incomparables. L'Accord de Lomé contenait des outils de politique de développement intelligents tels que le Stabex, un processus de stabilisation des exportations... Mais les accords de l'OMC et les visions très libérales sont passées par-là. On a considéré que les États n'avaient pas de rôle à jouer sur la régulation des marchés internationaux en négociant des Accords de partenariats économiques ultra-libéralisés qui provoquent une très forte porosité économique. »

Dans ce contexte, selon Jean-Jacques Gabas, « il ne faut surtout pas faire une croix sur les efforts d'intégration régionale entrepris par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) créée en 1975. Les États en Afrique de l'Ouest ne vont pas s'en sortir seuls. Il faut absolument qu'ils construisent leurs politiques ensemble. Cela peut prendre du temps avant qu'une intégration régionale ait des effets sur le bien-être des populations. Mais c'est une nécessité de continuer à négocier la construction de l'intégration, car il faut mettre en place des infrastructures et des chaînes de valeur régionales, tout en sachant aussi qu'il existe des difficultés inhérentes à la région, avec des États dans des situations extrêmement différentes en termes de puissance économique. Le Nigeria et le Ghana ont peu à voir avec le Togo et le Mali. Ces entités se construisent dans la difficulté, mais cette construction est nécessaire sachant qu'elle devra être intégrée dans le vaste projet de zone de libre-échange. In fine, il faut surtout des lieux de négociation dans lesquels on tienne compte des organisations paysannes, principalement représentées, depuis le début des années 2000 par le Roppa, le Réseau des organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest » (Roppa).

## Une réussite : la microfinance

Une réalité est restée invariable : La majorité des populations de l'Afrique de l'Ouest habite dans les zones rurales, vit de l'agriculture et diversifie ses activités. La petite agriculture familiale domine. Elle est reliée à des organisations paysannes, avec des systèmes de crédits parfois reliés à la diaspora.



Illustration © Alain Corbel

Selon Dominique Gentil, les dynamiques qui se sont construites autour de ces activités paysannes sont les plus belles réussites depuis les indépendances : « Parmi les choses intéressantes et qui sont utiles aux paysans, il y a la microfinance et les coopératives d'épargne et de crédit dans toute l'Afrique de l'Ouest. Contrairement aux idées reçues il peut exister de l'épargne et du crédit en Afrique. Quand l'épargne est collective, les membres de la collectivité qui ont contracté un crédit remboursent, parce qu'ils savent qu'ils se voleraient eux-mêmes s'ils ne remboursaient pas. »

Ces dynamiques permettent aux paysans de développer leur imagination, de se lancer par exemple dans la transition agroécologique, si on leur en donne les moyens. D'après Jean-Jacques Gabas, « les agriculteurs ont parfaitement compris comment faire face à la vulnérabilité de leur économie. Ils sont nés

dans la vulnérabilité, ils savent que leurs écosystèmes sont fragiles. Dans les années 30 déjà, il y avait des sécheresses. Les paysans adhèrent donc naturellement à la transition agroécologique leur permettant de faire face à leur vulnérabilité, mais il faut quand même qu'ils aient quelques moyens. »

« Or, poursuit Jean-Jacques Gabas, il s'agit d'être vigilant envers les bailleurs qui affirment faire de la transition agroécologique. Il existe une certaine ambiguïté dans les discours, on donne d'une main ce qu'on retire de l'autre en favorisant des projets d'agriculture industrielle dans la vallée du fleuve Sénégal ou dans la zone de l'Office du Niger au Mali. Aujourd'hui la politique chinoise est à la tête de la FAO. Cette organisation internationale construit des paradigmes de développement. Le nouveau directeur général de la FAO affirme être favorable à la transition agroécologique, mais quand on

écoute attentivement ses discours, on entend que le développement agricole en Afrique n'aura lieu que si vous y mettez la 5G et que si vous y intensifiez le recours aux intrants et aux engrais. Pourtant, plusieurs études et recherches ont démontré que la vie des paysans et leur contexte socio-économique n'incitent pas à faire de l'intensif. Mais ces analyses sont inaudibles. Les responsables au sein des ministères en Afrique de l'Ouest sont ouverts à tout, à quelques projets de l'agroécologie certes, mais aussi à des semences sélectionnées et améliorées... Quand nous arrivons avec nos idées de biodiversité, on nous écoute poliment, on nous dit oui, mais les financements ne suivent pas.»

note Jean-Jacques Gabas. « Dans les années 2000, les autorités nationales et internationales étaient parfaitement au courant que le nord du Mali devenait la plateforme d'une forme de banditisme international. Personne n'a rien fait et, évidemment, une partie de la population a trouvé son compte dans les trafics mafieux ».

« Les djihadistes ont pu instrumentaliser ces zones de non-droit au profit de leurs objectifs idéologiques ». Jean-Jacques Gabas pense que le faible appui aux communautés paysannes de ces régions ne suffit certes pas à expliquer l'insécurité actuelle. Mais cette faiblesse doit être intégrée parmi les multiples causes: « Les statistiques du Co-

## Les OGM ont fini par être rejetés au Burkina Faso.

« Ce qui est intéressant, complète Dominique Gentil, c'est que les OGM ont fini par être rejetés dans certains pays. Au Burkina, à la suite des expériences avec le coton OGM, les paysans se sont aperçus que ça rendait les plantes plus fragiles, n'augmentait pas le rendement, coûtait plus cher et diminuait les revenus. Les faits étaient vérifiables. Certains paysans ont commencé à se battre contre le coton et le mouvement a pris de l'ampleur... Il faut que les organisations paysannes soient capables d'avoir un discours se basant sur des faits et prouvent qu'il ne faut pas continuer dans les voies tracées par l'agro-industrie. »

### La catastrophe jihadiste

Aujourd'hui en Afrique de l'Ouest, des zones gigantesques échappent à l'autorité des États.

Dominique Gentil en est catastrophé: « Dans la situation actuelle, comme les gens ne peuvent plus aller sur le terrain, ils ne peuvent même plus comprendre. Ou bien vous avez un temps d'expérience antérieure, vous savez certaines choses, mais dans la majorité des cas, un jeune qui est recruté par l'aide et qui n'a jamais fait de terrain, il ne va rien comprendre. »

« L'épilogue paraît dramatique et pourtant, l'insécurité ne date pas d'aujourd'hui »,

mité d'aide au développement de l'OCDE nous indiquent qu'en 1975 l'Aide publique au développement qui était octroyée à l'ensemble du secteur agricole atteignait à peu près 5 milliards de dollars. Je parle de l'aide globale dont une grande partie est quand même destinée à l'Afrique. Cette aide croîtra jusqu'à 8 milliards de dollars en 1985 pour revenir à 5 milliards de dollars en 2008. Depuis, la courbe augmente petit à petit mais on n'a jamais rejoint les 8 milliards de 1985. Ces statistiques indiquent que le secteur rural, à défaut d'être totalement délaissé, n'a été appuyé que sur des zones de niche, de très vastes régions ont été complètement délaissées. Sur 60 ans, le monde rural reste le parent pauvre du financement du développement. »

Les rapports du programme RuralStruc sur les transformations rurales dans les pays en Afrique de l'Ouest ont montré de très grandes disparités entre les régions, parfois dans un même pays. « Et lorsque vous avez de telles inégalités entre la métropole et les zones rurales, lorsque des gens sont dans des trappes à pauvreté depuis des décennies, à un moment donné et fatidique, le premier dollar qui arrive est bon à prendre, même si c'est un dollar jihadiste » conclut Jean-Jacques Gabas. ■

Propos recueillis par Pierre Coopman.

## 60 ANS APRÈS LES INDÉPENDANCES

Le 30 juin 1960, l'indépendance du Congo était proclamée. « Les dirigeants qui se sont succédé à la tête du Congo ont exploité les ressources naturelles du pays au détriment de l'agriculture durable », explique Baudouin Michel.

# Enfin une **politique agricole** pour le Congo ?

### DANS CET ARTICLE

> **BAUDOUIN MICHEL**, enseignant à la faculté d'agronomie de Gembloux (Université de Liège Belgique) et à l'Eraift, l'École Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux, basée à Kinshasa. Baudouin Michel est également caféiculteur au Kivu. Il vit la majeure partie du temps en RDC.

**Défis Sud :** Avant l'indépendance l'agriculture congolaise a subi l'économie léopoldienne précoloniale, suivie par la période coloniale. Pouvez-vous retracer les caractéristiques principales de ces deux périodes ?

**Baudouin Michel :** Le système précolonial (1885 – 1908) fonctionnait selon la logique de l'économie de rente avec des zones d'exclusivité, l'absence de concurrence, une imposition des termes de l'échange, des rapports de prix entre les producteurs et les acheteurs exportateurs fixés de manière monopolistique avec des marges énormes sur le caoutchouc et sur l'ensemble des denrées. Les hommes au service de Leopold II emprisonnaient et allaient même jusqu'à exécuter les commerçants arabes qui tentaient de les concurrencer.

Il faut attendre la fin de la période coloniale (1908 – 1960) avant de voir apparaître un plan sectoriel robuste. Le Plan de dévelop-

pement socio-économique du Congo belge 1949 – 1959 comprenait des instructions détaillées, avec des indicateurs ciblés, de bonnes analyses du rapport coût/efficacité, mais avec un problème flagrant à la lecture des indicateurs d'objectifs : ceux-ci étaient constitués de deux colonnes, une pour la minorité blanche et une autre pour la majorité congolaise. L'apartheid était complet. La fonction publique comprenait trop peu d'effectifs, elle était coercitive et n'avait pas pour vocation de rendre service à la population congolaise. Aujourd'hui encore, aux racines du mal, ce problème est toujours présent : les Congolais n'ont jamais pu recourir à une fonction publique forte.

Le Congo était le deuxième producteur d'huile de palme au monde. Le pays se classait également dans le peloton de tête de la production d'hévéa et de café. L'agriculture vivrière n'était pas une priorité mais fonctionnait grâce à une main-d'œuvre bien encadrée. L'Institut national pour l'Étude agronomique du Congo belge de Yangambi était la plus grande station de recherche et d'agriculture tropicale du monde. Cependant, le système était ségrégationniste et ne mérite pas d'être regretté.

**DS :** Les premières années après l'indépendance sont marquées par les rébellions. Comment le pays pouvait-il dès lors développer son agriculture sur de bonnes bases ?

**BM :** En effet, lors de la guerre civile congolaise (1960 -1965), aussi appelée la « Crise congolaise », consistant en plusieurs crises gouvernementales et guerres civiles, les ré-

bellions étaient actives sur plus de la moitié du territoire et dans une grande partie des zones de production des cultures de rente. Les dessertes agricoles n'étaient plus entretenues. En climat tropical, avec les pluies, si vous ratez une saison d'entretien, c'est difficile à rattraper... La prise du pouvoir de Mobutu en novembre 1965 et l'arrêt des sécessions et autres rébellions ont favorisé une relance des investissements agricoles, très importants jusque 1973, avec une période de croissance très forte de l'économie impulsée notamment par l'agriculture.

## Les racines du mal n'ont pas changé.

Baudouin Michel



Portrait © Philippe Dekemeter

**DS:** Cette embellie fut de courte durée. Le pays change de nom en 1971, devient le Zaïre, une nouvelle constitution est adoptée, qui implique la zaïrianisation forcée, la centralisation et la concentration croissante du pouvoir. Comment analysez-vous cette période du point de vue agricole ?

**BM:** Réalisée en novembre 1973, la « zaïrianisation » entraîne la nationalisation des grandes plantations, ce qui aurait pu sembler rationnel dans le contexte, sauf qu'elle nationalisait aussi tous les petits planteurs qui constituaient le poumon agricole du pays. L'agriculture de rente s'est effondrée à la suite de cette erreur et ne s'en est jamais relevée, même s'il y a eu quelques relances des plantations de café, grâce à la demande mondiale. L'écrasante majorité de plantations de cultures pérennes étaient abandonnées à la fin des années 80 (palmiers, hévéa, café, cacao, quinquina, thé).

Entretiens, les cultures vivrières ont continué à augmenter au rythme de la croissance démographique, mais par augmentation des surfaces plutôt qu'une augmentation de la productivité. L'agriculture est restée itinérante, elle défriche, coupe de la forêt, au lieu de miser sur une augmentation de la productivité induite par la recherche et de meilleures pratiques agricoles.

Le régime du Zaïre de Mobutu consacrait 1 % du budget national à l'agriculture. Il n'a jamais donné des moyens pour mettre en œuvre un plan de relance. 1 % du budget pour un plan qui concerne 90 % de la population qui vit de l'agriculture, ce n'est pas une relance. Le pays misait sur ses rentes minière, pétrolière, forestière, foncière, alors que l'agriculture exige de créer de la valeur ajoutée, de travailler plusieurs mois ou années avant d'avoir une production. La majeure partie du budget de l'État de Mobutu venait en réalité de la Gécamines (Société générale des carrières et des mines).

**DS:** Laurent-Désiré Kabila a renversé Mobutu en 1997, au terme de ce qu'on appellera la Première Guerre du Congo (1996-1997). Un an après, le président Kabila était déjà confronté à la Deuxième Guerre du Congo (1998-2003). Qu'a-t-il pu faire ?

**BM:** Laurent-Désiré Kabila a eu très peu de temps. Il a pris Kinshasa en mai 97 et en août 1998 il repartait en guerre. Je pense qu'il avait une vision plus équitable que son pré-



Illustrations © Alain Corbel

décenseur du développement de l'agriculture familiale. Mais en période de guerre ce sont à nouveau les règles précoloniales qui s'appliquent. Ainsi, jusqu'en 2003, le chef de guerre Jean-Pierre Bemba, fondateur du Mouvement de Libération du Congo, qui contrôlait une grande partie de la province d'Équateur, a importé du sel de Namibie via Douala au Cameroun et Bangui en République Centrafricaine... Il a forcé les paysans à échanger ce sel contre du café qu'il exportait selon des termes d'échange léonins qu'il imposait. Les commerçants indo-pakistanaïsi qui essayaient de le concurrencer dans sa zone étaient mis en prison.

**DS:** Joseph Kabila, fils du président Laurent-Désiré Kabila, a succédé à celui-ci après son assassinat en janvier 2001... Le pays étant encore en guerre à cette période, combien de temps faudra-il pour aboutir à des réformes agricoles ?

**BM:** Un ami congolais m'a dit un jour, en forme de boutade, que « l'absence de politique agricole en RDC est la politique agricole de la RDC »... En 2011, le président Joseph Kabila a promulgué la « Loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture », appelée « Loi agricole », mais sans véritable volonté politique au sommet. Malgré une décentralisation sur papier, le déficit en ressources humaines est resté énorme dans plusieurs provinces du pays. La décentralisation demande de redistribuer les moyens financiers et l'application de contre-pouvoirs face aux abus d'autorité et de corruption. Dans certaines provinces plus riches, la décentralisation fonctionne. Mais trop de régions sont encore délaissées, aux mains de petits potentats, sans syndicats et sans contre-pouvoir face aux décisions arbitraires.

En 2012 j'ai eu l'occasion d'assister à un séminaire qui réunissait les grands bailleurs de fonds et les ministres de l'Aménagement du Territoire, du Plan, de l'Agriculture, des Affaires foncières, des Mines et du Pétrole. Le ministre des Mines et des Hydrocarbures de l'époque y a tenu un discours extrêmement clair. Il a dit à ses collègues : « Vous avez maintenant un cadastre foncier, un code agricole, un code forestier, et un code minier... Je vous avertis, chers collègues, que tous les cadastres sont asservis aux priorités du cadastre minier. Si demain on trouve de l'or ou du diamant en dessous de ce grand hôtel nous l'abattrons pour en faire une mine. »

**DS:** La RDC a connu de nombreux projets de développement agricole. Comment les analysez-vous ?

**BM:** Il y a eu beaucoup de bonne volonté de promotion de l'agriculture familiale de la part des bailleurs, qui s'est traduite par une série de projets, comme ceux en agroforesterie sur les plateaux Batéké, financés par l'Union européenne. L'agriculture y est durable et des ménages paysans y gagnent 500 dollars par mois, ce qui est énorme en RDC.

Il existe beaucoup d'expériences positives en RDC, dans les filières cacao du Kivu, dans le secteur coopératif en province d'Équateur, mais sans volonté politique au sommet de l'État qui permettrait de maximiser l'impact de toutes ces expériences réussies. Au Katanga, par exemple, de nouvelles semences de maïs ont été produites par des petits agriculteurs, mais au lieu de les acheter, le gouvernement a préféré importer des semences de Zambie. L'explication probable est la propension à importer des

## Trop de régions sont encore délaissées.

acteurs économiques et politiques, malheureusement souvent liée à l'obtention de rétrocommissions sur les importations (utilisation du mécanisme de prix de transfert à l'importation qui systématiquement surfacture les importations et sous facture les exportations). Ce type de mécanisme pervers pour l'économie congolaise n'est évidemment pas possible si les fournisseurs de semences sont des petits paysans congolais. Autre exemple : un programme remarquable concernant le cacao dans le Kivu, qui encadrait 30 000 producteurs avec une vision équitable de la filière, s'est heurté aux exportations frauduleuses vers l'Ouganda, ce qui a complètement déséquilibré les comptes de la filière en RDC.

Au lieu de renforcer l'impact et la viabilité des projets, le précédent régime s'est engouffré dans la logique des parcs agro-industriels, soutenus, malheureusement, par la Banque mondiale. On a assisté au « mau-



Mobutu consacrait 1 % du budget national  
à l'agriculture.



Le secteur minier est toujours considéré comme plus important que l'agriculture.

vais remake» de l'éléphant blanc que la Belgique avait financé dans les années 70 à Kaniama-Kasese. C'était le « modèle » de parc agro-industriel, à la frontière du Kasai et du Katanga, avec des milliers d'hectares de maïs et de soja, des moissonneuses batteuses, des avions épandeurs. C'était un des scandales de la coopération, la caricature parfaite de la production agro industrielle sans paysannat, avec des ouvriers et des im-

portations de matériels agricoles manifestement inadaptés et clairement surfacturés au profit de fournisseurs belges qui sont toujours des acteurs économiques en place à Kinshasa. Il n'y a jamais eu de sanctions concernant cet éléphant blanc financé par la Belgique, ni en RDC, ni en Belgique.

Le domaine de Bukunga-Lonzo, près de Kinshasa, à la frontière du Bandundu, a suivi

la même logique, et pire encore, sur des sols fortement dégradés alors qu'il existe des solutions en agroforesterie qui permettent d'augmenter les rendements de ces sols sableux et de faire vivre quelques milliers de familles sur le domaine. Comme il fallait s'y attendre, ce parc a périclité. Bukanga Lonzo est à l'arrêt alors qu'il était possible d'y investir dans des projets agro-forestiers durables. Le précédent régime avait l'idée de promouvoir 20 parcs agro-industriels avec l'appui de bailleurs de fonds. Heureusement, tout s'est arrêté, tous ont fini par comprendre que ce n'est pas ce qu'il faut faire.

On peut également mentionner le cas de l'entreprise Plantations et huileries du Congo, devenue une filiale de la canadienne Feronia en septembre 2009. Pour éviter qu'un projet comme Feronia ne soit sujet à des dérives, il faut un État fort, mais juste et régulateur.

Je crois beaucoup dans un redémarrage de l'agriculture avec des projets d'agriculture contractuelle. Mais cela nécessite des services publics, une administration efficace. Il y a de belles expériences coopératives de café arabica et de cacao dans le Kivu. Mais le problème sécuritaire n'est pas réglé. Les différences entre les taxes en vigueur au Congo et celles des pays voisins sont trop grandes et incitent à la fraude. On en revient invariablement au problème d'absence de politiques agricoles qui garantiraient l'avenir de tous les bons projets.

**DS:** *Quelle est l'étendue réelle des pouvoirs du président Félix Tshisekedi depuis sa prise de fonction en 2019? En juin dernier, son conseil de ministres a validé un Plan national de relance agricole (PNRA), chiffré à 4,4 milliards de dollars pour une durée de trois ans. Le ministère de l'agriculture veut promouvoir les cultures vivrières dans tout le pays, notamment, de cultures du maïs, de riz, du manioc et de haricot. Peut-on enfin espérer une vraie politique agricole pour la RDC?*

**BM:** Le Président Félix Tshisekedi déclare vouloir promouvoir l'agriculture paysanne et même vouloir augmenter le budget agricole de l'État jusqu'à 10%. La mise en place de cette vision serait une véritable rupture par rapport au passé. Mais dans les faits, l'économie du Congo reste pour l'instant dominée par des oligopoles et des monopoles qui renchérissent les transactions sur

l'ensemble de la chaîne de valeur. Les paysans en payent le prix. C'est très rare qu'on monte au-dessus de 20% de la valeur ajoutée d'une filière en faveur des producteurs au Congo. Alors qu'en Côte d'Ivoire, on est à 55%, au Vietnam à 85%...

Le gouvernement actuel de la RDC est un gouvernement de cohabitation, dans lequel des décideurs politiques du passé récent sont toujours présents. Le Président Félix Tshisekedi souhaite avancer et veut arriver aux 10% de la Déclaration de Maputo, petit à petit, en augmentant de quelques pour cent chaque année. La situation reste très inégale en fonction des régions. Aujourd'hui, à l'exception de la province du Kongo-Central, toutes les régions sont en situation d'insécurité alimentaire. Il y a encore du travail pour les prochaines années du mandat. ■

**Propos recueillis par Pierre Coopman**



En République démocratique du Congo, ce sont les hommes qui gèrent l'argent tiré de l'agriculture, alors que les femmes y sont plus actives que les hommes. Victorine Vasyanira ne mâche pas ses mots. Pour elle, il faut que la situation change.

# La femme congolaise doit être mieux **considérée**

## DANS CET ARTICLE

> **VICTORINE VASYANIRA.** *Défis Sud* a demandé à des personnalités congolaises d'approfondir les analyses du professeur Baudouin Michel. Victorine Vasyanira est l'ancienne présidente du Lofepaco, la Ligue des organisations des femmes paysannes du Congo. Elle est aujourd'hui directrice de l'Académie nationale paysanne congolaise (ANPC), un réseau qui regroupe les organisations paysannes et propose des formations aux femmes agricultrices. Elle réside à Butembo au Nord-Kivu.

**Défis Sud:** Baudouin Michel explique que, comme à l'époque coloniale, la fonction publique congolaise n'a aujourd'hui toujours pas vocation de rendre service à la paysannerie congolaise. Selon lui, ce problème est toujours présent. Êtes-vous d'accord avec ce constat ?

**Victorine Vasyanira:** Les décideurs politiques manquent de volonté pour promouvoir l'agriculture familiale. Dès qu'un Congolais endosse l'habit de politicien, il change rapidement de casquette et roule pour ses propres intérêts. Pourtant, beaucoup de politiciens sont issus des familles paysannes. Il est regrettable de les voir se détourner de la cause paysanne. Depuis 2006, des agriculteurs, des leaders paysans ont été élus députés mais leur bilan est mitigé. Il nous faut un budget conséquent consacré



Portrait © Philippe Dekemeter

Victorine Vasyanira

à l'agriculture ! Même le code agricole n'est pas mis en œuvre.

**DS:** Baudouin Michel explique que lors d'un séminaire organisé à Kinshasa en 2012, le ministre des mines a déclaré que le cadastre minier est au-dessus de la loi agricole. Cela vous étonne ?

**VV:** C'est dommage que l'agriculture soit marginalisée par rapport au secteur minier. Si dans mon champ on trouve des minerais,



Illustration © Alain Corbel

## Les femmes politiques ne vont pas rouler pour leurs propres intérêts.

on va tout faire pour extraire ces minerais, c'est ça ? Et l'agriculture que j'y fais, ce n'est pas une activité qui mérite une attention particulière ? On marche sur la tête dans ce pays. À mon avis, l'argent venant des mines devrait plutôt être investi dans l'agriculture.

**DS :** Vous fustigez cette attitude du gouvernement congolais ?

**VV :** C'est une attitude court-termiste. Étant femme paysanne, je ne peux pas caution-

ner cela. Il est vrai que les mines rapportent beaucoup de devises dans un délai court par rapport aux devises que peut générer l'agriculture. Le grand Katanga est un exemple. Les minerais y sont exploités à grande échelle mais ce que l'on consomme là-bas, c'est du maïs importé de Zambie. À quoi ça sert d'avoir des mines dont les revenus sont détournés dans les poches des individus et qui ne contribuent pas au développement de l'agriculture ?

**DS:** Depuis Mobutu, l'agriculture est pauvrement budgétisée en RDC. À l'époque de Mobutu, la part du budget consacrée à l'agriculture était de 1 % pour 90 % de la population vivant en milieu rural. Que vous inspirent ces chiffres ?

**VV:** Il faut revoir la façon de faire les choses dans ce pays. Il faut rappeler l'Accord de Maputo. On ne peut pas ratifier un tel accord pour le simple plaisir ! Au moins 10 % du budget doit être alloué à l'agriculture. Mais avant cela, il faut d'abord faire un état des lieux, car les augmentations de budget ne doivent pas servir exclusivement à payer les fonctionnaires de l'État dans le secteur agricole.

**DS:** Le parc agro-industriel de Bukanga Lonzo est devenu l'ombre de lui-même. Il s'agit d'un éléphant blanc lancé tambour battant quand Vahamwiti Mukesyayiraun, ancien secrétaire général d'un syndicat paysan, était ministre national de l'agriculture. Votre commentaire ?

**VV:** Chaque politicien qui a participé à ce projet doit être auditionné pour savoir où est allé l'argent. Si ce projet avait été orienté vers l'agriculture familiale, la RDC aurait certainement pu faire des grands pas vers la souveraineté alimentaire. Mais comme les hommes politiques se sont approprié ce projet au détriment des agriculteurs familiaux, les résultats parlent d'eux-mêmes : des avions épandeurs qui n'ont jamais volé, des tracteurs qui prennent la poussière... C'est la preuve du manque de volonté pour promouvoir l'agriculture paysanne dans ce pays.

**DS:** Un plan national de relance agricole, chiffré à 4,4 milliards de dollars pour 3 ans, a été validé en conseil des ministres en juin dernier. Objectif : promouvoir notamment les cultures vivrières. Pensez-vous que ce plan produira les résultats escomptés alors que les précédents plans n'ont jamais fait décoller l'agriculture congolaise ?

**VV:** Promouvoir les cultures vivrières, c'est bien, car il faut consommer ce qu'on a produit. Mais il faut d'abord faire une analyse approfondie pour savoir pourquoi les autres plans n'ont pas marché. Il faut aussi mettre ce plan dans les mains de la population et non pas des politiciens. Pour cela, le gouvernement doit identifier les organisations paysannes déjà structurées qui

obtiennent des résultats dans différentes filières porteuses. Cependant, une question mérite d'être répondue : 4,4 milliards, c'est beaucoup d'argent par rapport au budget de la RDC. Pour exécuter ce plan, il faut au moins 1 milliard de dollars par an rien que pour l'agriculture. Aujourd'hui, l'agriculture n'a pas plus de 3 % du budget. Réaliser ce plan suppose de passer la part du budget réservée à l'agriculture à 30 % ? D'où viendra tout cet argent et sous quelles conditions sera-t-il utilisé ?

**DS:** Pensez-vous que les femmes, qui représentent une grande part de population active dans le secteur agricole sont prises en compte lors de l'élaboration des politiques publiques et des plans agricoles ?

**VV:** En République démocratique du Congo, ce sont les hommes qui gèrent l'argent tiré de l'agriculture, alors que les femmes y sont plus actives que les hommes. Au Nord-Kivu, il y a quand même une femme, Fatuma Hassan Sheilla, qui est ministre provinciale de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage et du Développement rural. J'espère, comme je vous l'expliquais au début de l'entretien, qu'au contraire des hommes, les femmes qui s'investissent en politique ne vont pas rapidement changer de casquette et rouler pour leurs propres intérêts. J'espère que les choses vont bouger afin d'éliminer les injustices. La femme paysanne n'est pas suffisamment prise en compte alors que, par son travail, cette femme paysanne contribue au développement du pays. ■

Propos recueillis par Merveille Kakule Saliboko



## 60 ANS APRÈS LES INDÉPENDANCES

Wamu Oyatambwe pense que la promotion de l'agriculture familiale ne se fera pas à partir de plans conçus dans des bureaux. Et il interroge : « *Quels sont les processus participatifs prévus pour renforcer l'agriculture paysanne au Congo ?* »

# Une politique congolaise trop éloignée des **réalités locales**

## DANS CET ARTICLE

> **WAMU OYATAMBWE.** *Défis Sud* a demandé à des personnalités congolaises d'approfondir les analyses du professeur Baudouin Michel. Le politologue Dieudonné Wamu Oyatambwe nous livre un regard politique et historique. Il partage en grande partie les éléments mis en avant par Baudouin Michel, mais estime nécessaire de placer les évolutions du Congo dans leur contexte global.

**Défis Sud :** *Que ce soit pendant la période coloniale ou après, vous dites qu'il faut tenir compte du contexte international pour bien comprendre les différentes tentatives de politiques agricoles au Congo.*

**Wamu Oyatambwe :** En effet. À l'époque coloniale, il y a eu beaucoup d'investissements dans l'agriculture, essentiellement dans les produits d'exportation. Les investisseurs avaient besoin du café, de coton et d'hévéa. C'étaient les secteurs d'avenir à l'époque. Ensuite, ce fut la ruée vers les mines et le désinvestissement de l'agriculture. Mais cet abandon n'était pas uniquement le fait de l'État congolais. Durant toute cette période, on a désinvesti l'agriculture

familiale au nom des grandes tendances économiques libérales.

**DS :** *Une ouverture des marchés qui a commencé avec la période précoloniale de Leopold II ?*

**WO :** Avant, les agriculteurs ne cultivaient pas pour exporter, ils travaillaient pour leur autosubsistance. C'est à partir de l'époque coloniale qu'on leur a imposé une autre forme d'agriculture. Le rapport à la terre a complètement changé. Ils étaient habitués à cultiver la terre pour se nourrir et subvenir à leurs besoins. On leur a imposé une autre approche qui a complètement déstructuré les équilibres écologiques et sociaux. La politique agricole est devenue une économie de rentes avec imposition des termes de l'échange. Ce système reposait sur l'exploitation et une violence extrême qui n'était pas uniquement le fait de la volonté du monarque de l'époque.

**DS :** *Une exploitation qui s'est poursuivie durant la période coloniale pour satisfaire l'appétit de la métropole...*

**WO :** À la seule différence que c'était pour l'État colonial et non plus pour un seul homme. L'État avait remplacé l'individu, mais les besoins, les demandes et les mécanismes d'exploitation économique restaient les mêmes. En matière agricole, il y eut effectivement la mise en place d'un plan sectoriel



Illustration © Juan Mendez

robuste et des indicateurs détaillés, mais pas du tout dans un souci d'améliorer les conditions de vie de la population. La volonté de l'État colonial était d'administrer de manière efficace la colonie pour la rendre la plus rentable possible. Il y avait bien une logique de l'efficacité, non pas dans le sens de soutenir les populations locales mais pour les soumettre en rentabilisant une colonie qui regorgeait de ressources dans tous les domaines et qu'on exploitait en fonction des besoins du commerce international de l'époque. Les bienfaits qui se sont produits au niveau agricole n'ont été que les conséquences indirectes de cette gestion coloniale.

**DS:** Avec une série de « succès » en matière agricole, mais à quel prix humainement parlant ?

**WO:** C'est effectivement l'époque des grandes cultures de café, coton et d'hévéas extrêmement rentables, mais pour qui ? Certainement pas pour les Congolais ! Tous les bénéfices repartaient vers la métropole. C'étaient les « indigènes » comme on les appelait qui travaillaient mais ne voyaient pas la couleur des bénéfices. L'entreprise coloniale reposait sur une véritable logique d'exploitation. Cette analyse ne vaut pas uniquement pour l'agriculture mais pour tous les secteurs rentables. Les énormes richesses issues de l'exploitation minière reposaient sur la même logique.

**DS:** À l'indépendance, qui est en charge d'élaborer une politique ?

**WO:** L'administration coloniale a été d'une efficacité que tout le monde reconnaît mais elle n'a pas préparé sa relève. Tant sur les plans éducatif, sanitaire et sécuritaire qu'en matière agricole. Parce que le colonisateur belge ne se voyait pas partir, en tout cas pas si vite. Cette non-préparation des élites locales ou de l'État postcolonial congolais reflétait la volonté du colonisateur de ne pas voir le Congo réussir. Un constat qui s'est encore aggravé avec l'absence de politique de coopération, notamment dans le secteur agricole. Si la Belgique avait voulu continuer à s'investir dans le secteur agricole, elle aurait pu mettre en place un système de coopération totalement différent. À la fin de la colonisation, l'État congolais a été dépossédé d'une grande partie de son portefeuille, et cela a eu des conséquences importantes en termes de déstructuration du secteur agricole.

**DS:** L'instabilité politique d'abord et la zairianisation<sup>1</sup> ensuite n'ont fait que renforcer cette déstructuration. Mais pour vous, elle s'explique aussi par la baisse des cours des matières premières ?

<sup>1</sup> La « décolonisation culturelle » voulue par Mobutu dès 1965 va se doubler à partir de 1973 d'une « zairianisation » de l'économie c'est-à-dire une nationalisation progressive des biens commerciaux et des propriétés foncières qui appartenaient à des ressortissants ou groupes financiers étrangers.

Wamu Oyatambwe



Portrait © Philippe Dekemmeter

**WO:** Les guerres ont eu un impact très négatif. Mais il faut impérativement tenir compte d'autres effets pervers de l'époque, notamment la détérioration des termes de l'échange et la baisse des cours des matières premières et des produits agricoles sur les marchés mondiaux. Ce fut notamment le cas pour le café ou le caoutchouc issu des hévéas. Et quand l'État n'est pas capable de maîtriser des chocs imprévisibles comme ceux-là, on obtient des effets pervers. Dans ce contexte, la zaïrianisation a été une tentative de correction maladroite. Mobutu s'est dit qu'en récupérant tout, cela irait mieux. C'était une erreur d'appréciation grave et grossière. Et finalement Mobutu n'a jamais réussi à améliorer la situation. Il avait mal géré la dépréciation du prix des produits agricoles sur les marchés.

**DS:** Avec pour conséquence un désinvestissement chronique dans le secteur agricole : à peine 1 % du budget national était encore consacré à l'agriculture.

**WO:** Il faut tenir compte du contexte. Les économistes et les planificateurs de l'époque avaient une analyse des coûts d'opportunité de l'avantage comparatif<sup>2</sup> très différente d'aujourd'hui. Pour eux, il fallait désinvestir dans les secteurs où l'État n'avait pas d'avantages comparatifs. C'était le cas avec le secteur agricole. Pour le Zaïre de l'époque, l'avantage comparatif était clairement le secteur minier. On pouvait y maximiser les recettes et les bénéfices et importer tout le reste, y compris les denrées agricoles. Ce n'est pas uniquement l'œuvre du planificateur congolais mais aussi des organismes internationaux tels que la Banque mondiale qui accompagnaient les décideurs politiques et qui ont poussé le Zaïre de l'époque dans cette voie.

**DS:** Selon vous, la théorie des avantages comparatifs a eu un impact négatif considérable sur le secteur agricole ?

**WO:** Absolument. Dans les années 1980, le gouvernement zaïrois libéralise le marché du diamant sous pression des bailleurs de fonds internationaux. On a très vite constaté que beaucoup de jeunes qui étaient auparavant actifs dans l'agriculture se sont rués vers l'or et les diamants plutôt que l'agriculture qui demande beaucoup d'efforts pour des gains limités. Conséquence : ils ont délaissé l'agriculture familiale. Vendre des diamants, cela rapportait 15 à 20 fois plus que de produire une tonne de riz ou de maïs. Une conjonction d'éléments qui ont déstructuré les politiques agricoles. On pense notamment aux politiques d'ajustements structurels<sup>3</sup> prônées par le Fonds monétaire international (FMI) avec leurs effets dévastateurs ou encore la poussée vers l'ouverture des marchés dans le but de casser les monopoles étatiques. Et on voit les conséquences que cela a provoqué, pas uniquement dans le secteur agricole mais aussi dans beaucoup d'autres secteurs comme l'éducation et la santé.

<sup>2</sup> L'avantage comparatif est une théorie économique classique du commerce international très en vogue dans les années 1980 qui pousse, dans un contexte de libre-échange, les pays à se spécialiser dans la production pour laquelle sa productivité est considérée comme la plus forte (ou la moins faible) en comparaison avec ses partenaires. Avec le corollaire que ce pays devra importer les biens qu'il ne produit plus.

<sup>3</sup> On appelle « politique ou plan d'ajustement structurel » un ensemble de dispositions résultant d'une négociation entre un pays endetté et le FMI (Fonds monétaire international). Ce dernier conditionne son aide à la mise en place de réformes économiques qui visent à imposer une politique d'austérité, une privatisation du secteur public et une libéralisation profonde de l'économie.

**DS:** Y a-t-il eu un changement avec l'arrivée de Laurent-Désiré Kabila en 1997 ?

**WO:** Laurent-Désiré Kabila était clairement plus conscient de la nécessité de développer l'agriculture. Dans ses discours, il affichait une volonté plus nette de travailler en fonction des besoins de la population. L'agriculture, pour lui, devait d'abord nourrir la population. Il avait pour habitude de dire que ce n'était pas normal que, dans les villes, les gens meurent de faim alors que, dans les zones rurales, la nourriture était en train de pourrir dans les champs. Son approche faisait peut-être rire les grands acteurs internationaux et les experts économiques mais,

## Ils ont délaissé l'agriculture familiale pour vendre des diamants.

aujourd'hui, objectivement parlant, on ne peut que lui donner raison. Mais il a été assassiné et n'a pas eu le temps de mettre en pratique cette politique. Quand son fils est arrivé au pouvoir, il a lui aussi affiché la volonté de faire de l'agriculture une priorité. Mais cela ne s'est jamais concrétisé. On en est resté au niveau des discours et des plans.

**DS:** Joseph Kabila promulgue tout de même la fameuse loi agricole en 2011.

**WO:** Oui, c'est vrai mais en quoi cette loi agricole a-t-elle changé la manière dont l'État investit dans l'agriculture, et surtout dans l'agriculture familiale ou paysanne ? Dans les faits, qu'est-ce qu'on a vu ? On a perdu beaucoup d'argent dans la décentralisation, la corruption et les projets sans lendemain. On a même distribué des tracteurs parfois à des gens qui n'en avaient pas besoin. Comme s'il suffisait d'avoir un tracteur pour dire que l'agriculture est modernisée. Des tracteurs qui ont été donnés dans le cadre des accords de coopération du gouvernement congolais soutenus par des bailleurs de fonds et des partenaires extérieurs.

Il faut aussi mentionner les projets de coopération agricole en partenariat avec la Chine. Et en compensation, on a vu des so-

ciétés chinoises arriver un peu partout et produire n'importe comment.

**DS:** Vous pointez une planification « top-down » parfois très éloignée des réalités locales ?

**WO:** Le problème est que tous ces plans ont été conçus dans des bureaux loin du terrain... Bien souvent, ils sont inadaptés ou ont pour effet de marginaliser les populations locales en privilégiant les grands propriétaires terriens... Si la volonté est de promouvoir l'agriculture familiale, ce n'est pas dans les bureaux qu'il faut concevoir les plans. Quels sont les processus participatifs qui ont été mis en place pour renforcer l'agriculture paysanne ? Et si aujourd'hui on développe des projets en faveur de l'agriculture paysanne, c'est parce que l'Union européenne et la Banque mondiale financent des projets de ce type. La République démocratique du Congo développe ces projets pour capter les ressources éventuelles. On ne peut pas dire que ce soit le fruit d'une véritable vision du gouvernement congolais.

**DS:** Félix Tshisekedi a proposé la mise en place d'un « plan de relance agricole » avec la volonté affichée d'augmenter progressivement la part du budget national consacrée à l'agriculture jusqu'à atteindre 10%. Est-ce juste un effet d'annonce ?

**WO:** Dans beaucoup de domaines, le président Tshisekedi en est encore au stade de l'élaboration de plans. Relance agricole, couverture santé universelle, gratuité de l'enseignement... On est véritablement dans l'expectative, dans tous les domaines, pas uniquement le secteur agricole. Il y a beaucoup d'annonces, de réflexion et de planification. Il affiche beaucoup de volontarisme, mais maintenant il faudrait que cela se concrétise. Tout le monde attend. Il faut rester prudent sur les moyens qui seront effectivement alloués à l'agriculture. On peut toujours avancer des chiffres en affirmant que 10% du budget seront consacrés à l'agriculture. Mais 10% de quel budget ? Rappelons que Félix Tshisekedi a déjà dû revoir son budget global nettement à la baisse. ■

**Propos recueillis par François Corbiau**

## TRANSVERSALES

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le travail des enfants est en constante diminution. Si en 2000, 246 millions d'enfants étaient encore astreints au travail, ils n'étaient plus que 152 millions en 2016<sup>1</sup>. Mais certains secteurs échappent à cette tendance, en particulier l'agriculture qui emploie de plus en plus d'enfants<sup>2</sup> en mettant en danger leur sécurité, leur santé et leur avenir.

# Le travail des enfants : **interdire** ou **réglementer** ?

## DANS CET ARTICLE

- > **ARIANE GENTHON**, chargée de programme pour le travail des enfants à la FAO.
- > **BENJAMIN SMITH**, analyste du travail des enfants à l'OIT.

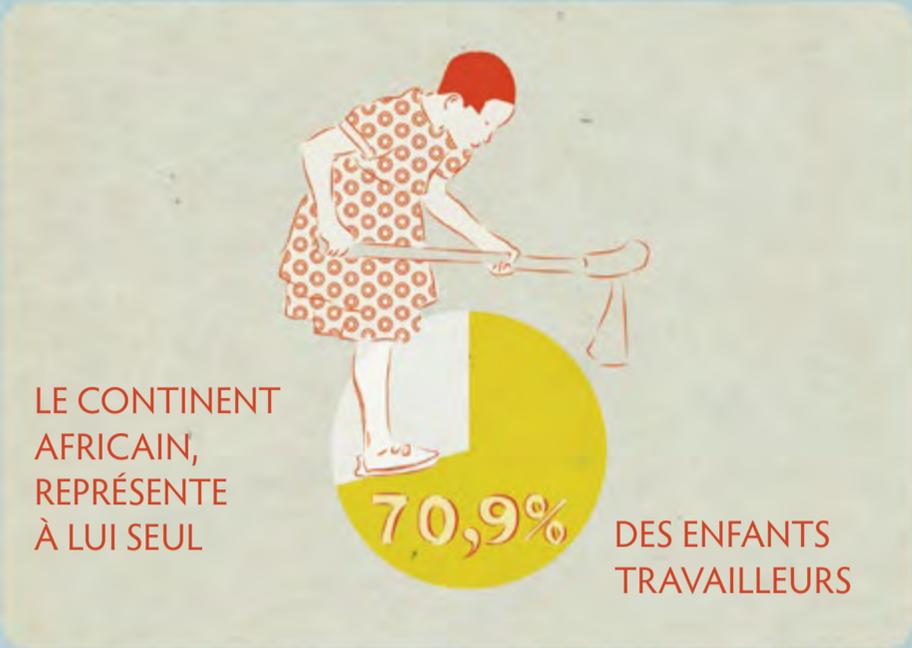


Illustrations © Marmelade

**A**vec la ratification quasi unanime des deux conventions de l'OIT portant sur le travail des enfants et la Déclaration des droits de l'enfant, on est tenté de considérer que désormais le travail des enfants est un phénomène appartenant au passé. Du moins d'un point de vue juridique. Car si les statistiques en la matière laissent à penser que celui-ci est en diminution, les exemples de travail des enfants perdurent, aux quatre coins de la planète : travail dans les mines de cobalt en RDC, emploi massif de jeunes enfants pour la récolte du cacao, travail d'enfants pour la récolte de l'huile de palme ou dans les chaînes de prêt-à-porter bon marché. Ces situations montrent d'une part la faible accessibilité du droit dans certaines zones, mais montrent d'autre part que le droit seul ne suffit pas s'il n'y a pas assez de mesures prises par les États en matière de protection sociale, conditionnées à la présence à l'école, à l'amélioration de l'éducation et de son accès, à des contrôles et à des inspections en matière de travail des enfants. Des mesures qui restent extrêmement difficiles à appliquer dans les secteurs de l'économie informelle.

1 Estimations mondiales du travail des enfants, Résultats et tendances 2012/2016, résumé analytique, BIT, 2017

2 Avant la crise du Covid, 71% des enfants, soit 108 millions d'enfants, travaillaient dans le secteur de l'agriculture. (BIT, 2017) Un chiffre qui s'est accru de 10% entre 2012 et 2016.



## Le casse-tête de l'économie informelle

Principale activité du continent africain, l'agriculture occupe à elle seule 70,9% des enfants travailleurs. Parmi les raisons avancées par l'OIT, il y a les « forces économiques et démographiques plus larges qui s'opposent aux efforts gouvernementaux ». Car avoir ratifié les conventions de l'OIT ne suffit pas : faire connaître, expliquer et appliquer la loi pose parfois problème. Pour une question de moyens d'abord. L'agriculture est largement familiale et les fonctionnaires chargés de contrôler le travail des enfants ne peuvent pas rentrer dans des exploitations familiales, faute de mandat. Leurs compétences se limitent aux exploitations dites « commerciales » qui ont un statut différent et pratiquent ce que l'on appelle une agriculture dite « commerciale ». D'autre part, les zones sont tellement vastes et reculées que les moyens mis en œuvre ne sont pas suffisants pour payer les déplacements de ces inspecteurs qui, tout simplement, ne vont pas jusque dans ces zones isolées.

Remplacer le travail des enfants par un autre type de main d'œuvre n'est pas toujours une évidence aux yeux d'agriculteurs dans les petites propriétés, qui ne voient pas forcément l'intérêt d'envoyer les plus jeunes à l'école, alors qu'ils sont utiles au champ.

Selon la FAO, le travail des enfants dans l'agriculture est nuisible à la fois pour les enfants et pour le secteur agricole puisqu'il perpétue la pauvreté rurale. Les enfants qui travaillent dans l'agriculture, dans l'élevage,

la sylviculture ou la pêche, le font dans des conditions mauvaises qui menacent leur santé, leur scolarité, leur développement. Ils sont très mal payés, voire pas payés du tout. Il n'est pas rare que les enfants très jeunes utilisent mal des outils, portent des charges

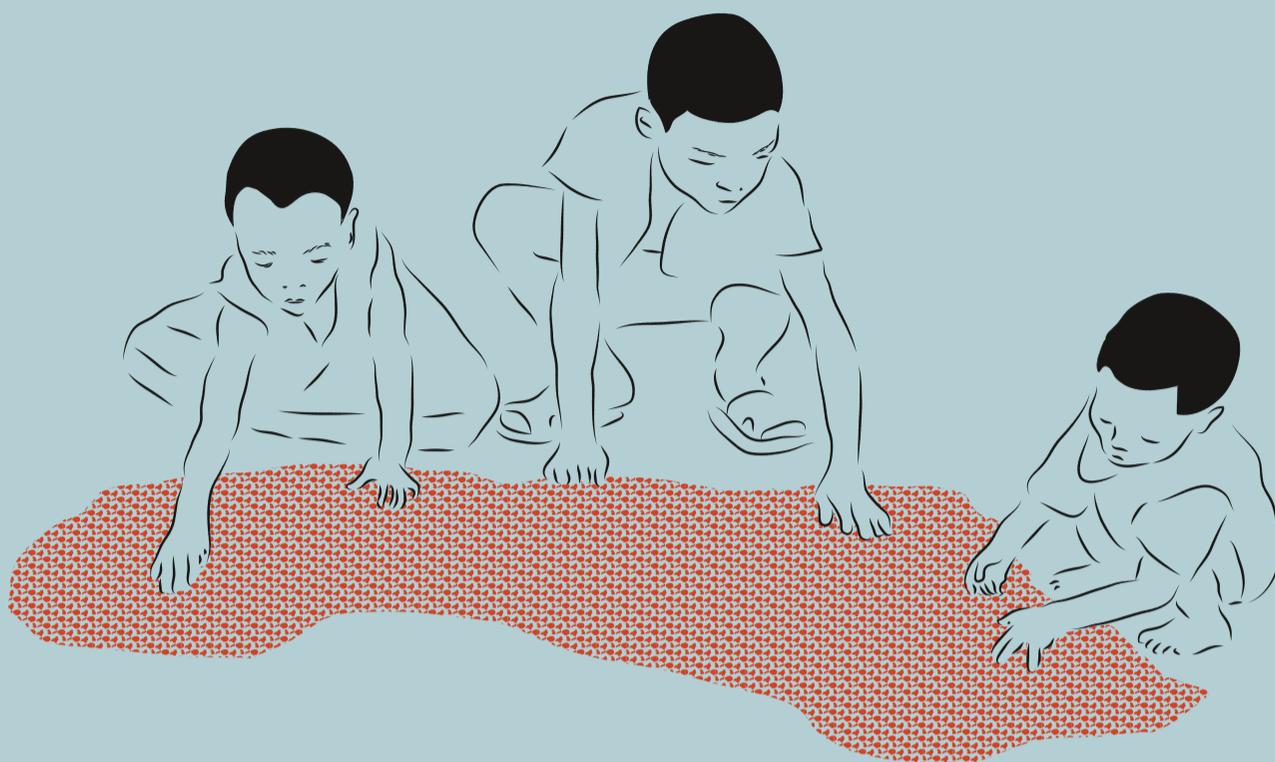
## Le travail des enfants perdue aux quatre coins de la planète.

trop lourdes pour eux, manipulent des produits toxiques, travaillent pendant des heures, par tous les temps, respirent de la poussière, effectuent des tâches répétitives, le dos courbé, en n'ayant parfois pas accès à l'eau potable.

## L'exposition aux pesticides

Ariane Genthon, chargée de programme pour le travail des enfants à la FAO, s'inquiète de l'exposition des enfants aux pesticides très présents dans l'agriculture des pays en voie de développement. « Chaque fois que la FAO a fait des études sur les cultures maraîchères, on s'est rendu compte que l'utilisation de ces pesticides dangereux était systématique, que ce soit par application directe manuelle par les enfants ou par la pulvérisation. S'il existe des conventions internationales sur les pesticides dangereux, tels que la Convention de Rotterdam, c'est au niveau national, qu'il n'y a souvent pas de cadre législatif ou réglementaire satisfaisant, ou un manque de moyens pour en assurer la mise en œuvre ou le contrôle. Il y a encore beaucoup de circuits parallèles sur les petits marchés et un manque total d'informations auprès des petits producteurs ». Une réalité qui s'explique aussi par le fait que face à des nuisibles ou à des problèmes climatiques, l'usage de certains produits dont on a vanté les mérites semble plus simple, alors que personne n'a idée des méfaits de ce type de produits. Par ailleurs, on sait qu'il existe de bonnes méthodes agricoles qui permettent de réduire considérablement l'usage de pesticides toxiques. Un réel effort d'information doit donc être réalisé, car les





## Deux conventions de l'OIT pour réglementer le travail des enfants

La Convention 138, qui date de 1973, porte sur l'âge minimum d'admission à l'emploi : chaque pays doit spécifier cet âge, qui ne devra pas être inférieur à 15 ans. Cependant, les pays membres de l'OIT dont l'économie n'est pas assez développée, peuvent abaisser cet âge à 14 ans. La législation nationale peut en outre autoriser l'exécution de travaux légers pour les jeunes de 13 à 15 ans, à condition que ceux-ci ne portent pas préjudice à leur santé ou à leur développement et n'entravent pas leur scolarité. Dans certains cas, cet âge peut descendre à 12 ans, aux mêmes conditions.

La Convention 182, qui date de 1999 et qui définit les pires formes du travail des enfants, a été ratifiée

par tous les États membres. C'est la convention qui a fait l'unanimité le plus rapidement dans l'histoire de l'OIT.

Les pires formes du travail des enfants définies par la Convention 182, sont : l'esclavage, la servitude pour dette ou le servage, le travail forcé obligatoire, y compris le recrutement forcé d'enfants dans les conflits armés, l'utilisation d'enfants à des fins pornographiques ou pour la prostitution, le recours aux enfants pour le trafic de stupéfiants, les travaux qui par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent sont susceptibles de nuire à la santé de l'enfant. Ce dernier point est à définir par les législations nationales.

conséquences sur la santé des enfants sont multiples : blessures musculosquelettiques, coupures causées par des outils tranchants, chutes lors de cueillettes, allergies diverses, éruptions cutanées ou empoisonnements, maladies transmissibles par l'eau lorsque les enfants travaillent dans des mares ou des rivières, exposition à des substances toxiques telles que des pesticides ou des produits chimiques, ce qui peut provoquer des lé-

Ne pas sanctionner  
les enfants  
qui travaillent.



sions cérébrales, neurologiques ou des cancers. Dans les secteurs de la pêche ou de la foresterie, les conditions ne sont guère meilleures : travail de nuit sur des bateaux de pêche, port de fardeaux lourds, proximité avec des animaux sauvages ou dangereux.

## École rurale et transmission des savoirs

Les curriculums proposés dans les écoles rurales sont rarement adaptés aux réalités du terrain. Pour beaucoup de parents, les enfants vont apprendre des choses qui ne sont pas utiles à la vie des petits exploitants. Ils pensent qu'ils apprennent plus en travaillant. « Mais des enfants si jeunes risquent de ne rien apprendre dans ces conditions-là » insiste Ariane Genthon. « Des enfants qui ne sont pas dans des tâches adéquates pour leur âge ne vont acquérir ni compétences ni connaissances. Contrairement à des idées reçues, leur employabilité ne sera pas augmentée. Certaines compétences, comme la lecture, sont indispensables car un enfant risque de mal utiliser un produit ou un outil, parce qu'il ne comprend pas des pictogrammes ou des notices. Il risque d'avoir un comportement dangereux. Et chez les plus petits, il y a souvent encore le réflexe de porter la main à la bouche, sans faire attention, conduisant à l'absorption de substances toxiques. »

« La question de la transmission des savoirs concerne les jeunes, pas les enfants », explique Ariane Genthon. « Souvent, c'est la parole des anciens seule qui compte et celle des jeunes n'est pas estimée. Comme il n'y a pas de dialogue qui peut s'amorcer, les conditions ne sont pas mises en place pour que le transfert de connaissances se fasse de manière évolutive. On maintient un travail agricole encore très basé sur la pénibilité recourant à une main-d'œuvre importante pour subvenir aux besoins de la famille. En conséquence, beaucoup de jeunes se



détournent de l'agriculture, préférant les zones urbaines où ils espèrent des conditions de vie meilleures. C'est un phénomène assez prévalent, qui s'accroît aussi avec le réchauffement climatique. »

## Dans la mine ou dans les champs

En dehors de l'agriculture, le secteur des services représente 26 millions d'enfants travailleurs, tandis que l'industrie en occupe 18 millions. Benjamin Smith, analyste du travail des enfants à l'OIT, explique : « Dans les chaînes de production, ce n'est pas tant au niveau des usines et des ateliers de fabrication que se cache le travail des enfants, mais souvent en amont, dans la mine ou dans les champs. C'est le cas pour l'industrie du coton notamment. Or, on le sait, dans les champs, les contrôles sont évidemment plus difficiles. Et si c'est la responsabilité des entreprises de savoir ce qui se passe dans leurs chaînes de production, ça peut être difficile, vu que ces chaînes d'approvisionnement peuvent parfois être très longues et très complexes. »

Il n'est bien sûr pas question de sanctionner les enfants qui travaillent, ni leur famille, souvent des familles pauvres. « Il faut aussi investir dans la protection sociale », précise Benjamin Smith. « Dans les zones urbaines, l'éducation doit être adaptée, en particulier pour la problématique des enfants des rues. Il faut prévoir des programmes spéciaux d'éducation accélérée et d'éducation non formelle, identifier et réhabiliter les enfants, permettre aux jeunes qui se retrouvent en situation de travail mais n'ont pas eu de formation de retourner à l'école et de bénéficier d'une formation. »

## Que peuvent faire les organisations paysannes ?

L'extrême pauvreté reste la cause principale du travail des enfants : ceux-ci servent

souvent de revenu d'appoint pour leur famille. En zone rurale, envoyer les enfants aux champs, c'est utiliser de la main-d'œuvre gratuite et disponible sur place. Il est donc essentiel de sensibiliser les familles aux enjeux que ce travail représente pour l'enfant. Les organisations paysannes notamment peuvent jouer un rôle clé en la matière : « Elles peuvent faire beaucoup car souvent elles ont une fonction d'appui-conseil auprès de leurs membres, explique Ariane Genthon, et intégrer dans leur discours qu'il y a des tâches trop difficiles pour les enfants, qu'ils ont des corps pas adaptés... En intégrant aussi des messages liés à la santé et à la sécurité de tous. Contrairement à d'autres acteurs, les organisations paysannes arrivent à atteindre des zones assez coupées des institutions ou du gouvernement. »

L'impact de la pauvreté sur l'éducation se pose également en zone urbaine, notamment pour ce qui est du travail domestique. Si réaliser quelques tâches ménagères n'est pas en soi condamnable, celles-ci sont rapidement trop longues, et pour certaines, empiètent sur le bon déroulement de la scolarité. De nombreuses jeunes filles se retrouvent obligées de délaissé totalement l'école. Et les tâches domestiques sont alors loin de tout contrôle car elles sont souvent cachées dans les maisons. « C'est parfois une pire forme du travail des enfants, constate Benjamin Smith. « Parce qu'il peut y avoir des éléments d'esclavage qui font que ces jeunes filles ne peuvent pas sortir de leur situation. Celles qui habitent au sein d'autres familles sont particulièrement exposées, notamment pour leur sécurité. Il y a beaucoup d'abus sexuels... Or elles se retrouvent piégées, avec la permission des parents qui, n'ayant pas pu donner de moyens suffisants à leurs enfants, les envoient vers les villes avec la promesse d'une éducation. Et lorsque les filles arrivent, elles se retrouvent entre de mauvaises mains ». Et sont parfois exploitées sexuellement. Ce type de travail ne tolère donc aucune souplesse réglementaire. C'est également le cas de secteurs particuliers, comme l'exploitation minière par exemple. « La proportion d'enfants travailleurs y est plus petite que dans l'agriculture, mais 100 % des enfants qui y travaillent sont en danger. Il n'y a donc aucune possibilité d'améliorer le travail même pour les enfants de 15 ou 16 ans. »



L'encadrement réglementaire doit s'envisager dans une approche globale. « Dans la lutte contre le travail des enfants, il faut travailler sur tous les pôles, rappelle Benjamin Smith. Si on travaille juste sur l'agriculture, et qu'on y interdit le travail des enfants, ceux-ci partiront chercher du travail dans les mines d'or à côté... Cela ne solutionne rien ». Car, au-delà du secteur d'activité, c'est la pauvreté de manière générale qui doit être éradiquée, que ce soit en zone rurale ou urbaine. D'autant plus que les crises se multiplient, en même temps que les migrations et leur corollaire, le travail précaire. Les chiffres sont évocateurs : en 2017, une personne sur 4 victime de travail forcé l'est hors de son pays. ■

Rédaction : Sabine Schrader



## LECTURE

Amadou Moustapha Bèye est docteur en biologie. Son ouvrage intitulé « Pour une révolution agricole et alimentaire en Afrique » se situe à mi-parcours entre souvenirs personnels et professionnels pour proposer ensuite l'élaboration d'un autre modèle agricole, sur base de ses différentes connaissances engrangées au cours d'une vie consacrée à la recherche agronomique en Afrique et au sein des institutions internationales.

AU CENTRE DU MODÈLE AGRICOLE AFRICAIN

# Rêver est encore permis

## DANS CET ARTICLE

> Une recension du livre d'AMADOU MOUSTAPHA BÈYE, *Pour une révolution agricole et alimentaire en Afrique, Rêver est encore permis*, L'Harmattan, 2020.



Illustrations © Isabelle Busschaert

Le livre s'ouvre sur les souvenirs personnels de l'auteur, ceux d'une enfance passée au Sénégal, dans un quartier de Saint-Louis à aider une grand-mère à trier le riz, à partager des bonbons au gingembre avec des copains, à se baigner, à côtoyer aussi les diverses confréries religieuses, les guérisseurs et les rites parfois mystérieux pour l'enfant qu'il était.

Après un passage à l'école coranique dès l'âge de trois ans, puis au lycée où les châtiments corporels pour qui ne parlait pas le français étaient monnaie courante, le jeune Amadou Moustapha Bèye entre à l'université, grâce à une bourse des Nations unies offerte par l'Union soviétique. Le jeune homme s'inscrira à des études d'ingénieur à Krasnodar,

puis obtient à Tachkent, en Ouzbékistan, un master en sélection des plantes et amélioration variétale. Il consacre son mémoire à l'autofécondation du coton, sujet qu'il approfondira dans une thèse de doctorat pour l'Institut des sciences expérimentales de l'Académie des sciences de l'Union soviétique en s'orientant vers la création de nouvelles variétés. À son retour d'URSS, en 1984, il entre à l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA), ce qui sera « le début de 35 années au service de la recherche agricole africaine ». Sa rencontre avec Jacques Faye, le directeur général de l'ISRA, marquera le jeune homme. Jacques Faye insiste sur l'importance de la compréhension du monde paysan et de l'apport de solutions adaptées pour assurer la souveraineté alimentaire. De là naîtra sa conviction de l'importance de la connaissance des savoirs endogènes pour améliorer les dispositifs de recherche.

## Des années consacrées à la recherche semencière

Entre 1984 et 1991, les modèles de développement en Afrique ont changé pour répondre à la demande du marché international, en particulier celle de l'industrie textile. L'auteur rappelle l'importance du dialogue entre scientifiques, dont les recherches en matière de coton ont permis



l'amélioration du rendement agricole. Il évoque les succès de la recherche lorsque celle-ci a été associée à un système de vulgarisation des technologies, tout en tenant compte des interventions des pouvoirs publics, ayant permis une plus grande ouverture sur le marché mondial. Il insiste sur l'importance de la sauvegarde du capital génétique en disparition.

## L'avenir de l'agriculture mondiale sera en Afrique.

À l'international, Amadou Moustapha Bèye est entre autres mandaté par la FAO pour la préparation des dossiers de la conférence de Rio sur la diversité biologique (1992). En parallèle, il travaille aussi à l'amélioration de la productivité de l'arachide en Afrique de l'Ouest. Depuis 2009, il est représentant régional à Africa Rice. Une fonction qui lui permet de retrouver son Afrique natale. Il constate que les jeunes ont peu d'espoir de trouver du travail et désertent l'agriculture. Ils sont mal préparés, l'éducation n'est souvent pas adaptée et ils manquent de références.

### Une conclusion en forme de plaidoyer

Pourtant, Amadou Moustapha Bèye a une certitude: l'avenir de l'agriculture mondiale sera en Afrique. L'auteur rappelle l'importance de mettre les moyens dans le développement des secteurs comme l'agriculture, l'éducation, la santé, la justice, les infrastructures. Mais aussi dans le secteur privé. Il étaye sa théorie par un petit rappel historique qui montre combien l'Afrique fut pillée de ses richesses et de sa population, et qui s'achève sur le bilan mitigé que fut la Révolution verte, notamment pour son recours massif aux pesticides.

Le livre se termine alors sur une longue description détaillée de ce qui serait un modèle de développement idéal qui inclut une bonne gouvernance, des infrastructures socio-économiques de base, des mesures d'accompagnement, la professionnalisation

des agriculteurs et qui met l'accent sur l'agriculture familiale. Pour être opérationnel, ce Modèle de développement intégré des Affaires agricoles (ou MDIAA) nécessite plusieurs instruments: une contractualisation (qui garantit l'accès aux intrants, grâce à des contrats et des accords formels), un contrôle de qualité (visant à garantir la bonne qualité des produits), un système d'information décentralisé, des financements innovants et structurés (l'auteur insiste sur l'importance pour les États d'assurer la mise en place d'instruments financiers) et enfin un outil de recherche-développement dynamique pour permettre entre autres l'établissement des relations entre agriculture familiale et agro-industrie.

### Rêver est aussi réalisable

Pour réussir une révolution agricole, « *il faut mettre l'agriculteur dans une véritable position de gestionnaire d'une entreprise privée disposant de moyens matériels et financiers suffisants pour accomplir sa mission. (...) La recapitalisation de l'agriculture familiale devra se faire concomitamment avec son industrialisation. (...) elle devra cependant évoluer profondément pour permettre de passer de l'économie d'autoconsommation à l'économie de marché adossée à une industrie fonctionnant comme point structurant de la chaîne de valeur. Réussir une telle mutation sera une solution adéquate pour assurer un développement harmonieux de l'agriculture africaine, stimuler la croissance économique et réduire sensiblement les importations de denrées alimentaires. En outre, elle devra favoriser la création d'emplois pour les jeunes et les femmes, et la préservation des ressources naturelles. Rêver est donc non seulement permis mais est réalisable.* »

Une conclusion optimiste pour un livre étonnant, qui mélange de façon inattendue des souvenirs personnels et attachants et des arguments scientifiques en faveur d'un nouveau modèle de développement pour une Afrique dont les richesses bénéficient depuis trop longtemps aux non-Africains. Même si l'ouvrage pêche parfois par un excès de précisions scientifiques qui en rendent la lecture un peu ardue pour qui n'est pas spécialiste. ■

Rédaction : Sabine Schrader

# Le Scoop-It\* de SOS Faim

Demain l'agriculture familiale passe en revue l'actualité des agricultures dans le monde. Extraits choisis d'où émergent les tendances de l'année écoulée.

## SEPTEMBRE 2019



# Inde

■ **INDE:** des centaines de paysans ont été intoxiqués par des pesticides fabriqués par Syngenta en Suisse. Vingt d'entre eux seraient morts, selon une enquête de Public Eye. Le ministère indien de l'Agriculture a ouvert une enquête pour homicide volontaire contre Syngenta.

[www.rts.ch](http://www.rts.ch)-6 septembre 2019, 10:50

■ **LE SÉNÉGAL EST SÉLECTIONNÉ** par la FAO comme pays pilote dans la mise en place d'un projet de «mise en place à l'échelle supérieure» de l'agroécologie.

[www.mediaterrre.org](http://www.mediaterrre.org)-17 septembre 2019, 11:01

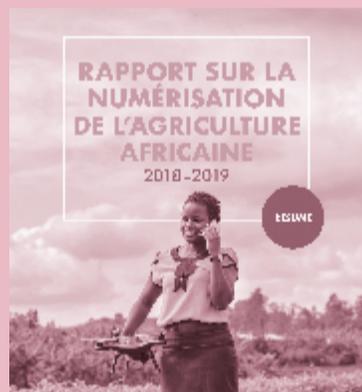
■ **EN RDC,** pour échapper au yoyo des cours des matières premières, le chef de l'État Félix Tshisekedi affirme qu'il compte financer l'agro-industrie. Ce qui «permettra également de créer plus d'emploi que le secteur minier, qui n'engage que 4 % des Congolais.»

[www.digitalcongo.net](http://www.digitalcongo.net)-17 septembre 2019, 14:09

## OCTOBRE 2019

■ **UN RAPPORT DE GRAIN** sur l'état des plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique centrale montre comment les communautés sont en train de faire reculer un accaparement massif des terres.

[farmlandgrab.org](http://farmlandgrab.org)-7 octobre 2019, 13:10



■ **SELON UN RAPPORT** sur la numérisation de l'agriculture africaine 2018-2019 réalisé par le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), seuls une dizaine de pays africains ont pris la mesure du potentiel numérique dans le développement agricole. Les solutions numériques en matière de services, conseil, information ont déjà séduit 33 millions de petits agriculteurs et de pasteurs. Mais elles pourraient en atteindre 200 millions.

[www.agencecofin.com](http://www.agencecofin.com)-15 octobre 2019, 13:22

## NOVEMBRE 2019

■ **EN RDC,** dans les régions impactées par les plantations de la société canadienne PHC-Feronia, plusieurs membres de RIAO-RDC, une ONG qui milite pour la défense des terres des communautés locales, font régulièrement l'objet de menaces musclées, d'attaques, d'intimidation et d'arrestations.

[farmlandgrab.org](http://farmlandgrab.org)-6 novembre 2019, 15:19

■ **UN RAPPORT BASÉ SUR LES RECHERCHES** d'une cinquantaine de chercheurs du Cirad et coédité par la FAO identifie les menaces pesant sur les systèmes alimentaires: la démographie galopante, les changements de régime alimentaire, la dégradation de l'environnement, l'instabilité des marchés internationaux, les catastrophes naturelles et les conflits. La création d'emplois, en particulier en milieu rural est un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire.

[www.cirad.fr](http://www.cirad.fr)-27 novembre 2019, 14:44



## DÉCEMBRE 2019

■ **LES PAYSANS** qui pratiquent l'agroécologie résistent mieux au changement climatique, selon l'agroéconomiste Coumba Sow, qui insiste sur l'utilisation des savoirs traditionnels en complément des connaissances scientifiques pour garantir la sécurité alimentaire.

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)-6 décembre 2019, 12:44



■ **UNE COP POUR RIEN.** La 25<sup>e</sup> conférence des Nations unies sur le climat (COP25) s'est achevée à Madrid le 15 décembre. Les petits États insulaires menacés de disparition par l'élévation du niveau des océans ont fait part de leur détresse. Les peuples indigènes amazoniens, victimes de la déforestation, ont alerté sur leur vulnérabilité. Des rapports d'éminents scientifiques sont venus confirmer la fonte irréversible des glaciers si rien ne change. Mais, à l'heure des décisions, ce sommet sur le climat a donné un désolant spectacle d'inaction.

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)-16 décembre 2019,

■ **LES POPULATIONS SÉNÉGALAISES** de quinze villages de la commune de Dya refusent la décision du conseil municipal de la ville qui voulait octroyer 845 ha de terres aux Salins du Sine Saloum pour l'extension de ses champs de sel à une entreprise française.

[farmlandgrab.org](http://farmlandgrab.org)-19 décembre 2019, 13:33

## JANVIER 2020

■ **DEUX FOIS PLUS DE PERSONNES** en situation alimentaire précaire en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel par rapport à la même période en 2018. Raison principale : l'insécurité.

[www.actualite-ouest-africaine.org](http://www.actualite-ouest-africaine.org)-2 janvier,

■ **LA CHINE** perturbe la campagne arachidière sénégalaise. La Chine invite les PME sénégalaises à la deuxième Exposition internationale des importations de la Chine à Shanghai. À l'origine de l'achat de près de 400 000 tonnes d'arachide au Sénégal, le géant asiatique rappelle qu'en 2014 le gouvernement sénégalais a signé un protocole d'accord avec la Chine pour autoriser l'exportation de la graine d'huilerie vers

l'Empire du Milieu, mais l'huile étant plus onéreuse, le géant asiatique se penche inévitablement vers l'achat des graines bien moins coûteuses. De même qu'en 2018, la Chine aménage un régime de préférences commerciales pour promouvoir les exportations de pays en développement comme le Sénégal.

[Commodafrica.com](http://Commodafrica.com) - 17 janvier

## FÉVRIER 2020



■ **DES MILLIONS DE CRIQUETS** ravagent l'Afrique de l'Est. L'ONU appelle à une aide internationale pour lutter contre les énormes essaims qui font des ravages en Somalie et en Éthiopie.

[www.rtbfb.be](http://www.rtbfb.be)-5 février, 13:49

■ **L'UNION EUROPÉENNE** mise sous pression par les lobbyistes d'industriels pour autoriser les pesticides interdits dans les produits importés. Avec au final, le risque qu'une marge de tolérance soit accordée aux substances interdites dans certains produits importés. Rarement une législation européenne aura fait l'objet d'autant de lobbying après son adoption.

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)-18 février, 12:02

■ **L'ORGANISATION INTERNATIONALE «SLOW FOOD»** dont le but est d'empêcher la disparition des traditions et cultures alimentaires locales a lancé une académie sur l'agroécologie en Afrique de l'Est, dans le cadre du projet intitulé «Développer les économies locales en Afrique de l'Est par l'agroécologie».

[www.agenceecofin.com](http://www.agenceecofin.com)-11 février, 15:44

## MARS 2020

■ **LA COALITION CONTRE LA FAIM**, qui regroupe une vingtaine d'ONG belges travaillant sur la sécurité alimentaire et les questions agricoles, a interpellé les parlementaires fédéraux belges en début d'année sur l'inefficacité de la politique de coopération menée pour lutter contre la faim. Les ONG belges ont également présenté leurs recommandations afin de rendre la coopération belge plus adéquate pour lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire.

[www.sosfaim.be/la-politique-de-cooperation-belge-inefficace-pour-eradiquer-la-faim/](http://www.sosfaim.be/la-politique-de-cooperation-belge-inefficace-pour-eradiquer-la-faim/)

■ **LE 11 MARS 2020**, l'épidémie de Covid-19 est déclarée pandémie. Au Sud, la donne est différente. En Afrique subsaharienne et en Amérique du Sud, les observateurs craignent un bilan sanitaire autrement plus dramatique qu'en Europe.

[www.sosfaim.be/covid-19-au-sud-la-donne-est-differente](http://www.sosfaim.be/covid-19-au-sud-la-donne-est-differente)

■ **L'AGRICULTURE INTENSIVE** transforme l'Andalousie en « mer de plastique » de 33 000 ha et épuise les réserves d'eau. Le « potager » de l'Europe, pour répondre à la demande de la grande distribution de fruits et légumes toute l'année à prix imbattables se base sur un système de production de culture intensive avec l'exploitation d'une main d'œuvre immigrée. Les conséquences sont un véritable écocide.

[mrmondialisation.org-12 mars, 14:28](http://mrmondialisation.org-12 mars, 14:28)

■ **L'ÉLEVAGE INDUSTRIEL** pointé du doigt pour les pandémies en série: la précédente décennie, la peste porcine a dévasté les élevages de porcs en Europe et en Afrique.

[grain.org-13 mars, 09:40](http://grain.org-13 mars, 09:40)

■ **ALORS QU'ON CRAIGNAIT LE PIRE** pour les agriculteurs avec la fermeture des marchés locaux face au Covid-19, c'est le contraire qui se passe: le circuit court connaît un grand succès, tout comme l'agriculture biologique.

[www.zinfos974.com-31 mars, 10:53](http://www.zinfos974.com-31 mars, 10:53)

## AVRIL 2020

■ **LE MARCHÉ DU LAIT** ébranlé par la crise du coronavirus au moment du pic de production: Sodiaal, la première coopérative laitière de France demande de l'aide à l'Union européenne pour réguler le marché, une demande également faite par l'European Milk Board, qui insiste sur la nécessité de restaurer de toute urgence un outil de régulation européen en cas de crise.

[www.euractiv.fr-3 avril, 15:09](http://www.euractiv.fr-3 avril, 15:09)

■ **L'INVASION DE CRIQUETS PÈLERINS** en Éthiopie détruit plus de 200 000 ha de terres agricoles. Et plonge un million de personnes en situation d'aide alimentaire d'urgence.

[www.equaltimes.org-4 avril, 15:59](http://www.equaltimes.org-4 avril, 15:59)

■ **LE PÉROU** est très impacté par le coronavirus. Le confinement des Péruviens, en vigueur depuis le 16 mars, durera au moins jusqu'au 10 mai. Le pays a fermé ses frontières, les récoltes agricoles sont mises à mal.

[www.sosfaim.be/perou-pour-un-plan-durgence-nationale/](http://www.sosfaim.be/perou-pour-un-plan-durgence-nationale/)

## MAI 2020

■ **DES TONNES D'ALIMENTS DÉTRUITS** pendant la crise du Covid-19 questionnent la mondialisation, alors que dans le même temps certains pays trop dépendants des importations craignent la pénurie alimentaire.

[mrmondialisation.org-4 mai, 09:59](http://mrmondialisation.org-4 mai, 09:59)

■ **POUR 3600 SCIENTIFIQUES**, originaires de 63 pays, la PAC est la « cause centrale » de l'effondrement de la biodiversité et de l'urgence climatique dans l'Union européenne. Ils dénoncent également le financement de pratiques « qui contribuent à la dégradation des sols et des terres » ainsi qu'une distribution injuste entre agriculteurs.

[reporterre.net-20 mai, 14:37](http://reporterre.net-20 mai, 14:37)

■ **AUX ÉTATS UNIS**, les prix des cultures sont tombés sous les coûts de production. En cause, la guerre diplomatique avec la Chine, mais aussi la crise du coronavirus.

[www.lafranceagricole.fr-28 mai, 10:29](http://www.lafranceagricole.fr-28 mai, 10:29)

■ **SOS FAIM** a soumis les succédanés de lait aux matières grasses végétales (MGV) exportés en Afrique de l'Ouest à une analyse chimique rigoureuse, en sollicitant l'expertise du Pr. Yvan Larondelle (UCLouvain), bioingénieur spécialisé dans la qualité nutritionnelle des matières grasses alimentaires. L'observation des taux élevés d'acide gras « trans » des poudres Vivalait et Vitalait invite à repenser, une fois de plus, la question de la cohérence des politiques européennes en matière de développement.

[www.sosfaim.be/vivalait-et-vitalait-cest-pas-du-lait/](http://www.sosfaim.be/vivalait-et-vitalait-cest-pas-du-lait/)

## JUIN 2020

■ **LES FORÊTS TROPICALES** continuent à disparaître à un rythme alarmant: c'est le constat du Global Forest Watch qui révèle dans son bilan annuel qu'elles ont reculé de 24 millions d'ha dans le monde en 2019.

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)-4 juin, 15:24

■ **SUITE À LA CRISE DU COVID-19**, l'Europe n'écoule pas suffisamment son lait alors que la production de mars-avril était en hausse. L'UE a activé une mesure d'aide au stockage pour le lait en poudre, ouvrant ainsi la porte au risque de dumping, ce qui serait une catastrophe pour l'Afrique de l'Ouest.

[www.commodafrica.com](http://www.commodafrica.com)-15 juin, 10:56

■ **LES FINANCEMENTS DE LA FONDATION GATES** dans la recherche agricole en Afrique confortent des modèles de production intensifs peu soucieux de l'environnement, selon un rapport d'IPES-Food.

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)-18 juin, 15:45

■ **LA VENTE DES SEMENCES PAYSANNES** est enfin autorisée par la loi en France depuis le 11 juin 2020. Les semenciers pourront désormais vendre des semences non inscrites au catalogue officiel en toute légalité.

[positivr.fr](http://positivr.fr)-29 juin, 10:49



## JUILLET 2020

■ **UNE ÉTUDE** d'Olivier De Schutter et de Margot Vermeulen, révèle que la part de l'Aide publique au développement que la Belgique consacre à l'agroécologie, ne représente que 16% de ses investissements en matière de projets agricoles.

[www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)-9 juillet, 14:33

■ **LE GOUVERNEMENT DE TRANSITION EN BOLIVIE** autorise les OGM dans l'agriculture sous prétexte d'état d'urgence lié au Covid-19. Les cultures concernées sont le maïs, le blé, le coton, la canne à sucre ainsi que le soja.

[www.infogm.org](http://www.infogm.org)-14 juillet, 10:28

■ **LA DÉPENDANCE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE** aux importations de produits alimentaires va se creuser d'ici à 2029 et ce, malgré une hausse de la production agricole, halieutique et aquacole. Le déficit commercial pour les principaux produits alimentaires devrait s'élever à 31 milliards en 2029 selon les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2020-2029.

[www.commodafrica.com](http://www.commodafrica.com)-31 juillet, 14:20

## AOÛT 2020



■ **SELON UNE ÉTUDE DE TIMOTHY WISE**, chercheur à l'Institut du développement mondial et de l'environnement de l'université de Tufts, la «révolution verte» en Afrique est un échec qui plonge de plus en plus de petits paysans dans la pauvreté. En outre, il n'y a eu aucune augmentation de revenus ni d'amélioration de la sécurité alimentaire: le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 30%.

[www.cetri.be](http://www.cetri.be)-10 août, 14:54

■ **LA CHINE INVESTIT** dans la production de riz togolais pour en booster le rendement et permettre à la production de riz de passer de 85 637 tonnes à 140 519 tonnes, soit une hausse de plus de 64%.

[www.agenceecofin.com](http://www.agenceecofin.com)-16 août, 12:15

## SEPTEMBRE 2020

■ **SELON UN ARTICLE PARU DANS LA REVUE « SCIENCE »**, une part importante d'exportations brésiliennes de soja et de viande bovine en provenance d'Amazonie et du Cerrado vers l'Union européenne seraient liées à la déforestation illégale.

[veilleagri.hautetfort.com](http://veilleagri.hautetfort.com)-25 septembre, 15:20

■ **L'UE A ACCEPTÉ L'EXPORTATION** de plus de 80000 tonnes de pesticides pourtant interdits (parfois même bannis sur le sol européen depuis plus de 10 ans) au sein de l'Union, selon une enquête à laquelle le journal *Le Monde* a participé. Au total, plus de 41 pesticides interdits ont été autorisés à l'exportation juste pour l'année 2018.

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)-18 septembre, 11:39

■ **LE TRAVAIL INFANTILE** dans la chaîne de production du cacao reste préoccupant, malgré les efforts réalisés. Un enfant sur trois est impliqué dans le travail dans les zones de production. L'ICI (Foundation International Cocoa Initiative) compte participer à une stratégie s'étendant de 2021 à 2026, visant à lutter contre le travail infantile en mettant en place des chaînes d'approvisionnement responsable.

[www.agenceecofin.com](http://www.agenceecofin.com)-19 septembre, 14:11

■ **SELON GREENPEACE**, les émissions de gaz à effet de serre en Europe émanant du secteur agricole sont plus importantes que celles émises par les voitures. Elles représentent 17% du total des émissions et ont augmenté de 6% entre 2007 et 2018. Outre les émissions directes provenant des animaux d'élevage, il faut aussi compter les émissions indirectes, telles que la production de nourriture pour le bétail, les cultures, la déforestation...

[www.levif.be](http://www.levif.be)-23 septembre, 11:37



## OCTOBRE 2020

■ **LA PESTE PORCINE AFRICAINE**, introduite en Chine en 2018 menace l'Asie du Sud Est, faisant des ravages dans les élevages de porcs, paralysant le secteur de l'industrie porcine et provoquant une crise socio-économique sans précédent.

[ideas4development.org](https://ideas4development.org)-2 octobre, 15:24

■ **PLUSIEURS ORGANISATIONS de la société civile** appellent à ce que l'Union européenne arrête la production et l'exportation de pesticides prohibés dans les pays du sud. Certains de ces pesticides se retrouvent d'ailleurs ensuite dans les produits à destination du marché européen.

[www.euractiv.com](https://www.euractiv.com)-16 octobre, 09:55

■ **LE TROISIÈME RAPPORT ANNUEL du Moniteur du commerce agricole en Afrique** tente un état des lieux du commerce agricole en Afrique à l'heure de la pandémie. Ce qui en ressort: une diversification des exportations agricoles, une majorité de produits agricoles non transformés à l'export, une augmentation des produits transformés sur le marché interafricain, marché qui reste encore sous-estimé.

[www.commodafrica.com](https://www.commodafrica.com)-20 octobre, 09:41

■ **SELON LE JOURNALISTE** et chroniqueur du Monde, Stéphane Foucart, la nouvelle PAC continuera de favoriser jusqu'en 2030 l'industrialisation et l'intensification des pratiques agricoles, l'agrandissement des exploitations et le recours aux pesticides.

[www.lemonde.fr](https://www.lemonde.fr)-28 octobre, 09:14

■ **POUR SON ÉDITION 2020**, le *Baromètre des agricultures familiales* change de formule : une place importante est gardée pour le décryptage des enjeux, mais le Baromètre donne dorénavant directement la parole aux expertes et experts, aux organisations paysannes et aux mouvements de la société civile. Toutes ont donné une mauvaise note (insuffisante ou nettement insuffisante) à cette année 2020 !

<https://barometre-agricultures-familiales.org/2020>



## NOVEMBRE 2020

■ **LES PETITS EXPLOITANTS AGRICOLES** sont les « grands oubliés » du financement climatique, déplore un rapport publié jeudi par le Fonds international de développement agricole (Fida). Alors qu'ils produisent la moitié des calories alimentaires consommées dans le monde, voire jusqu'à 80% dans certains pays en développement, et qu'ils font vivre entre 2 et 2,5 milliards de personnes sur la planète, les petits producteurs reçoivent seulement 1,7% de la part des finances publiques dépensées en faveur du climat.

[www.rtbef.be/info/economie/](https://www.rtbef.be/info/economie/)



**1,7%**

des finances publiques dépensées en faveur du climat va aux petits producteurs

■ **L'AFRIQUE, LA NOUVELLE FRONTIÈRE** pour les cultures OGM? Le nombre de pays africains pratiquant la culture OGM a doublé en 2019, montre le dernier rapport *Global Status of Commercialized Biotech/GM Crops* publié par l'International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications (ISAAA), qui estime que le continent dispose du plus grand potentiel pour tirer parti des OGM. Mais, le nombre de pays ayant adopté les cultures OGM n'est que de six, contre trois en 2018, et les superficies OGM ne couvrent que 2,9 millions d'hectares, soit 1,54% de la superficie mondiale.

[www.commodafrica.com](https://www.commodafrica.com)

■ **LE SÉNÉGAL** poursuit sa politique d'agropoles et son industrialisation. Le Bureau opérationnel de suivi du Plan Sénégal émergent (PSE) a annoncé le démarrage de la structuration de l'Agropole centre qui réunit les régions de Diourbel, Kaolack, Fatick et Kaffrine. Ses infrastructures sortiront

de terre dans cinq mois, dès le mois d'avril 2021, grâce à l'appui de la Coopération belge et de son agence d'exécution Enabel. Les Agropoles Nord, Centre et Sud sont le projet phare du Plan Sénégal émergent. L'objectif est de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et stimuler une industrialisation durable et inclusive. Près de 200 personnes (opérateurs, agriculteurs, administrateurs, etc.) vont travailler ces cinq prochaines semaines à la structuration de cet Agropole centre. Ils vont travailler sur le modèle de gouvernance, les mesures d'accompagnements aux entreprises, les investisseurs ainsi que sur une liste de projets et la réalisation de business plans. Les trois filières prioritaires choisies pour l'Agropole centre sont l'arachide, les céréales et le sel. Il devrait aussi promouvoir l'agriculture familiale, la pêche artisanale et l'élevage endogène pour répondre aux préoccupations des collectivités territoriales.

[www.commodafrica.com](https://www.commodafrica.com)

